

Vacances en toute quiétude: l'assurance voyage
CROIX BLEUE
 au CAA Québec
 ou au **286-8403**

281-4707 11 SUCCURSALES
Lunetterie
 la saie
FreshLook 29\$
 LENTILLES DE COULEUR

Météo

Nuageux avec pluie en après-midi
 max 18 / min 11
 page S 16

Sports

REDS **MONTRÉAL EXPOS**
3 **7**
 page S 7

Vivre

Stéphane Rousseau atteint du fameux virus
 page C 1

Girerd

LE SANG CONTAMINÉ
 ON NE SAIT PLUS À QUI SE FIER AUJOURD'HUI

Index

Annances classées
 - Immobilier D13 à D17
 - Marchandises D17 et E2
 - Emplois E2 à E4
 - Automobile E4 et E5
 - Propositions d'affaires D7

Arts et spectacles
 - Informations A12 à A18
 - Horaires-spectacles A16
 - Salles/répertoire A16
 - Télé-horaires A16
 - Télévision A12

Bandes dessinées D17
 Bridge E5
 Décès E6
 Économie D1 à D11
 Éditorial B2
 Êtes-vous observateur? D13
 Feuilleton D15
 Horoscope D15
 Le monde E1 et E8
 Loteries A9
 Mots croisés D16 et S10
 Mot mystère E24
 Publicité-marketing D18
 Têtes d'affiche D12

Stade: le projet d'un toit rétractable refait surface

GILLES BLANCHARD

Le souhait des Expos d'évoluer sous une toiture mobile... et fonctionnelle pourrait être exaucé.

Le mandat confié au nouveau Comité consultatif de la Régie des installations olympiques (RIO) se résume en effet comme suit: « Réévaluer l'opportunité et les incidences de maintenir une toiture rétractable composée d'une membrane flexible en harmonie avec l'architecture du Stade. »

Le Comité consultatif, tout récemment formé, sera présidé, a appris *La Presse* hier, par Kenneth C. Johns, un expert en structure qui enseigne à l'Université de Sherbrooke.

Les autres membres sont Kenneth W. Neale, un spécialiste des matériaux composites qui enseigne aussi à Sherbrooke; le professeur Denis Mitchell, de McGill, expert en structures; Pierre Jean, pdg de la firme Albert Jean Construction; et deux membres du conseil d'administration de la RIO, Ted Berthiaume et l'ingénieur Benoit Michel.

Quelque cinq mois après que le projet d'une toiture d'acier rigide eut été stoppé par la ministre responsable, Mme Rita Dionne-Marsolais, le Comité consultatif est chargé de réévaluer tout le dossier. Sa mission générale est de recommander à la RIO « le remplacement, au meilleur coût, du système de toiture actuel par un système de toiture possédant les mêmes qualités esthétiques

tout en offrant de meilleures performances aux plans de la fiabilité, de la sécurité et de la durabilité ». Le comité devra aussi « tenir compte de la mission sportive du Stade olympique tout en favorisant l'amélioration de sa polyvalence ».

Claude Brochu, président et porte-parole des Expos, n'aurait pu souhaiter mieux. « Nous avons tenu compte des commentaires de monsieur Brochu, c'est bien évident, a dit la ministre hier. Il faut être réaliste, ce sont nos premiers locataires. Je n'ai aucune difficulté à comprendre que les Expos veuillent pouvoir évoluer par mauvais temps tout en permettant à leur clientèle de profiter des belles journées d'été. »

VOIR STADE EN A2

Larousse erre sur le Québec

PIERRE VENNAT

Depuis le temps qu'on chuchote dans les milieux politiques que Lucien Bouchard est plus populaire que Jacques Parizeau et qu'il pourrait bien prendre sa place, la célèbre maison d'édition parisienne Larousse, éditrice des dictionnaires du même nom, a décidé de l'officialiser.

Dans un curieux lapsus, répété deux fois dans l'article consacré au Canada dans le luxueux ouvrage de

VOIR LAROUSSE EN A2

Moody's abaisse la cote de crédit de Montréal

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Invoquant le fardeau des taxes qui est sans commune mesure avec les réductions des dépenses, l'agence new-yorkaise de cotation Moody's a annoncé hier qu'elle réduisait la cote de crédit de la Ville de Montréal de A 1 à A 2.

L'institution reconnaît que des mesures correctives sur le plan des dépenses doivent être prochainement entreprises par l'administration municipale, mais sa marge de manoeuvre sera limitée en raison de la nature même de plusieurs programmes de dépenses et de la difficulté de réduire l'effectif de sa fonction publique.

Moody's note que le niveau de la dette (2,5 milliards) comparé au champ de taxation a augmenté grandement en raison du déclin de l'évaluation foncière. De même, la dette résultant de l'activité des sociétés paramunicipales restera encore longtemps un fardeau à cause des délais envisagés pour la vente de leur actif. Enfin, la maison de cotation note que malgré une croissance économique renouvelée, le chômage structurel et l'exode urbain constituent un défi pour l'économie montréalaise à long terme.

Commentant la décision de Moody's, le maire de Montréal, Pierre Bourque, a déclaré que l'héritage laissé par le RCM était la principale raison de cette décade. « Nous payons pour ce que vous nous avez laissé en héritage », a-t-il dit en direction de l'opposition, en signalant comme principaux facteurs la dévaluation des valeurs foncières de 10 à 15 p. cent, l'endettement des paramunicipales et l'étranglement de la Ville par les conventions collectives de ses employés.

Le chef de l'opposition André Lavallée a, de son côté, accusé l'administration Bourque-Eloyan de n'avoir pas suffisamment fait d'effort dans la préparation de son budget en l'augmentant de 1,2 p. cent pour l'année 1995 et en multipliant les projets d'investissement, dont celui de la carrière Miron pour un montant de 200 millions.

« Depuis 1987, la cote de crédit de Montréal n'a pas bougé malgré la récession et nous avons même laissé un surplus budgétaire de 44 millions pour l'année 1994. »

Le conseiller indépendant Michel Prescott a laissé entendre que le déplacement de l'ex-directrice des Finances, Mme Thieu-Quan Hoang, en même temps que les représentants de la Ville rencontraient les émissaires de Moody's à Montréal en février dernier avait été une erreur significative. Le maire a rejeté cette interprétation en signalant que d'autres considérations avaient joué, comme la diminution de la cote du Canada.

« Quels gestes entend poser l'administration municipale

VOIR COTE EN A2

« J'ai de la peine », dit Aubut



Mark Messier (à gauche) et le défenseur Brian Leetch éclatent de joie lors du troisième but des Rangers en première période contre le gardien Jocelyn Thibault, des Nordiques de Québec, au Madison Square Garden de New York.

Parizeau éteint tous les espoirs

PHILIPPE CANTIN
 du bureau de La Presse
 QUÉBEC

La belle aventure des Nordiques de Québec dans la Ligue nationale de hockey (LNH) est sur le point de prendre fin.

À l'Assemblée nationale hier, le premier ministre Parizeau a à toutes fins utiles éteint les espoirs des partisans de l'équipe. A moins d'un improbable adoucissement des exigences de Marcel Aubut, qui réclame toujours l'implantation d'un casino pour subvenir aux besoins financiers de son organisation, la vente des Nordiques au groupe Comsat Video de Denver sera bientôt annoncée.

« Nous avions le devoir d'essayer, a dit M. Parizeau. Nous avons maintenant le devoir de conclure. Il ne faut pas se laisser prendre par une sorte d'ambition qui, chez certains, fait que les

yeux deviennent un peu plus grands que la panse. Je le déplore, mais ça clôt l'épisode. »

M. Parizeau faisait allusion au rejet de l'offre d'aide du gouvernement, signifié lundi par M. Aubut. Dans une lettre mordante adressée à André Joli-Coeur, négociateur du gouvernement dans ce dossier, le président des Nordiques écrit que cette proposition n'a « aucune commune mesure » avec ce que commande le maintien d'une équipe de la LNH dans un marché à bas revenus comme celui de Québec.

Cette réplique a étonné le gouvernement, plutôt fier de son offre, qu'il évalue à près de 50 millions. En gros, l'État proposait d'acquiescer des actions des Nordiques pour une valeur de 17,5 millions. L'objectif avoué était de mettre la main sur le bloc dévolu par M. Aubut et Marcel Dutil de Canam Manac. En revanche, l'État n'en

VOIR PARIZEAU EN A2

RÉJEAN TREMBLAY
 NEW YORK

« J'ai de la peine, j'ai une peine immense », soupire Marcel Aubut en montant dans un taxi pour se faire conduire au Madison Square Garden.

Aubut sortait du restaurant Berencino, au coin de la 29^e Rue et de la 8^e Avenue, où il avait donné rendez-vous à des associés avant le match entre les Nordiques et les Rangers.

L'histoire des Nordiques à Québec pourrait avoir pris fin par une défaite de 4-2 et leur élimination par les Rangers de New York au Madison Square Garden.

« J'ai de la peine mais je me dis que ce n'est pas encore fini. Dans ces situations critiques, il y a toujours un espoir même s'il est minime, explique Aubut. »

« J'ai commencé en 1989 à dire qu'il fallait absolument construire un nouvel aréna et prendre les moyens nécessaires pour sauver la concession. Je me suis battu tant que j'ai pu, je ne peux pas rester indifférent devant ce drame. »

Les propriétaires des Nordiques ont demandé un rendez-vous entre leur président et le premier ministre Parizeau.

Hier soir, avant d'entrer au Madison Square Garden, M. Aubut n'avait pas eu de réponse: « Quand le président d'une entreprise demande un rendez-vous avec le premier ministre pour espérer trouver une solution à un problème, d'habitude, il obtient son rendez-vous », commente-t-il.

Un porte-parole du premier ministre a expliqué à *La Presse* que M. Parizeau avait indiqué que M. Aubut devrait d'abord « explorer d'autres avenues avec Me André Joli-Coeur avant de le rencontrer ».

« Faudrait d'abord que je sois capable de lui parler, nous ne sommes pas capables de le joindre », soutient Aubut.

Pendant ce temps, les journaux de Denver annonçaient à la télévision américaine que les Nordiques « étaient maintenant à toutes fins pratiques vendus » pour la somme de 75 millions et que M. Aubut agirait comme « consultant spécial » pendant quelques années pour compléter la transition entre Québec et Denver.

C'est un fait que toutes les villes qui ont fait des offres aux Nordiques ont proposé à M. Aubut de continuer d'être président de l'organisation après la vente. Il a déjà refusé toutes ces offres. □

Radio-Québec coupe le quart de ses postes

SUZANNE COLPRON

Dans la foulée des compressions budgétaires annoncées par Québec, l'Autre télévision coupe son effectif du quart: 164 des 731 employés de Radio-Québec ont appris hier qu'ils seraient mis à pied au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Personnel de production, techniciens, réalisateurs, cadres, directeurs techniques; employés syndiqués, non syndiqués; permanents, contractuels... Les coupures affectent l'ensemble du personnel de la Société. Cent onze des 165 postes abolis sont des postes permanents.

« Nous vivons une étape de tourmente

dans une entreprise quand 25 p. cent des postes disparaissent, a déclaré le nouveau président directeur général de l'entreprise, Jean Fortier. On n'avait pas le choix. »

Ces coupures, adoptées par le Conseil d'administration de Radio-Québec, vont permettre de réaliser des économies annuelles de six millions dans un an. En attendant, l'Autre télévision, dont les subventions ont été réduites de dix millions cette année, tente de convaincre le gouvernement de financer les 12 millions manquants pour boucler son budget.

« On a le sentiment que Radio-Québec, après cette difficile période de coupures, aura toujours un effectif suffisant pour remplir son mandat », a affirmé M. Fortier.

Les syndicats auraient toutefois espéré que

Radio-Québec offrirait aux employés de partir sur une base volontaire avant de sabrer les postes. « C'est catastrophique, s'est exclamée Johanne Isabelle, présidente du Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGÉRO-CSN), qui groupe 450 membres. On va vivre des semaines très difficiles. »

Le Syndicat des employés en radio télévision (SERT-CEO), qui représente 184 techniciens de Radio-Québec, tient une assemblée générale demain soir. « Les gens se préparent à faire la guerre, a prévenu le président Jacques Poulin. On s'est fait avoir quelque part. »

La direction de l'entreprise assure, de son côté, qu'elle a agi dans le respect des conventions collectives. Des programmes d'ac

VOIR POSTES EN A2

VOYAGES DE GROUPES	EUROPE ÉTÉ 1995	HAÏTI	L'OUEST CANADIEN	VOL SEULEMENT	J'AI BESOIN DE VACANCES
DÉPARTS EN SEPTEMBRE	GRAND TOUR D'EUROPE, 19 JRS 2 399 \$	VOL À PARTIR DE 404 \$	VANCOUVER, BANFF ET JASPER, 8 JRS 1 449 \$	CASA 649 \$	ROME 669 \$
TUNISIE	ANGLETERRE, ÉCOSSE ET IRLANDE, 16 JRS 2 439 \$		TORONTO ET NIAGARA FALLS, 4 JRS 289 \$	TUNIS 859 \$	LONDRES 697 \$
17 JRS: GRAND TOUR + SÉJOUR	FRANCE, ITALIE ET SUISSE, 17 JRS 2 599 \$		TORONTO, NIAGARA FALLS ET NEW YORK, 5 JRS 599 \$	PARIS 329 \$	BRUXELLES 479 \$
12 JRS: CIRCUIT SAHARIEN + SÉJOUR	ITALIE, 14 JRS 2 199 \$			MARSEILLE 369 \$	VANCOUVER 279 \$
MALTE				NICE 399 \$	BANGKOK 1 199 \$
SÉJOUR AU CORINTHIA PALACE, 10 JRS				LYON 379 \$	HONG KONG 1 199 \$
TUNISIE + MALTE, 17 JRS				NANTES 369 \$	OSAKA 1 209 \$
TUNISIE + FRANCE, 21 JRS				TOULOUSE 319 \$	PEKIN 1 439 \$

8403, rue Saint-Denis Montréal (Qc) H2P 2G9 Tél.: 858-6260

Demain dans *La Presse*

Sortir

Pour grands et petits

■ Jeunes parents, le printemps vous donne des fourmis dans les jambes? Vous aimeriez sortir avec vos enfants, mais vous ne savez où? Notre collaboratrice Jennifer Alleyn a cherché pour vous des endroits de « grandes personnes » où les enfants sont bien reçus. Ils sont rares, mais ils existent. Alors, profitez du beau temps tout l'été, offrez-vous un repas gastronomique, un café en après-midi ou un dessert en soirée... et partagez ces plaisirs avec vos tout-petits. A lire demain dans le cahier Sortir.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
 □ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Frontenac), de 10 h à 18 h;
 □ à Dorval: organisée par les policiers de la CUM, district 13 et les pompiers de Dorval, parrainée par le club Optimiste Dorval Inc. et Re/Max Dicaire Inc. (Dorval), caserne des pompiers, 530, boul. Bouchard, de 14 h à 20 h. Objectif: 225 donneurs;
 □ à Valleyfield: 16e Collecte de sang Denis Deneault, orga-

nisée par les Chevaliers de Colomb, conseil 1180, salle des Chevaliers de Colomb, 70, rue Académie, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 275 donneurs;

□ à Longueuil: organisée par la Ville de Longueuil, en collaboration avec le club Optimiste Saint-Charles; les Chevaliers de Colomb Jacques-Cartier, conseil 3967 et le Cercle des Filles d'Isabelle Jacques-Cartier, conseil 877, école Jean-de-Brébeuf, 1863, rue Brébeuf, de 14 h à 20 h 30. Objectif: 300 donneurs.

Suite de la Une

STADE

Stade: le projet d'un toit rétractable refait surface

Cela dit, la solution qu'avait retenue l'ancien conseil d'administration de la RIO (dont tous les membres ont été remplacés à l'exception de M. Berthiaume) n'est pas écartée pour autant. Dans un premier temps, le comi-

té s'attaquera à la révision et à la validation « des solutions déjà étudiées par la RIO ». Il pourra même, s'il le juge à propos, « étudier toute autre solution de toiture jugée avantageuse ».

Il faut cependant noter que ses travaux passent obligatoirement par la réévaluation du projet d'une toiture rétractable. « Cela me semblait s'imposer, explique la ministre. Un comité

d'experts s'était dit convaincu de la viabilité de la toiture actuelle à condition d'en modifier un certain nombre de composantes. À l'époque, j'avais été étonnée de constater qu'on n'avait pas fouillé cette solution, pourtant moins coûteuse, avant d'aller de l'avant avec le projet de toiture fixe. »

La plupart des études ayant déjà été effectuées, Mme Dion-

ne-Marsolais s'attend à ce que le Comité consultatif arrive à produire ses recommandations assez rapidement. En novembre dernier, une firme d'experts avait assuré que la sécurité des usagers n'était aucunement menacée par le moratoire d'un an. Cela constitue une échéance; il faut aussi veiller à ce que les prochains travaux ne chassent pas les Expos du Stade. La ministre se dit confiante. □

COTE

Moody's abaisse la cote de crédit de Montréal

pour rétablir la crédibilité financière de la Ville? a demandé l'opposition. Très volubile, le maire a fait état de la demande

faite au gouvernement du Québec de recourir au lock-out lors de conflits de travail. Puis il a indiqué que des mesures seront annoncées prochainement pour assainir la fonction publique montréalaise et le financement des paramunicipales. « Pour relancer le développement économique, nous allons faciliter

l'émission des permis, mettre fin à l'exode urbain des classes moyennes en recourant à des programmes de construction résidentielle ou de rénovation urbaine. »

La décote de crédit imposée par Moody's risque d'avoir des effets sur le taux d'intérêt des futurs emprunts de la Ville.

Heureusement, la Ville a, depuis janvier, pris une longueur d'avance en renouvelant des emprunts venus à échéance ou en recourant au marché obligataire pour une somme de 200 millions. D'ici la fin de l'année, ses autres besoins d'emprunt pour financer les investissements sont évalués à 125 millions. □

POSTES

Radio-Québec coupe le quart de ses postes

compagnement personnel et professionnel ont été offerts aux employés affectés par les coupures. Les principales victimes sont les employés de production, les cadres et le personnel non syndiqué.

Radio-Québec devra effectuer d'autres compressions pour atteindre l'équilibre budgétaire en 1995-96.

La direction profitera de l'expiration des conventions collectives, en décembre 1995, pour modifier les structures et apporter des changements. Elle n'exclut pas la possibilité d'abolir d'autres postes.

« Nous allons continuer à rechercher des manières de faire

pour équilibrer les budgets dans les années subséquentes, a expliqué Jean Fortier. Nos façons de faire ont de l'âge; elles ne sont pas toutes adaptées aux techniques d'aujourd'hui. Il faut les simplifier si on veut être efficace. Le départ de 164 employés est l'occasion rêvée de débureaucratiser la Société. »

Le comité de sages mis sur pied par le premier ministre Parizeau pour revoir le mandat de

Radio-Québec doit soumettre son rapport à la fin juin. Le Conseil d'administration de la Société a néanmoins adopté lundi le plan de programmation 1995-96 de l'Autre télévision.

Ce plan se matérialisera sous réserve de l'adoption du budget global de la Société, a précisé M. Fortier. On sait qu'il comprend une émission d'information régionale quotidienne et une nouvelle émission de services. □

PARIZEAU

Parizeau éteint tous les espoirs

faisait pas une condition essentielle et aurait accepté une dilution des capital-actions de la société en commandite formée par les Nordiques.

Le gouvernement proposait aussi d'éponger les déficits des Nordiques au cours des deux prochaines années, jusqu'à concurrence de 7 millions par an. Durant cette période, l'équipe aurait dû remplir deux conditions: vendre les loges corporatives d'un éventuel nouveau Colisée et limiter la croissance de ses dépenses. Si l'exercice avait été concluant, l'État aurait accepté de financer la construction d'un nouvel amphithéâtre au moyen d'une taxe volontaire, sans doute une loterie.

Mais les Nordiques veulent bien davantage. Entre autres, que le gouvernement prenne entièrement à sa charge tous leurs déficits futurs. « C'est une pompe branchée sur le fonds consolidé du Québec », a rétorqué Jean Royer, chef de cabinet du premier ministre. Il a ajouté qu'aucune entreprise privée ne profiterait de pareil privilège.

Dans une ultime tentative de convaincre le gouvernement d'implanter un casino à Québec,

Marcel Aubut exige désormais une rencontre avec le premier ministre Parizeau. Mais celui-ci n'envisage pas pour l'instant d'acquiescer à sa demande. Le gouvernement a réitéré sa confiance en son négociateur, M. Jolli-Coeur, et c'est à lui que le président des Nordiques devra s'adresser. Plus encore: pas question pour l'État de discuter de l'ouverture d'un casino et de négocier à partir d'une base différente de celle présentée dans sa proposition.

Cette attitude est dénoncée par les Nordiques. Leur porte-parole, Jean Martineau, a été direct: « Difficile de comprendre pourquoi M. Parizeau est incapable de prendre 30 minutes de son temps pour tenter de sauver une entreprise générant 50 millions par an en retombées économiques. »

Les Nordiques, a ajouté M. Martineau, veulent une solution à long terme pour assurer le maintien des Nordiques dans la capitale. Ils rejettent ce scénario d'aide temporaire, affirmant que l'expérience, déjà tentée au Manitoba pour sauver les Jets, a constitué un échec.

Le gouvernement, de son côté, explique que M. Aubut a lui-même reconnu, avant la signature, en janvier dernier, de la nouvelle convention collective entre les propriétaires d'équipe et l'As-

sociation des joueurs, que l'adoption d'un plafond salarial et d'un mécanisme d'aide aux équipes à bas revenus était essentiel pour garantir l'avenir des Nordiques à Québec. Or, ces conditions n'ont pas fait partie de l'entente.

Existe-t-il encore un espoir de sauver les Nordiques? Il faudrait presque un miracle. Des sources bien informées soutiennent que M. Aubut pourrait annoncer dès les prochaines heures la vente de l'équipe à Comsat Video de Denver. Hier soir, certains actionnaires des Nordiques ont eu des conversations privées afin de déterminer si une ultime tentative était possible pour garder l'équipe à Québec. Mais l'optimisme n'était pas au rendez-vous.

Il est clair que deux d'entre eux, le Fonds de solidarité de la FTQ et l'épicerie Métro-Richelieu, ont estimé intéressante l'offre du gouvernement. Mais M. Aubut leur a expliqué la dure réalité économique du hockey professionnel: impossible de limiter la croissance des dépenses de l'équipe à un niveau inférieur à 10 p. cent par année si le Canadien de Montréal, compétiteur direct des Nordiques, travaillait avec un budget beaucoup plus élevé.

Ces actionnaires ont alors compris que les déficits d'exploitation des Nordiques seraient

sans fin. Et que jamais le gouvernement n'accepterait d'éponger à tout jamais ces pertes.

De plus, la presque totalité des actionnaires est indispensée par le désir de l'État de devenir actionnaire des Nordiques. M. Parizeau a émis cette suggestion afin de protéger les intérêts des contribuables si l'équipe devait finalement être vendue dans deux ans.

« Ça risque d'être l'enfer, a dit l'un d'eux, qui a requis l'anonymat. Chaque fois que Joe Sakic recevra une augmentation de 500 000 \$ par an, les gens vont demander comment le gouvernement a pu autoriser ça pendant qu'il ferme des lits d'hôpitaux. »

L'argument a du poids. À preuve, cet incident survenu à Winnipeg, où le gouvernement du Manitoba a jadis contrôlé 32 p. cent des actions des Jets. Quand la direction de l'équipe a offert, comme c'est la coutume, un cadeau de Noël à ses joueurs, plusieurs leaders d'opinion ont dénoncé ce geste, arguant que les sommes d'argent utilisées auraient plutôt dû profiter aux enfants dans le besoin.

Bref, l'avenir des Nordiques à Québec est plus sombre que jamais. Et rien n'indique qu'un renversement de situation est dans les cartes, contrairement à la situation en cours à Winnipeg où un dernier effort est fait pour sauver les Jets. □

Branle-bas de combat pour une directrice

MARC THIBODEAU

■ Branle-bas de combat hier à la réunion du conseil de la commission scolaire Sainte-Croix, où près de 60 personnes s'étaient réunies vers 20 h pour empêcher que la directrice de l'école primaire Morand-Nantel, Nicole Cardinal, ne soit transférée à l'école Saint-Clément, qui compte près de deux fois plus d'élèves que Morand-Nantel.

Il y avait aussi, en plus des partisans de Mme Cardinal, une centaine d'autres personnes venues appuyer l'un ou l'autre des six gestionnaires touchés par le plan de réaffectation du personnel que se proposaient d'entériner les commissaires.

« Je veux vous dire à quelle point nous apprécions le travail de Mme Cardinal à la tête de notre école », a lancé une enseignante de Morand-Nantel sous les cris enthousiastes de la foule.

D'autres intervenants sont venus au microphone pour protester contre les trans-

ferts annoncés avant qu'un des commissaires ne demande lui-même des renseignements quant aux motifs de cette décision. Craignant le dévoilement de « renseignements nominatifs » concernant la principale intéressée, la présidente du conseil, Thérèse Le Brocq Lalonde, a obtenu le huit clos.

« C'est de la démocratie, ça ? » a demandé Linda Peters, membre du conseil d'orientation de l'école Morand-Nantel. Mme Peters était l'une des personnes à l'origine d'une pétition d'appui à Mme Cardinal signée par plus de 200 parents.

Les hauts cris de la foule n'auront finalement rien changé puisque les commissaires ont voté en faveur du projet, et du transfert de Mme Cardinal, par neuf voix contre trois. Et ce, même si la directrice, comme elle l'avait indiqué plus tôt, ne souhaitait pas un tel transfert.

Selon le directeur général, Pierre Grou, la décision a été prise en fonction « des besoins de l'organisation ».

LAROUSSE

Larousse erre sur le Québec

400 pages *Journal de l'année 1994* que Larousse vient de lancer, *La Presse* a pu constater ceci en page 145: « Chacun sait que les Québécois peuvent voter pour les indépendantistes sans pour autant opter pour la sécession; cela n'empêche pas M. Bouchard d'annoncer un nouveau référendum pour l'année 1995. En face, les provinces anglophones menacent de demander des conditions draconiennes au cas où l'indépendance serait adoptée. M. Bouchard forme un gouvernement équilibré, avec notamment aux Finances Jean Campeau, acquis récemment aux thèses séparatistes, mais connu pour sa grande prudence. »

Pourtant, Larousse avait une première fois bien employé le nom de M. Parizeau en parlant de sa victoire du 12 septembre 1994 sur les libéraux de Daniel Johnson, élection qui risquait de faire mal au « bilan globalement positif de Jean Chrétien ».

« C'était sans compter avec l'incontournable problème québécois », conclut l'auteur anonyme de l'article sur le Canada. □

François Chartier ajoute un prix à son palmarès

LISA BINSSE

■ Le sommelier québécois François Chartier a remporté hier le troisième prix du Concours international de sommellerie.

Il a fini derrière Shynia Tasaki, un Japonais, et Olivier Pousier, un Français.

L'épreuve, qui se tient tous les trois ans, était organisée par l'Association internationale des sommeliers professionnels, un organisme qui compte 20 pays membres et trois observateurs. M. Chartier faisait face à 22 concurrents.

« Quand je me suis levé ce matin (mardi), je pensais que c'était fini pour moi », a-t-il confié à *La Presse*.

Il n'était pas satisfait de sa performance à la première épreuve, un examen écrit qui s'était déroulé la veille. Il dit avoir raté quatre ou cinq questions qui portaient sur les produits d'Autriche, plutôt délaissés par les spécialistes.

C'est hier toutefois qu'il a su

donner la mesure de son talent. Dans la phase du concours Harmonie mets et vins, on servait sushis et thon frais, accompagnés d'un blanc et d'un rouge. L'épreuve consistait à identifier le pays, la région et le cépage de chacun des vins et de formuler une recommandation quant à sa qualité pour accompagner le plat.

Pour le blanc, il s'agissait d'un chardonnay de Bugey, un VDQS de Haute-Savoie. M. Chartier a bien trouvé qu'il avait affaire à un chardonnay du nord de la France, mais il a opté pour la région de Chablais. Pour le rouge, il a tapé dans le mille: un sangiovese d'appellation Brunello di Montalcino, un fameux vin toscan.

Le rouge fonctionnait bien avec les sushis accompagnés de sauce soya mais le blanc était meilleur sans sauce, a conseillé M. Chartier.

Cette épreuve s'est déroulée devant 3000 personnes, le plus gros concours auquel ait eu à

participer M. Chartier. « Les Japonais ont été extraordinaires. C'est une compétition très difficile. Les Japonais travaillent très fort », a confié le sommelier, qui œuvre au Bistrot à Champlain, dans les Laurentides.

« Je portais pour gagner, je suis arrivé troisième, je suis content. »

Et la prochaine étape? « Ça fait six ans que je travaille comme un fou. C'est fini pour moi les concours. Désormais, je serai sommelier deux jours sur sept. Le reste du temps, j'enseignerai et animerai mon club de dégustation privé. »

Dernièrement, M. Chartier s'était signalé en gagnant le premier prix du concours de sommellerie sur les vins et spiritueux de France.

Le présent concours portait sur les vins et spiritueux du monde. Il a lieu tous les trois ans. Le prochain concours aura lieu en Autriche. Et par exception, le 10e concours se déroulera en l'an 2000 au Canada, vraisemblablement à Montréal.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour

À la suite du rejet de sa dernière offre par la direction des Nordiques, hier, croyez-vous que le gouvernement du Québec devrait faire une autre proposition à Marcel Aubut et à ses associés?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.



La Presse

Croyez-vous que le gouvernement québécois favorise la ville de Québec au détriment de Montréal? À cette question posée hier, 86p. cent des lecteurs ont répondu non.

La quotidienne

à trois chiffres

785

Tirage d'hier

à quatre chiffres

5152

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des Services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

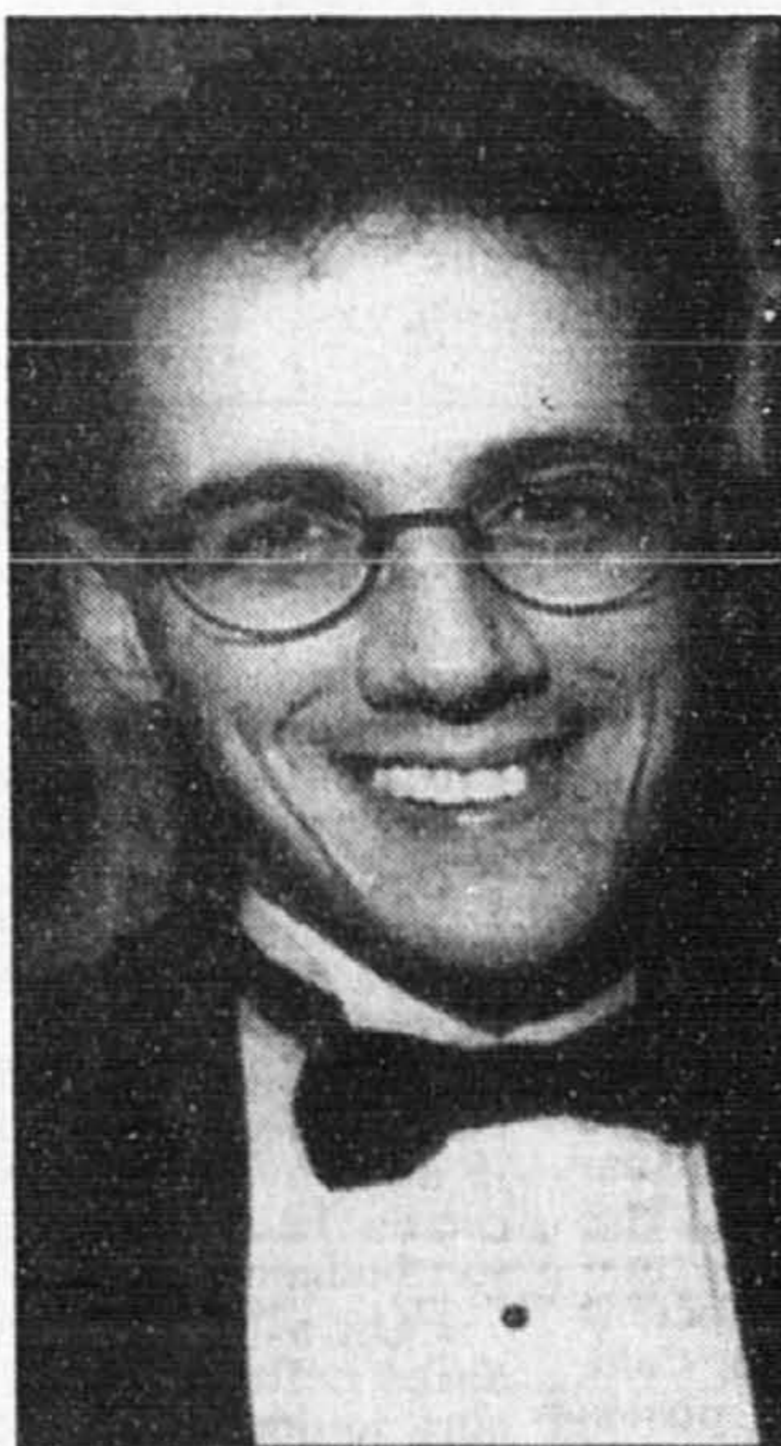
RENSEIGNEMENTS 285-7272



20-3

MERCREDI
17 MAI 1995

CODE DU JOUR



François Chartier

♠ BLACKJACK ♠ ROULETTE ♠
 ♦ BACCARA ♦
 ♥ ROUE DE FORTUNE ♥
 MISE : 1 \$ à 500 \$

La Presse

du 15 au 29 mai 1995
de 14 h à 2 h.

Entrée et stationnement gratuits

AU PROFIT DE LA FONDATION MAURICE RICHARD

Un vrai
CASINO
à
BLUE-BONNETS



DECOUVERTE D'UN OBUS

Les employés municipaux ont découvert un obus, hier matin, en procédant à des travaux d'excavation en face du 1728, rue Fayolle, à Verdun. Ils ont fait appel à des spécialistes du Groupe d'intervention technique de la Sûreté du Québec pour déterrer l'engin, avant de le remiser en lieu sûr. Il s'agit d'un obus de 105 mm pesant près de 10 kilos.

TRAFIQUANTS CONDAMNÉS

Le juge Yves Lagacé a condamné, hier à Montréal, Jorge Berrardo à 20 ans et trois mois de prison, et Guiseppe Latta à 12 ans et quatre mois, après qu'ils eurent reconnu leur culpabilité à des accusations de trafic de drogue. Berrardo et Latta avaient été arrêtés par la Sûreté du Québec après la saisie de trois véhicules récréatifs à Los Angeles. Dans deux d'entre eux, les policiers avaient saisi 680 kilos de cocaïne destinés au marché montréalais. Ils avaient choisi un procès devant jury qui devait commencer dans quelques mois. Mais ils ont changé d'avis et ont décidé de plaider coupable.

VOEU EXAUCÉ

Après plus de trois heures d'occupation d'un minibus du service de transport adapté de la STCUM, avant-hier devant le bureau du premier ministre québécois, situé au siège social d'Hydro-Québec à Montréal, les usagers ont obtenu un engagement écrit prévoyant une rencontre avec M. Parizeau, d'ici au 30 juin, pour régler les problèmes au transport adapté de la STCUM. Ils réclamaient que cette rencontre ait lieu avant le 25 mai. Et d'ici à deux semaines, les usagers devraient rencontrer le député Denis Lazure pour discuter, en profondeur, du dossier du service de transport adapté de la STCUM.

ORPHELINS DE DUPLESSIS

À la suite de l'abandon des procédures, le juge André Denis, de la Cour supérieure du Québec, a rejeté le 24 avril dernier une requête pour autorisation d'exercer un autre recours collectif dans le dossier des orphelins de Duplessis, soit celle de Joseph Sylvestre, requérant contre la Communauté des Soeurs de la Charité de Québec et le procureur général du Québec. Par ailleurs, le juge Denis entendra la requête concernant Marion Kelly, la Communauté des Soeurs de la Charité de Québec et le procureur général du Québec, les 12, 14, 15 et 16 juin, à Montréal.

AMENDES BOEUF

Deux entreprises ontariennes ont été condamnées à des amendes totalisant 5 000 \$, à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour des infractions à la Loi sur la santé des animaux et la Loi sur les produits agricoles, a annoncé hier le ministre fédéral de l'Agriculture. La compagnie Martin Brower Ltd., de Mississauga, a écopé une amende de 3 000 \$ pour avoir importé au Canada de la viande qui n'avait pas été inspectée. L'infraction avait été commise le 7 novembre 1994 au poste frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle. Un camion de l'entreprise s'était présenté au poste-frontière avec 37 boîtes de produits alimentaires alors que la facture présentée à l'inspection faisait état de la présence de 34 boîtes. Les trois boîtes additionnelles contenaient des côtes de boeufs congelées. Pour sa part, la compagnie All Canadian Beef, de Hamilton, a été condamnée à 2 000 \$ d'amende pour avoir expédié à un client de Saint-Jean-sur-Richelieu en novembre 1993 du boeuf non classé dans des contenants portant la mention Canada A-1 ou Canada AA.

RAPPEL DE BALANCOIRES

Playskool retire volontairement la Balancoire 1-2-3 du marché. C'est qu'une cinquantaine de consommateurs canadiens et américains ont informé la compagnie que des enfants sont tombés de la balancoire, subissant des blessures allant de l'ecchymose à un nez cassé. L'appareil peut être utilisé en trois fonctions: balancoire pour bébés, balancoire à dossier, balancoire simple. Lorsque l'appareil est en position balancoire pour bébés, la barre de retenue devant la balancoire peut sembler verrouillée alors qu'elle ne l'est pas.

OPÉRATION JOCUS

Depuis le 9 mai dernier, 612 établissements ont été visités par la police, qui a saisi ou identifié un total de 1 856 vidéopokers ne portant pas les sceaux gouvernementaux légaux. L'opération Jocus est prévue jusqu'au 22 juin à travers le Québec.

«C'est de valeur que ce soit ton frère...»

L'agent Raymond Barnabé témoigne au procès de ses cinq collègues

YVES BOISVERT

■ Quand Raymond Barnabé a vu un homme qui ressemblait à son frère être escorté par deux policiers vers une auto-patrouille, il a été étonné; mais il s'est dit qu'il était en sécurité.

M. Barnabé, 52 ans, lui-même policier à la CUM, témoignait hier au procès des cinq agents qui sont accusés de voies de fait graves aux dépens de son frère Richard.

Raymond Barnabé était en vacances, le 14 décembre 1993. Il a l'habitude de se lever autour de 5 h; mais, cette nuit-là, il s'est réveillé à 3 h. Il était en train de se faire un café quand sa femme lui a dit, vers 3 h 45, qu'il y avait des voitures de police devant la maison.

Il s'est rend dans son salon pour voir ce qui se passait. Il a alors vu des voitures de police. Il est retourné prendre son café, puis est revenu dans le salon.

«J'en ai déduit qu'il y avait peut-être un voleur d'auto. J'ai pensé qu'il se cachait peut-être dans la cour. J'ai allumé les trois lumières extérieures.»

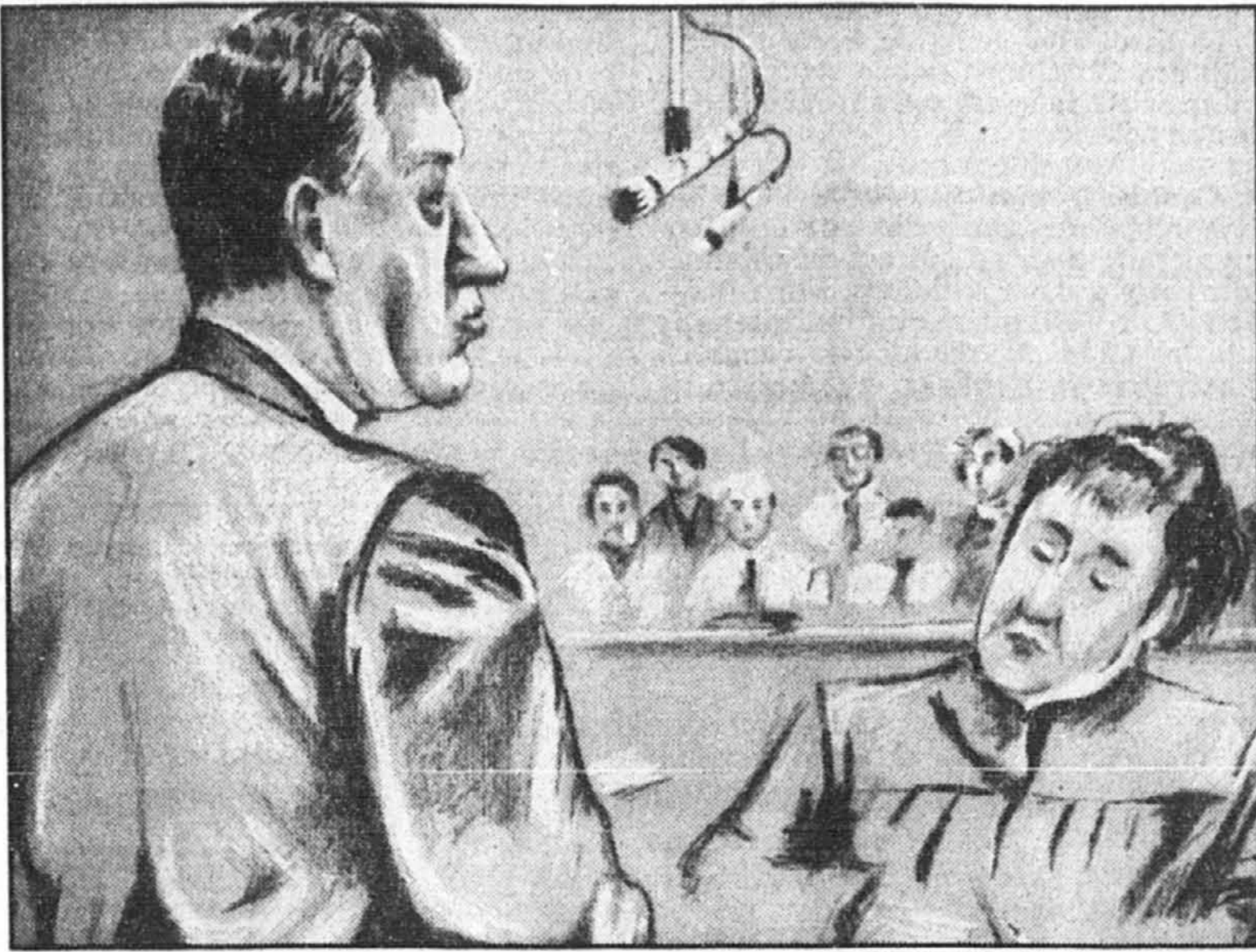
Quand il est retourné pour la troisième fois regarder par la fenêtre de son salon, Raymond Barnabé a vu deux policiers escorter un homme qui avait la même allure que son frère, vers une voiture du poste 44.

«J'ai cru reconnaître mon frère. Richard avait une grosse barbe et des cheveux longs. On l'appelait Jésus.»

Il s'est dit qu'il appellerait au poste 44 pour savoir ce qu'il en était. Mais quelqu'un a sonné à la porte. C'était l'agent Michel Vadeboncoeur, 31 ans, un des cinq accusés.

Poliment, il lui a dit qu'une remorqueuse viendrait sous peu chercher la voiture qui se trouvait dans son entrée.

Raymond Barnabé a informé Vadeboncoeur qu'il est lui-même policier au poste 51, sur quoi Vadeboncoeur lui a



Raymond Barnabé, policier à la CUM et frère de Richard Barnabé.

DESSIN GHYSLAINE BARIL, TVA-La Presse

confié qu'il avait un frère policier au poste 51.

Vadeboncoeur a expliqué ensuite que les policiers des postes 44 et 45 avaient pris en chasse un individu qui avait brisé une vitre dans une église et qu'il avait abouti devant chez lui. Vadeboncoeur a émis l'opinion que peut-être l'individu conduisait une voiture volée. Il a ajouté qu'en arrivant devant la maison de Raymond Barnabé, il était sorti avec une bouteille d'eau en criant «Tirez-moi! Tirez-moi!»

«Il a été chanceux d'avoir eu une

bouteille d'eau parce qu'il se serait fait tirer», a ajouté Vadeboncoeur.

Sur ce, il s'est fait donner par talkie-walkie l'identité du «suspect»: Richard Barnabé. Raymond a dit au policier qu'il s'agissait de son frère.

«C'est de valeur que ce soit ton frère: il est pas mal amoché», lui a répondu Vadeboncoeur. Une agent féminin s'est approché de Vadeboncoeur et lui a chuchoté quelque chose à l'oreille. Vadeboncoeur a alors dit qu'il devait partir.

À une question de l'avocate de Vade-

«Attention! Il y a des gens aux fenêtres!»

YVES BOISVERT

■ L'agent Diane-Josée Brissette, 25 ans, de la police de Laval, a dit au jury avoir entendu sa consœur Manon Cadotte lancer une mise en garde aux policiers pendant l'arrestation de Richard Barnabé.

Mme Brissette était arrivée sur les lieux de l'arrestation au moment où Richard Barnabé était maîtrisé par les policiers de la CUM. Avant que les policiers ne soulèvent Barnabé, Mme Brissette a entendu: «Attention, il y a des gens dans les fenêtres!»

Ces paroles ont été prononcées par une collègue qu'elle a identifiée par la suite comme étant Manon Cadotte, un des cinq accusés.

D'autre part, comme sa collègue Chantal Vachon, 26 ans, l'agent Brissette a eu l'impression en entendant les paroles «pâteuses» de Barnabé qu'il était peut-être ivre. Mme Vachon, cependant, n'a pas entendu Manon Cadotte.

L'agent Richard Piché, 32 ans, du poste 44, a été le premier à venir témoigner de ce qui s'y est passé. La nuit du 14 décembre 1993, il répondait au téléphone, accueillait les détenus, veillait à l'heure de leurs repas, etc.



L'agent Diane-Josée Brissette, de la police de Laval.

DESSIN GHYSLAINE BARIL, TVA-La Presse

Il a vu arriver, vers 4 h 10, les policiers Pierre Bergeron et André Lapointe avec Barnabé. Un des deux a dit: «Attention, il crache.» Piché s'est reculé. Barnabé a laissé sur le comptoir une trace de sang d'environ 10 cm de diamètre, que le policier a essuyée.

L'agent Piché a souligné que les policiers doivent remplir un rapport après une arrestation, mais n'a pas précisé si cela a été fait.

Le patron du poste, le lieutenant Po-

huc, a demandé qu'on envoie Barnabé à l'hôpital. «Mais j'ai entendu dire que le détenu refusait d'y aller.»

Urgences Santé a donc été appelé.

M. Piché a entendu «parler fort» quand les policiers sont allés reconduire Barnabé dans la cellule.

Après quelques instants, Manon Cadotte est venue chercher Piché. Il ne se souvient plus si c'était parce que les policiers étaient fatigués, ou s'ils avaient besoin d'aide.

Toujours est-il qu'il s'est rendu dans la cellule numéro trois, où il a vu «quatre, cinq ou six» policiers «de dos, penchés». Il a demandé s'ils avaient besoin d'aide, et ceux-ci ont répondu non. Bergeron était à la porte. Cadotte était aux pieds de Barnabé (qui était étendu). Il n'a pas identifié les autres et n'a pas vu de sang.

De retour à son poste, le témoin a regardé à quelques reprises sur l'écran qui reproduit les images de la caméra placée dans la cellule.

«Je ne voyais rien de spécial», a-t-il dit.

Plus tard, il a vu un ambulancier d'Urgences Santé faire un massage cardiaque à Barnabé.

La preuve de la Couronne se poursuit ce matin.

Alors directeur de Domrémy, un membre de l'exécutif de la CECM a été critiqué pour incurie administrative

MICHÈLE OUIMET

■ Maurice Prévost, le commissaire de la CECM membre du parti catholique au pouvoir qui aurait tenu des propos xénophobes et racistes au cours du congrès de la Human life International, était le directeur général de Domrémy Montréal au moment où cet organisme a connu d'importants problèmes qui ont mené à sa mise en tutelle, en 1985.

M. Prévost est sévèrement critiqué pour son incurie administrative dans un rapport de vérification écrit par des fonctionnaires du ministère de la Santé en juin 1985 et dont La Presse a obtenu copie.

Domrémy est un centre d'accueil et de réadaptation pour alcooliques et toxicomanes. M. Prévost a été le directeur général de ce centre pendant de nombreuses années, jusqu'à ce qu'il démissionne le 1^{er} mai 1985, au moment où le conseil d'administration s'appretait à le congédier.

M. Prévost est aujourd'hui membre du comité exécutif de la CECM et il fait partie de l'équipe de Michel Pallascio, le Regroupement scolaire confessionnel. Il a été élu commissaire pour la première fois aux élections de novembre 1994.

«Ni le directeur général (Maurice Prévost), ni les autres directeurs, écrivait les vérificateurs du ministère de la Santé en 1985, n'ont été en mesure

de structurer une programmation cohérente. Il y avait absence de plan directeur; aucun programme; aucun cadre, aucune philosophie maison n'a été développée.»

Les vérificateurs reprochent aussi à Maurice Prévost de nombreuses irrégularités administratives.

«En plus de ne pas suivre les règles sur les frais de repas et de représentation, note le rapport, le directeur général ne fait pas approuver ses comptes de dépenses par une autorité supérieure.»

Les comptes de dépenses de M. Prévost ont d'ailleurs été passés au peigne fin.

«Le directeur général faisait entre cinq et 15 voyages par mois au centre-ville de Montréal et facturait à chaque fois le kilométrage aller-retour même s'il demeurait à Laval, écrivent les vérificateurs. Il prenait souvent des repas avec des membres du conseil d'administration et certains excèdent 600 \$.»

M. Prévost avait droit à une auto

louée pour son travail mais, précisent les vérificateurs, il l'a «utilisée pour des fins personnelles sur une distance de 6 496 kilomètres» et il facturait le kilométrage même si tous les frais d'entretien et de location étaient payés par Domrémy.

M. Prévost a fait décorer son bureau (tapis, stores et rideaux) pour une somme de 5 700 \$ et le contrat de décoration a été octroyé à la femme d'un membre du conseil d'administration, sans soumission publique.

La plupart de ces faits ont été corroborés par le tuteur nommé par Québec à Domrémy, Yves Matteau, dans un rapport déposé le 5 décembre 1985, révisé le 27 janvier 1986 et dont La Presse a copie.

Le comité exécutif du conseil consultatif du personnel clinique de Domrémy a aussi fait son propre rapport, en septembre 1985, intitulé Mémoire sur la crise vécue à Domrémy-Montréal depuis l'été 1984 et dont La Presse a également obtenu copie.

«Déjà en place depuis longtemps, écrivent les auteurs du rapport en parlant de Maurice Prévost, il est connu des cliniciens comme étant d'une efficacité douteuse au plan du fonctionnement personnel et inter-personnel. À



Maurice Prévost

On taxe pleinement les couches pour bébés. On exempte à plein les fiducies familiales. Pourquoi?

IL Y A UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE UN BUDGET. AVEC ÉQUITÉ.

CEQ

Les CLSC de Montréal prolongent leurs heures d'ouverture

Réforme des soins de santé oblige, le nouvel horaire des CLSC passe de 35 à 60 heures par semaine

DENIS ARCAD

■ Prélude au « virage ambulatoire » prévu par la réforme des soins de santé, l'augmentation des heures d'ouverture des 30 CLSC de Montréal sera chose faite d'ici quelques semaines.

« D'ici juin, 27 des 30 CLSC de Montréal devraient avoir réussi à adopter le nouvel horaire de 60 h par semaine, qui sera de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi », a déclaré hier Jean-Guy Poirier, directeur adjoint de la Fédération des CLSC du Québec.

« Les autres, qui avaient quelques problèmes de budgets, devraient être capables de se débrouiller pour adopter

le nouvel horaire d'ici l'automne », ajoute-t-il.

L'horaire antérieur était de 35 h par semaine. L'augmentation se fera sans augmentation des coûts, souligne M. Poirier.

Les CLSC se verront confier des responsabilités supplémentaires considérables dans la foulée des fermetures d'hôpitaux annoncées récemment. Notamment au chapitre des soins post-opératoires à domicile et autres services dits « dans le milieu de vie », comme on dit dans le jargon des bureaucrates de la santé.

Cinq des CLSC montréalais seront ouverts 24 h sur 24, sept jours par semaine, ce qui complètera le réseau. Une

personne tombant malade durant la nuit serait dirigée vers ces cinq CLSC centraux par le réseau téléphonique Info-Santé, qui sera lui-même renforcé.

La directrice générale de la fédération des CLSC du Québec croit que la réforme de la santé est engagée sur la bonne voie.

Comme la crise du pétrole
Après avoir manifesté une certaine inquiétude pour ce qui est du financement il y a deux semaines, Mme Jeanne-D'Arc Vaillant estime maintenant que les CLSC devraient être capables d'accroître leur rôle en « première ligne » des soins de santé au Québec. « Avec le virage ambulatoire et l'aug-

mentation des services à domicile, on est en train de faire au système de santé du Québec ce que les constructeurs automobiles ont fait avec leurs voitures durant les années 1970, à la suite de la crise du pétrole, a-t-elle indiqué. Ils ont réduit la taille et la consommation des voitures. Aujourd'hui, nous conduisons des voitures plus petites, mais ça ne nous empêche pas de nous rendre du point A au point B.

« Si on ne faisait pas ce virage, ce serait impossible de maintenir la qualité des services. Nous hospitalisons trop et nous institutionnalisons trop. Nous nous orientons vers un type de soins à la scandinave, où ce n'est plus l'hôpital qui est au centre du système, »

Elle souligne toutefois que la réforme, une période critique de trois à cinq ans, « devra être gérée de près » et financée adéquatement.

Outre les 30 CLSC montréalais, il existe 21 « points de service » — chacun étant une extension locale d'un CLSC donné — disséminés sur le territoire. Il y a aussi quatre CLSC à Laval, et 33 autres dans les régions périphériques de Montérégie, Lanaudière et Laurentides.

Les 161 CLSC (plus 231 points de service) du Québec ont actuellement un budget de 715 millions, soit cinq pour cent des crédits totaux alloués à la santé.

Des chercheurs trouvent des vertus démocratiques à la fermeture d'hôpitaux

CAROLE THIBAUDEAU

■ Les fermetures d'hôpitaux, aussi difficiles qu'elles soient pour les malades et pour les employés, ont à tout le moins le mérite de sabrer démocratiquement tous les postes : ceux des préposés, des infirmières, des médecins, et des cadres qui les administrent.

Voilà une des réflexions entendues vendredi au premier colloque du GRIS, le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé, réunissant à l'Université de Montréal des chercheurs en administration de la santé, en médecine sociale et préventive et en médecine familiale. Le GRIS appartient à la faculté de médecine de l'université.

Qualité des soins

Lorsque le gouvernement applique des restrictions budgétaires à peu près également à tous les établissements sans en fermer aucun, cela conduit à l'abolition des postes les moins protégés, des postes d'exécutants où il se fait beaucoup de travail, explique M. François Champagne, directeur du GRIS et professeur en administration de la santé.

« La fermeture d'un hôpital a le mérite de couper également partout, affirme-t-il. La qualité des soins devrait être moins affectée que par des coupures uni-

quement à la base. »

Le GRIS poursuit depuis des années des recherches sur la qualité et l'organisation des soins de santé. De l'avis de M. Champagne, il est certain que plusieurs recherches des dernières années ont ouvert la voie aux décisions gouvernementales actuelles.

« Nous avons démontré que, dans certaines conditions, il est possible de fermer des lits, étant donné l'évolution des techniques de chirurgie d'un jour et la possibilité d'un virage en faveur des soins ambulatoires », explique M. Champagne.

Les chercheurs du GRIS viennent de la nécessité de rationner les soins de santé au Québec, mais réagissent du point de vue de l'usager du système, qui tient aussi le rôle du contribuable qui soutient ce système.

Les critères de qualité de soins diffèrent en effet suivant qu'on se place du point de vue du patient, de l'administrateur, ou du personnel soignant. Dans un des ateliers du colloque, on a démontré par exemple que si le médecin tient à donner une durée de consultation suffisante, le patient, pour sa part, s'inquiète beaucoup plus d'avoir un délai acceptable entre les consultations.

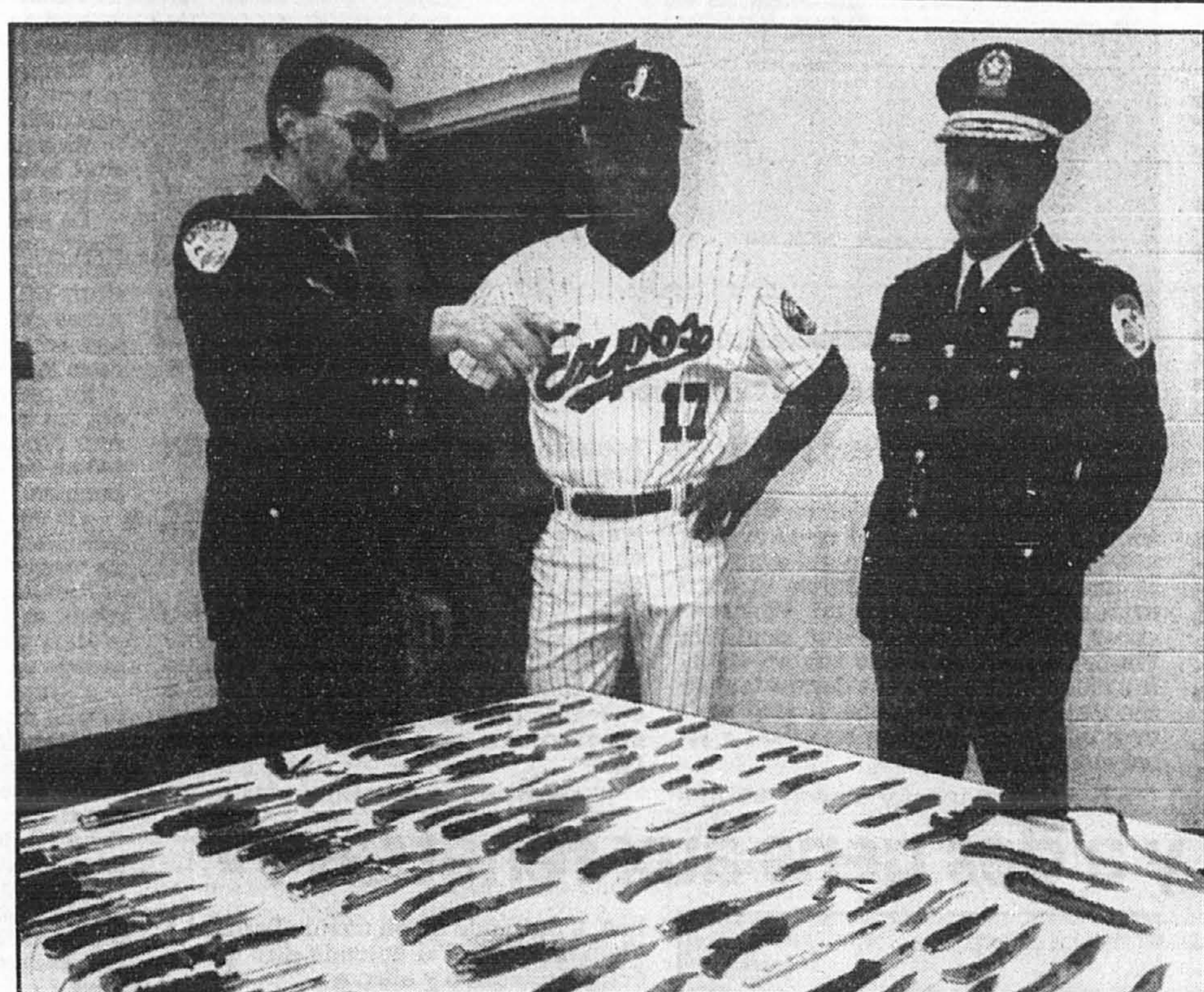


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Une impressionnante panoplie

La première collecte d'armes blanches organisée conjointement par le Service de police de la CUM et les Expos de Montréal a connu un succès inespéré. Le coordonnateur du programme, l'agent Marc Boucher, et le directeur-adjoint de la CUM, Pierre Sangollo, ont montré hier à Felipe Alou, gérant des Expos, l'impressionnante collection de 395 armes de toutes sortes.

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE

Bénéficiez, chez vous, d'une gamme complète de services et de soins de qualité.

A PARTIR DE 499 \$/MOIS



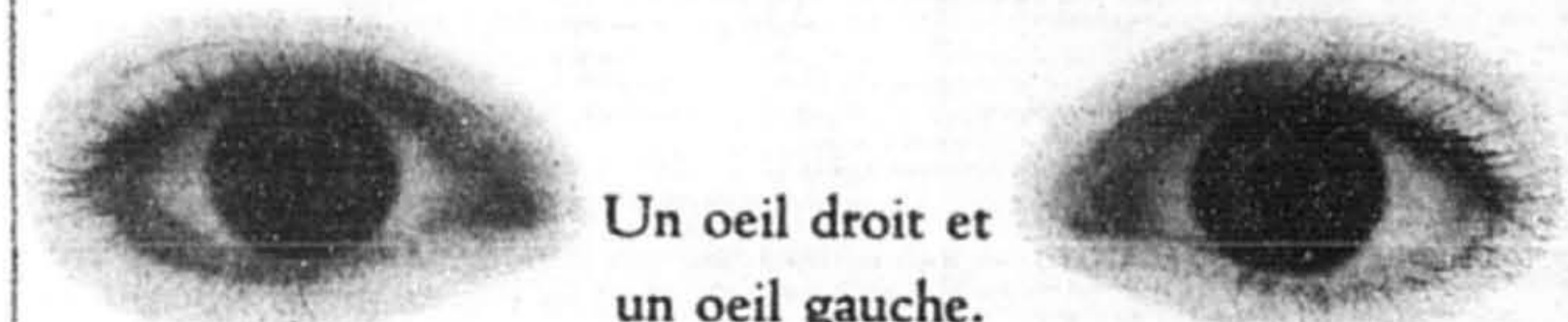
Centre commercial et clinique médicale sur place.
Soins légers pour personnes en perte d'autonomie.

LA RÉSIDENCE
Manoir Chomedey

NOUVEAU:
Soins à domicile à la carte.

1000, BOUL. CHOMEDEY, LAVAL (QUÉBEC) H7V 3X8 682-6686

Vous avez au moins deux bonnes raisons de lire cette annonce:



Un oeil droit et un oeil gauche.

Cessez donc de vous cacher derrière des lunettes ou des verres de contact. Grâce à une intervention au laser, simple et pratiquée en externe, la chirurgie au laser peut-elle vous aider? - Pour le savoir, communiquez avec notre

Centre LaserVision de Montréal au: 344-2020

et prenez un rendez-vous avec l'un de nos ophtalmologistes.

Cette annonce pourrait être la dernière chose que vous voyez avec vos lunettes!

Nous vous offrons une invitation gratuite à notre prochain séminaire qui se donnera:

Le 23 mai, 1995 à 18:30 heures

Dû au grand intérêt public, il devient nécessaire de communiquer avec nous pour réserver votre place.

Centre LaserVision de Montréal
Mail Décor Décarie
6900, boul. Décarie sud, (coin Vézina)
Bureau 217 A
Montréal (Québec) H3X 2T8
(514) 344-2020

LINCOLN

L'AUTHENTIQUE

CONTINENTAL 95 À partir de 47 297\$

MARK VIII 95 À partir de 47 211\$

TOWN CAR 95 À partir de 41 496\$

80 VOITURES DE COURTOISIE

Circuit
MERCURY

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2 H 30

6300, HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD 325-4700

La FTQ dénonce Rochon

■ « Le ministre Jean Rochon laisse à d'autres le soin d'appuyer sur la gâchette en s'octroyant un pouvoir discrétionnaire dans la fermeture des hôpitaux montréalais. »

C'est en ces termes qu'Alain Foisy, coordonnateur des négociations de la FTQ dans les secteurs public et parapublic, a dénoncé l'attitude du ministre de la Santé et des Services sociaux, au cours d'une conférence de presse, hier.

« M. Rochon est-il vraiment ministre ou simplement l'observateur distingué des « jobs de bras » accomplies par les régies régionales », a demandé le représentant de la Fédération.

M. Foisy reproche au gouvernement et aux régies régionales d'avoir mis la charrie devant les boeufs. « On ne peut se permettre un démantèlement à la pièce du réseau. Il faut une approche globale, qu'il s'agisse de la gestion des établissements, de la rémunération des médecins ou du coût des médicaments. »

Selon, Gilles Giguère, directeur adjoint du Syndicat canadien de la fonction publique, les syndicats ont le sentiment d'avoir été « trompés par des consultations bidon. »

La FTQ regroupe quelque 1 300 membres dans les établissements touchés de Lachine, Sainte-Jeanne-d'Arc, Reddy Memorial et le centre hospitalier Saint-Laurent.

« Si les fermetures à Montréal sont garantes de ce qui va se passer en région, il y a de quoi s'inquiéter », a conclu M. Foisy.

Le prix Killam décerné à trois scientifiques montréalais

MARIE-CLAUDE GIRARD

■ Trois scientifiques montréalais ont été récompensés, hier, par le prix Izaak-Walton-Killam décerné par le Conseil des Arts du Canada. Michel Chrétien, médecin chercheur à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, George Zames, professeur en génie électrique à l'université McGill et Myer Bloom, physicien à l'université de Colombie-britannique, ont reçu chacun une bourse de 50 000 \$ en hommage à leur contribution exceptionnelle à l'avancement des sciences.

« Quand on voit les noms prestigieux des anciens lauréats, on se sent très fier de se retrouver à leur suite », a déclaré le docteur Michel Chrétien. On se dit que finalement, notre travail a une certaine valeur. C'est quelque chose qu'on ne sent pas nécessairement au jour le jour. »

Que compte-t-il faire de ses 50 000 \$? « Avec une famille, des enfants et des petits-enfants, la question est déjà toute réglée! »

Après avoir dirigé pendant dix ans l'Institut de recherches cliniques de Montréal, le docteur Chrétien compte se consacrer davantage à la recherche au cours de la prochaine décennie. Ses travaux sur le clivage hormonal des grosses molécules pré-curseurs ont conduit à des applications possibles dans le traitement du sida, du cancer, de l'artériosclérose et des maladies dégénératives du cerveau.

Le second lauréat, l'ingénieur George Zames, n'en est pas à ses premières distinctions mais le prix Killam est, selon lui, le plus prestigieux qu'il ait remporté. « Je suis très heureux, très honoré. Ce n'est pas un prix spécialisé remis par des professionnels mais une récompense générale pour l'ensemble de mon travail. Le prix Killam est très respecté par les scientifiques. » Ses travaux sur les systèmes de commande des machines ont influencé de nombreux chercheurs et ont modifié la conception d'un grand nombre d'appareils tels les aéronefs et les logiciels commerciaux.

« C'est merveilleux de sentir son travail apprécié par ses collègues », a confié Myer Bloom, expert mondial dans le domaine des propriétés physiques des membranes biologiques. Né à Montréal et diplômé de l'université McGill, il a été pendant plus de trente ans professeur au département de physique de l'université de Colombie-britannique. Depuis peu à la retraite, le prix Killam va lui faciliter la poursuite de ses recherches.



PHOTO LUC SIMON PERREAULT, La Presse

Môman chez les bénéficiaires de l'Accueil Bonneau

L'Accueil Bonneau, qui fête cette année son 118^e anniversaire, est en quête d'une somme de 215 000 dollars dans le cadre de sa campagne annuelle de financement. L'institution entend effectuer des réparations pressantes à ses installations et procéder à la modernisation de bon nombre de ses équipements. Lancée à la mi-avril, la campagne a permis jusqu'à maintenant de recueillir 100 000 dollars, ce qui est nettement insuffisant pour donner suite à ces projets, selon Soeur Nicole Fournier, directrice générale de l'Accueil. Cependant, la célèbre Môman de la télésérie La p'tite Vie a servi la dinde au dîner hier à l'ensemble des bénéficiaires, dont Denis Bourdon (à gauche) et Michel Prévost.

La radiation à vie pour le Dr Marc Bissonnette ?

PAUL ROY

■ Le syndicat du Collège des médecins a requis la radiation à vie, hier, à l'encontre du Dr Marc Bissonnette.

L'avocat du chirurgien plasticien a pour sa part suggéré une radiation plus modeste de deux ans.

Les plaidoyers des deux parties sont survenus en début de soirée hier, à l'issue d'une journée qui a vu défiler une quinzaine de témoins vantant tour à tour les qualités autant professionnelles qu'humaines du médecin. Celui-ci a d'ailleurs fondu en larmes à plus d'une reprise au cours de son propre témoignage, tandis que sa femme renonçait à témoigner, incapable qu'elle était de retenir ses larmes.

Acquitté le 7 avril dernier en Cour supérieure d'une accusation d'agression sexuelle sur une patiente endormie — cet acquittement sera toutefois porté en appel —, le médecin fut, quatre jours plus tard, reconnu coupable de la même accusation par le Comité de discipline du Collège des médecins. Les faits reprochés au Dr Bissonnette sont survenus le 6 juillet 1993, et le médecin de 39 ans fait l'objet depuis le 31 janvier 1994 d'une radiation provisoire.

Hier, devant le tribunal du comté, l'avocat du syndicat, Me Jacques Prévost, a invoqué la protection du public pour appuyer sa demande de radiation permanente.

« On n'est pas ici pour punir le Dr Bissonnette, on est ici pour protéger le public », a-t-il rappelé d'entrée de jeu aux trois membres du tribunal, Me Guy Lafrance (président) et les docteurs Marcel Boulanger et Yves Dagenais.

Dans son plaidoyer, l'avocat du médecin, Me Daniel Payette, a tenté au contraire de faire valoir que la protection du public serait mal servie si le Dr Bissonnette ne devait plus pratiquer la chirurgie. Et il s'est efforcé d'assimiler la demande du syndicat d'une radiation permanente à « une condamnation à mort professionnelle ».

Faisant valoir l'absence d'antécédent et de préméditation, l'avocat de la défense, citant des témoignages dythirambiques de patients à l'endroit de son client, plus tôt dans la journée, a demandé : « Est-ce qu'on rend service aux patients en éliminant ce médecin-là de la profession ? »

Citant le témoignage de cette femme qui, s'étant tranchée la main gauche au complet, est venue témoigner que le Dr Bissonnette la lui avait recousue lors d'une opération qui avait duré

plus de 24 heures, Me Payette a lancé : « Cette femme, c'est aussi elle, le public ! »

Il faut dire qu'au cours de la journée, le tribunal avait été copieusement aspergé de déclarations inconditionnelles d'admiration de la part de collègues, de patients et d'amis du Dr Bissonnette.

Le Dr Jacques Papillon, lui-même un chirurgien plasticien réputé, a carrément déclaré aux membres du tribunal : « En toute franchise, je ne crois pas en la culpabilité du Dr Bissonnette. »

Le Dr Bissonnette, on s'en rappelle, avait nié avoir agressé sexuellement sa patiente. Il avait par contre reconnu avoir eu une relation sexuelle consensuelle avec elle sur la table d'opération.

Plusieurs autres médecins, dont plusieurs chirurgiens plasticiens, sont également venus témoigner de la grande compétence du Dr Bissonnette.

Une infirmière, chef d'équipe clinique de plastie à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Mme Rose Bourg, a dit de lui qu'il était un des meilleurs chirurgiens à l'hôpital et qu'il était adoré de ses patients. « C'est délicat, a-t-elle dit, je ne veux pas dénigrer les autres, mais son coup de bistouri est le plus solide. »

Une ex-patiente dont nous devons taire le nom a pour sa part déclaré que le Dr Bissonnette avait pris un samedi après-midi de congé, alors qu'elle était hospitalisée, pour venir la prévenir, à la demande de sa famille, que son père venait de mourir.

Même le curé de sa paroisse, le père André Legault, est venu vanter les qualités d'homme du Dr Bissonnette, dont il a baptisé les six enfants. Et de s'empresser de citer Jésus qui avait dit : « Que celui qui est sans péché lui lance la première pierre. »

Durant toute la journée, Louise Daigneault, l'épouse du Dr Bissonnette, s'est tenue à ses côtés. De temps à autre, le couple échangeait une parole, un sourire.

Et quand elle s'est amenée à la barre des témoins, elle paraissait très sereine. Mais sitôt interrogée sur ses enfants, elle a fondu en larmes et n'est pas revenue.

Son mari s'est lui aussi effondré après avoir lancé à l'adresse de ses pairs : « Le 6 juillet 1993, il n'y a jamais eu d'agression sexuelle ! »

Il a pleuré à quelques autres reprises, notamment quand il a déclaré : « La médecine, pour moi, c'est plus que mon gagne-pain, c'est ma vocation, c'est ma raison d'être ! »

Le tribunal devrait rendre sa sanction d'ici un mois.

400 litres d'essence dans un réservoir de 76 !

Toute une performance des travailleurs municipaux de Montréal

ANDRÉ PÉPIN

■ Il arrive que les travailleurs municipaux de Montréal réussissent à mettre 400 litres d'essence dans un véhicule équipé d'un réservoir de 76 litres !

Plusieurs véhicules, 20 p. cent de la flotte de 5 000 unités, se présentent toujours à la pompe le réservoir complètement à sec si l'on se fie aux réclamations. La consommation annuelle des véhicules d'une même catégorie révèle des écarts substantiels par exemple de 922,7 litres à 15 000 litres.

Ce sont là des exemples des « petites trouvailles » du vérificateur général de Montréal, M. Guy Lefebvre, qui remettrait hier son rapport annuel pour alerter le conseil, comme on le fait à des niveaux supérieurs, à Québec et Ottawa notamment.

Le vérificateur, qui fait ce travail depuis plus de vingt ans, n'accuse pas les employés de fraude, mais constate : « Là où il

y a des hommes, il y a de l'hommerie ». Il faut des contrôles sévères », dit-il. Des infractions criminelles sont-elles commises ? Le vérificateur ne peut le démontrer clairement, limitant son travail à des constatations générales, susceptibles d'alerter l'administration, les élus.

Le vérificateur général est un employé permanent de la ville. L'administration Bourque tente actuellement d'obtenir une modification à sa charte pour que son mandat soit limité à trois ans. Il faudra l'autorisation de Québec pour obtenir un tel amendement.

Des petits équipements appartenant à la ville disparaissent mystérieusement. Deux cents petits appareils dont 141 tondeuses, 19 pompes, 12 tracteurs tondeuses et 10 génératrices mis au rancart n'ont pas été retracés par le vérificateur. Rien n'indique que ces équipements ont été vendus comme le prévoit la réglementation municipale.

Le vérificateur souligne le manque de contrôle au centre d'enfouissement des déchets. Les entrepreneurs privés, œuvrant pour Montréal, sont soumis à des pesées quotidiennes, mais rien ne prouve que ces transporteurs de déchets n'effectuent pas des contrats privés, payés une deuxième fois par Montréal.

Le vérificateur s'est également penché sur les comptes de dépenses des dirigeants de différentes sociétés para-municipales, plus particulièrement à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHSM) que dirigeait M. Robert Cohen, en 1994. Les dépenses de la direction sont passées de 14 352 \$ à 20 477 \$, de 1992 à 1994.

Il est à noter que 53 p. cent des dépenses de repas réclamées en 1994 sont pour des repas pris avec des gens travaillant pour la société, une situation inacceptable, note le vérificateur. Il note que plusieurs déplacements, même à l'extérieur de Montréal, permettaient aux dirigeants de

l'organisme de jouer au golf. Plusieurs « billets de taxi » n'indiquaient aucune destination précise, déplore M. Lefebvre.

Plusieurs contrats de plus de 25 000 \$ accordés par des para-municipales ne font pas l'objet d'appels d'offre. Une firme peut se voir attribuer un mandat à la seule discrétion du contrôleur et du directeur général.

Le vérificateur note plusieurs anomalies, au sein des para-municipales, en ce qui a trait à leur administration générale. Les rapports sont incomplets, la dissolution de certaines retardée indûment, comme c'est le cas pour la Société des terrains Angus, dans l'est. Même s'il ne reste plus que deux terrains à vendre, les administrateurs sont toujours en place, ce qui coûte près de 10 000 \$ par année à la ville.

Le coût d'un manque de contrôle rigoureux n'est pas évalué précisément par le vérificateur. Ses remarques ne sont que des alertes, des interrogations, susceptibles de faire bouger l'administration.

Le Barreau s'oppose à la réforme de l'aide juridique

Presse canadienne

■ Le Barreau s'oppose vigoureusement au projet de réforme de l'aide juridique qui, loin de faire épargner 18 millions \$ au gouvernement, ne permettra aucune économie réelle en bout de ligne.

C'est ce qu'a prétendu la bâtonnière du Québec, Me Claudette Picard, lors d'une rencontre de presse hier à Montréal. Le Barreau du Québec demande qu'une commission parlementaire soit tenue sur ce projet de réforme.

Le ministère de la Justice augmente à 20 000 \$ le plafond de revenu pour certaines catégories de personnes admissibles, mais restreint les services qui seront couverts.

Le Barreau formule d'innombrables reproches à l'endroit de ce projet de réforme.

Il estime qu'à cause des nouvelles règles, entre 80 000 et 100 000 dossiers ne seront pas traités l'an prochain. « Ce n'est pas parce que plus de personnes seront financièrement admissibles que toutes ces nouvelles personnes tomberont automatiquement dans le cadre d'application des rares matières où l'aide peut être accordée », fait valoir le Barreau dans son mémoire sur la réforme de l'aide juridique.

De façon générale, l'organisme désapprouve le « virage radical », le « changement de philosophie » que suppose cette réforme. On passe d'une couverture presque totale des services de nature juridique à une couverture « très restreinte pour supposément plus d'individus », dénonce le Barreau.

Entre autres, l'organisme déplore le fait que l'aide juridique dispose d'une enveloppe budgétaire fermée.

**La Mazda MPV.
Petits paiements
pour grands espaces.**



MPV 1995

Financement à **3,9%*** 24 mois
5,9% 36 mois
6,9% 48 mois

Aucune limite de financement sur tous les modèles MPV

À partir de **359 \$*** LOCATION *Personnalisation* MAZDA
par mois/48 mois

Avec autant d'espace intérieur et un tel ÉQUIPEMENT STANDARD, la MPV vous donnera le goût de découvrir le monde. Moteur V6, 3 litres, avec 18 soupapes et transmission automatique, climatisation jumelée, freins ABS aux roues arrière, sac gonflable pour passager avant et barres latérales de protection. De plus, la MPV est accompagnée de la très rassurante garantie Mazda de 5 ans.

À vous l'espace, à vous l'aventure!

mazda
Je me sens bien

Une présentation de votre concessionnaire Mazda

*Crédit: Ces taux d'intérêt ne s'appliquent qu'aux modèles neufs Mazda MPV 1995. Sur approbation du crédit. Exemple: 10 000 \$ à 3,9% par année équivaut à 434 \$ par mois pour 24 mois et le coût de crédit est de 412 \$ pour une obligation totale de 10 412 \$. À 5,9% par année, le versement mensuel est de 304 \$ pour 36 mois et le coût de crédit est de 936 \$ pour une obligation totale de 10 936 \$. À 6,9% par année, le versement mensuel est de 239 \$ pour 48 mois et le coût de crédit est de 1 472 \$ pour une obligation totale de 11 472 \$. Taxe de location personnalisée Mazda: Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf MPV 1995 (UADY75C000) décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes et conditions de location personnalisée sont disponibles sur demande. Les offres sont valables exclusivement pour des achats de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Le crédit et le taux de location personnalisée ne peuvent être combinés. Les offres sont valables exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 mai 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

SPÉCIAL 4 MOIS
La Cité

LE BUSINESS CLUB DES ANNÉES '90
2,49 \$/jour
SEULEMENT

3 piscines - terrasse ensoleillée
50 cours aérobic - aquaforme - tennis
squash - cardio-vasculaire - musculation
bain vapeur - sauna - tourbillon

* Offre valide jusqu'au 31 mai 1995

3575 Avenue du Parc, Montréal (514) 288-8221

Vaillancourt : je n'ai qu'un seul patron, la population

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Gilles Vaillancourt n'a pas du tout l'intention de quitter son poste de maire de Laval et il affirme que ce n'est pas Michel Fréchette, son ancien communicateur, et ses deux principaux adversaires qui vont lui dicter sa ligne de conduite.

Il rappelle qu'aux dernières élections, il y a moins de deux ans, il a été réélu avec plus de 60 p. cent des voix et que son équipe, le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) a remporté 23 des 24 sièges au conseil.

L'autre est allé au conseiller indépendant Maurice Clermont. Option Laval, dont le chef est Jean Rizzuto, n'a fait élire aucun candidat.

« Le mandat que j'ai alors reçu était clair et j'entends le respecter, poursuit M. Vaillancourt. Des réformes importantes

sont en cours. Des choses ont changé et continueront de changer afin que Laval demeure une ville dynamique et humaine.

« Laval est une ville qui va bien. Le compte de taxes foncières moyen a été gelé cinq fois depuis 1990, une performance inégalée au Québec. La cote de crédit de Laval est de A et c'est dans cette ville qu'il s'est créé le plus d'emplois au Québec au cours de la dernière année. »

M. Vaillancourt, qui est aussi président de l'Union des municipalités du Québec, conclut en disant : « Mais ce ne sont ni les Michel Fréchette, ni les Giovanni Rizzuto et encore moins les Maurice Clermont de ce monde qui me dicteront ma ligne de conduite. Le maire de Laval n'a qu'un seul patron et c'est la population. Je souhaite que tous les politiciens frustrés et les autres respectent eux aussi la volonté suprême de la population. »

Canadien dégivre même quand les moteurs tournent

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Après la tragédie qui a coûté la vie à trois travailleurs, le 21 janvier 1995, un Canadien est revenue aux anciennes procédures pour ce qui est du dégivrage de ses avions sur les emplacements aménagés spécialement pour cette opération à l'aéroport de Mirabel.

Jusqu'à la fin 1994, les préposés au dégivrage effectuaient leur travail seulement quand les réacteurs des avions étaient arrêtés. Mais en janvier dernier, quelques jours avant la tragédie, une directive de Canadian stipulait qu'à Mirabel le dégivrage serait dorénavant effectué même quand les moteurs tournaient.

C'est ce qu'a affirmé hier Pierre Smarlack qui, le jour de la tragédie, conduisait un camion sur lequel était installé un bras mécanique supportant une nacelle emportée par le lourd porteur qui s'était mis en marche.

Chaque compagnie aérienne a sa façon bien à elle de procéder au dégivrage de ses appareils.

Le coroner Pierre Trahan a entrepris une enquête publique afin de savoir ce qui est réellement arrivé peu avant 17 h ce samedi et comment il se fait qu'il y a eu un manque de communication. Il fera, si nécessaire, des recommandations par la suite afin d'éviter une autre tragédie du genre de celle impliquant le Boeing 747-400 de Royal Air Maroc.

M. Smarlack, très ébranlé par cet accident n'a pas encore repris son travail, a relaté que les bruits des moteurs empêchaient d'avoir une conversation très claire avec son collègue juché dans la nacelle en train de procéder au dégivrage.

Il a précisé que le bruit était tellement fort qu'il aurait pu perdre des mots d'une conversation.

Durant l'opération de dégivrage, le conducteur du camion

et son collègue qui dégivre peuvent se parler en circuit fermé, personne d'autre ne peut entendre leur conversation et ils ont des écouteurs sur leurs oreilles.

M. Smarlack accompagnait Giovanni Forgiore, tué sur le coup. Les deux autres victimes sont Jean-Pierre Massie et Marc Tremblay.

Pour le témoin, Forgiore avait l'habitude de mettre son harnais autour de la taille lorsqu'il prenait place dans la nacelle. Lundi, il a été dit devant le coroner Trahan que Forgiore n'avait pas sa ceinture lorsqu'il a été découvert sur le sol.

Le conducteur a expliqué que quand il avait senti son camion avancé il avait tenté de manoeuvrer la nacelle pour éviter que son compagnon soit poussé par les ailes du porteur. À ce moment, la nacelle se trouvait à environ 55 pieds du sol.

Il a aussi utilisé la fréquence lui permettant d'entrer en communication avec le pilote de

l'avion et il lui a crié d'arrêter. Il était cependant trop tard, le mal était fait.

Puis, le camion a été renversé sur le côté. M. Smarlack ne sait pas comment il a pu sortir du véhicule.

Une fois à l'extérieur, il s'est dépêché d'aller voir son compagnon étendu à sept ou huit pieds de sa nacelle. Il était déjà mort.

« Je regardé de l'autre côté et j'ai vu les deux autres et je me suis dirigé vers eux pour leur porter secours. Marc respirait, je lui ai dégagé les voies respiratoires. Plus tard, j'ai rentré dans l'autre camion et j'ai sorti le conducteur emprisonné », a raconté le témoin qui conduit ce type de camion depuis cinq ans et qui n'avait jamais été impliqué dans un accident.

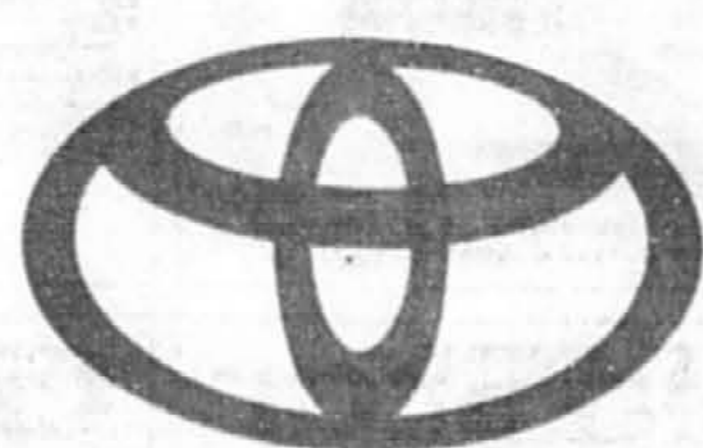
La deuxième journée de cette enquête a aussi permis aux 13 avocats impliqués dans cette histoire et au coroner d'entendre la version des faits de deux passagers de ce porteur.

P'TIT GÉNIE GRANDE CAMRY



Les Jours Étiquettes rouges, c'est plein de gros bon sens! Taux de financement de 4,9%* pour 24 mois, 7,6%* pour 36 mois et 8,6%* pour 48 mois applicables à l'achat d'un modèle 1995 Tercel, Corolla, Camry, 4Runner, T100 ou de la nouvelle camionnette Tacoma.

* Taux de financement conditionnel à l'approbation de Toyota Crédit Canada inc. sur les modèles 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles avant le 31 mai 1995. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.



Votre concessionnaire

TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Dorval
655-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

COWANSVILLE
Cowansville
759-3449

263-8888

DRUMMONDVILLE
Toyota
Drummondville
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Sprell Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
582-6662

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

MONTE-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTRÉAL
Toyota Centre-Ville
935-0354

MONTRÉAL
Toyota Pte IX
329-0909

MONTRÉAL
Fairview Toyota
551-5010

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Dixie Toyota
359-9000

ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota A Ste-
Agathe
326-1044

STE-THERÈSE
Blainville Toyota
435-3685

SHAWINIGAN
Maurice Toyota
539-8393

SHERBROOKE
Relax Toyota
663-6622

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4595

TERREBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Coulard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodland Toyota
761-3444

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235



La communauté arabe est bien intégrée au Québec, dit un expert

FRANÇOIS BERGER

■ Ce n'est qu'une « petite minorité » de la communauté arabe qui refuse de s'intégrer à la société québécoise en faisant la promotion militante des valeurs islamiques, selon M. Rachad Antonius, président du Centre d'études arabes pour le développement (CEAD).

M. Antonius, un professeur de sociologie de l'Université d'Ottawa et du collège Champlain, participait hier à Montréal à un colloque sur les citoyens québécois de langue arabe.

Selon lui, les immigrants d'origine arabe n'apportent pas avec eux, en général, la controverse plus que millénaire entre l'Islam et l'Occident ou les conflits de leurs pays d'origine.

Une exception, peut-être, concerne les Palestiniens qui sont victimes d'un régime d'apartheid instauré par Israël et toléré par le gouvernement canadien, a toutefois ajouté M. Antonius.

« La très grande majorité des citoyens d'origine arabe sont très bien intégrés à la société québécoise et ils sont francophones », a-t-il dit en marge du colloque.

« Il existe bien sûr une minorité qui refuse l'intégration, et cela alimente autant les xénophobes que les islamistes », a cependant averti le président du CEAD, un organisme ayant pignon sur rue à Montréal.

Voulant désarmer la polémique entourant le port du voile islamique, M. Antonius a précisé que seule « une très petite minorité » revendique le port du hijab.

Il a estimé que l'adolescente expulsée d'une école secondaire de Montréal, en septembre dernier, parce qu'elle portait le voile, avait été « manipulée ».

La question du hijab n'est pas un problème d'intégration, a-t-il affirmé en soulignant le fait que l'élève expulsée, Emilie Ouimet, était une Québécoise « de souche », convertie à la religion musulmane.

M. Antonius, issu d'une famille égyptienne d'obédience chrétienne, a noté que la moitié des Arabes vivant au Québec pratiquent de toute façon des religions chrétiennes.

Selon lui, l'existence à Montréal d'un tribunal islamique, qui s'occupe surtout d'affaires matrimoniales, n'a qu'un « effet limité » dans la communauté arabe.

Il existe bien aussi un tribunal rabbinique chez les juifs, a-t-il noté.

La communauté arabe du Québec, chiffrée à 130 000 personnes par Statistique Canada (il s'agit des immigrants et de leurs descendants), est loin d'être monolithique. Selon M. Antonius, les Arabes constituent plutôt une communauté « fragmentée », contrairement à la communauté juive par exemple.

Fraudeur recherché

■ La police de la CUM recherche actuellement un citoyen de La Prairie de 50 ans, Jean Fortin, qui aurait subtilisé près de 75 000 \$ alors qu'il travaillait comme comptable pour la firme Vanguard Inc. en 1992 et 1993.

Selon les autorités, l'individu a détourné plusieurs chèques qui étaient destinés à la compagnie et à son propriétaire, Gilles Gendron.

Il aurait également produit illégalement des chèques à son nom et introduit de faux bordereaux de dépôt dans les livres de l'entreprise afin de dissimuler ses agissements.

Un mandat d'arrestation pour vol et fraude vient d'être émis contre M. Fortin, qui est introuvable depuis novembre 1993. L'enquête a été confiée au sergent-détective Jacques Schmidt, de la section des fraudes financières.

« Faire tomber les murs »

La Montérégie réorganise elle aussi son réseau de santé

MARC THIBODEAU

Le réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie s'engage, à l'instar de celui de la métropole, dans une réorganisation majeure qui permettra d'absorber en 1995-1996 des compressions de 5,2 millions sur un budget global de 928 millions.

C'est ce qu'a souligné hier à La Presse le directeur général de la région régionale qui chapeaute ce territoire, Hubert Gauthier, après avoir dévoilé le plan stratégique que suivra son organisation au cours des trois prochaines années.

Selon M. Gauthier, la régie mise d'abord sur le virage ambulatoire afin d'accroître l'efficacité des établissements du réseau. « Il faut aller vers des pratiques curatives plus légères. L'heure est venue de moderniser notre réseau », dit-il.

Rationalisation des services de laboratoire, de buanderie, d'entretien, etc. seront également mis à profit par la régie, qui souhaite « faire tomber les murs » qui existent actuellement entre les différents types d'établissements. « Il faut que CLSC, centres d'hébergement et hôpitaux apprennent à mieux travailler ensemble pour mieux servir notre clientèle », dit-il.

La régie estime que ces différentes mesures pourront lui permettre d'absorber sur trois ans des compressions totales de 6,3 millions.

La marge de manoeuvre financière libérée par la réorganisation permettra de consacrer plus de ressources à la prévention, 15 millions devant être injectés dans ce secteur d'ici à 1998.

Une somme équivalente sera ajoutée dans le domaine du maintien à domicile. « Nous consacrerons dès cette année 1,5 million au virage ambulatoire afin de soutenir cette évolution », a indiqué M. Gauthier.

Pas de fermetures
Contrairement à Montréal, aucune fermeture d'établissements n'a été prévue. « Nos dix centres de courte durée sont répartis au sein d'un territoire trop vaste pour qu'on puisse envisager de telles mesures. Les 200 lits de courte durée que nous prévoyons éliminer seront tirés des

différents établissements », de dire le directeur général.

La régie estime que seuls 100 des 23 000 employés du réseau montérégien seront touchés par les compressions de 5,2 millions qui seront absorbés cette année. « Comme le taux de roulement est très élevé parmi le personnel, nous croyons qu'ils pourront être replacés facilement », assure M. Gauthier.

Le directeur général souligne que la régie a pris soin d'associer les établissements et les syndicats dès la première phase du processus de réorganisation afin de s'assurer que tous les intervenants soutiennent les transformations envisagées.

Il souligne par ailleurs que la régie régionale de Montérégie souhaite être responsable « à 100 p. cent » de sa clientèle. Ce qui signifie, en d'autres mots, qu'elle tient à gérer elle-même les budgets qui sont dévolus actuellement aux autres régions, en particulier à Montréal, afin d'accueillir des patients en provenance de la Montérégie.

Les sommes ainsi récupérées pourraient être utilisées pour « acheter » des services aux régions voisines ou tout simplement réinvesties afin de donner sur le territoire de la Montérégie les services que les gens vont chercher ailleurs actuellement.



Hubert Gauthier

La garde en milieu familial

C'est formidable

Plus de 15 000 enfants profitent ainsi d'un milieu de garde sécuritaire, d'une alimentation saine, d'un programme d'activités souple et adapté au groupe, de fêtes, de sorties organisées, etc.

Offrez à votre enfant une place de choix dans un milieu de garde à sa mesure.



Publicité payée par le Regroupement des agences de services de garde en milieu familial du Québec à l'occasion de la Semaine des services de garde du Québec, du 15 au 21 mai 1995.

Pour plus de renseignements, contactez l'Office des services de garde à l'enfance au 873-2323 (région de Montréal) ou 1 800 363-0310 (à l'extérieur).

Le Québec compte 135 agences de services de garde en milieu familial qui possèdent un permis de l'Office des services de garde à l'enfance. Ces agences regroupent environ 3 000 services de garde en milieu familial. Les personnes responsables de ces services ont reçu une formation, elles bénéficient du soutien technique et professionnel de l'agence qui les a reconnues et participent à un processus d'évaluation annuelle. De plus, elles respectent les nombres maximums d'enfants par groupe prescrits par la loi.



LE "PROFILE" DES GENS DE BON GÔÛT

Dans la poursuite sans fin de l'excellence, GE Profile présente les dernières nouveautés en matière de beauté et d'innovation inégalée.

- Réfrigérateur TFH24PRS
- Lave-vaisselle GSB9939SE
- Cuisinière GRCR3950RM
- Micro-ondes JVM192KC"



Profile™
Les bonnes choses de la vie

0 % D'INTÉRÊT* POUR 6 MOIS

*Sujet à approbation du crédit
*Sur prix réguliers.
*Dépôt et taxes requis.
LIVRAISON GRATUITE (Montréal et banlieue)

POLITIQUE DE PRIX

Nous garantissons que si vous trouvez meilleur marché dans les 30 jours suivant l'achat, nous vous rembourserons la différence plus 50 % du montant de la différence (preuve à l'appui).
GARANTIE DE 3 ANS DISPONIBLE

L'AVERGNE

LE PLUS GRAND CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS SPÉCIALISÉ DE MONTRÉAL

5685, Christophe-Colomb (près du boul. Rosemont) **276-2584**

LE MOIS DE MAI CHEZ FUTURE SHOP C'EST LA FOLIE DES MICRO-ONDES

FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

Panasonic FOUR À MICRO-ONDES FORMAT MOYEN EN PRIME ARTICLES DE CUISSON INCLUS VALEUR 15\$ CUISSON PLUS RAPIDE AVEC LE MICRO-ONDES 850 WATT À PLATEAU ROTATIF • Modèle 0,8 pi. cu. • Réchauffage auto • Touches cuisson auto • Décongélation en fonction du poids auto • Pannéau protection en tants 229⁹⁹	Panasonic Genius 825 WATT EN PRIME ARTICLES DE CUISSON INCLUS VALEUR 15\$ FOUR À MICRO-ONDES GENIUS FORMAT MOYEN AVEC DÉTECTEUR AUTO POUR CUISSON PLUS RAPIDE • Modèle de luxe 0,8 pi. cu. • Touches à accès direct • Réchauffage auto • Décongélation en fonction du poids auto • Plateau rotatif "Futurewave" 299⁹⁹	Panasonic Genius 925 WATT EN PRIME ARTICLES DE CUISSON INCLUS VALEUR 15\$ CUISSON PLUS RAPIDEMENT ET FACILEMENT! • Touches à accès direct pour cuisson et réchauffage • Puissance 925 watt • Modèle 1,2 pi. cu. • Décongélation en fonction du poids auto • Plateau rotatif "Futurewave" 329⁹⁹
SANYO FOUR À MICRO-ONDES À PLATEAU ROTATIF FOUR À MICRO-ONDES 0,8 PI. CU. ET PLATEAU ROTATIF • Touches à accès direct • Réchauffage auto • Maitis acoustique et décongélation auto • Plateau rotatif "boomerang" 159⁹⁹	SANYO FORMAT MOYEN AU MEILLEUR PRIX FOUR À MICRO-ONDES FORMAT MOYEN À PLATEAU ROTATIF • Modèle 0,8 pi. cu. • Puissance 700 watt • Réchauffage auto • Décongélation auto • Touché pour maitis soufflé 169⁹⁹	SANYO FOUR À MICRO-ONDES FORMAT FAMILIAL EN PRIME RÉCHAUFFEUR DE PAIN PALMIER INCLUS VALEUR 15\$ FOUR 1,2 PI. CU. AVEC 0,10 WATT DE PUISSANCE Le nouveau concept Sanyo toutes l'expérience! Les touches d'accès direct permettent l'accès et rapidité pour la cuisson et le réchauffement. En plus, vous pouvez mieux surveiller la cuisson avec le nouvel éclairage krypton! 239⁹⁹
SHARP FOUR À MICRO-ONDES À PLATEAU ROTATIF FOUR À MICRO-ONDES COMPACT À TOUCHES ÉLECTRONIQUES ET PLATEAU ROTATIF • Décongélation rapide • Touches cuisson auto • Minute plus • Arrêtage à cristaux liquides 128⁹⁹	SHARP FOUR À MICRO-ONDES À TOUCHES ÉLECTRONIQUES PUISSANCE DE 900 WATT • Pour préparer votre dîner en vitesse. • 6 touches commu-cook pour maitis soufflé, cuisson, pommes de terre, légumes froids, et pain. • 3 cycles pour décongélation rapide. • 10 réglages de puissance. • En plus, un plateau rotatif pour obtenir des résultats constants pendant la cuisson. 159⁹⁹	SHARP FOUR MICRO-ONDES À CONVECTION EN PRIME PAIN PÂTISSIER LA CUISSE GASTRONOMIQUE PLATEAU ROTATIF ENCASTRE • Cuisson intégrée avec possibilité de griller. • Décongélation en fonction du poids auto • Puissance 850 watt • Modèle 0,9 pi. cu. 399⁹⁹
GoldStar WAVE PLUS EN PRIME COCOTTE INCLUSE • Modèle 0,8 pi. cu. • Puissance 1000 watt • Système de cuisson à plateau rotatif • 10 réglages de puissance • Touches à accès direct • Décongélation en fonction du poids auto • Cuisson à étapes avec décongélation incluse • Système de verrouillage enfant 134⁹⁹	GoldStar WAVE PLUS EN PRIME COCOTTE INCLUSE • Modèle 0,8 pi. cu. • Puissance 1000 watt • Système de cuisson à plateau rotatif • 10 réglages de puissance • Touches à accès direct • Décongélation en fonction du poids auto • Cuisson à étapes avec décongélation incluse • Système de verrouillage enfant 154⁹⁹	GoldStar FOUR À MICRO-ONDES EN PRIME COCOTTE INCLUSE • 1,0 pi. cu. • Puissance 975 watt • 10 réglages de puissance • Cuisson une touche • Décongélation en fonction du poids auto • Système de verrouillage enfant 399⁹⁹

LA SOLUTION INTERNET

Accessible et efficace

- LA FORMATION**
LA COMMUNICATION PAR FAX MODEM ET INTERNET
• 1 journée de formation chez Micro Boutique*
- Initiation aux notions de base de communications par modem et par fax
- Initiation à Internet et démonstration de ses outils
• Formateurs professionnels et reconnus
• Documentations fournies
• Matériel de présentation adapté
Gratuit!
- LA GARANTIE**
GARANTIE PROLONGÉE JUSQU'À 36 MOIS DU CENTRE DE SERVICE
• Équipement garanti 3 ans pièces et main-d'œuvre en atelier.
• Service prioritaire 24 heures en atelier.
• Pièces originales du manufacturier.
• Plus de 65 techniciens compétents et spécialisés.
Gratuit!
- La solution exclusive à Micro Boutique**
• Macintosh LC 475
• Processor 68LC040 à 33 MHz
• Mémoire vive de 8 mo.
• Disque rigide interne de 250 mo.
• Clavier Apple Design
• Moniteur Apple 14" Color Plus
• Fax/modem Global Village Gold II
• Vitesse de 14 400 bauds
• Logiciel de fax Global fax
• Logiciel de modem Zterm
• Logiciel de OCR Global OCR et BBS America Online
• Internet Starter Kit
• Tout ce dont vous avez besoin pour utiliser Internet
• Plus de 16 logiciels
• Un manuel de référence de 994 pages
• Accès GRATUIT à un site FTP
• Plus de 50 Mo de logiciels disponibles)
• Tapis à souris
• Claris Works
249\$ ou 65\$ mois taxes incluses

MONTRÉAL 6615 avenue du Parc (514) 270-9206
LONGUEUIL 93 rue St-Charles Ouest (514) 674-6253
AILLEURS AU QUÉBEC 1 800 263-4477

SHERBROOKE 2445 rue King Ouest (819) 564-4644

MICRO BOUTIQUE
Centres de l'informatique

Concessionnaire autorisé

FUTURE SHOP
ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

ANOUJ 7200 BOUL. DES ROSIÈRES 352-8825
LAVAIL 1645 BOUL. LE CORBUSIER 978-5420
GREENFIELD PARK 745 TASCHEAU 485-4260
MARCHÉ CENTRAL 1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL 380-3188

HEURES D'OUVERTURE:
LUN - VEN 9h - 21h
SAM 9h - 17h
DIM 10h - 17h

GAREAU Mazda

Notre équipe est à votre service

GAGNANT DU PRIX SATISFACTION CLIENTS

Financement à **3,9%**

24 mois
5,9% 36 mois
6,9% 48 mois

CLIMATISEUR ET SANS FRAIS

Aucune limite de financement sur tous les modèles 626 Cronos



Jusqu'au 2 juin 95 sur 626 Cronos,

seulement chez
GAREAU Mazda 10 175, RUE PAPINEAU, MONTREAL
Tél.: 381-3987

Un sang incriminant

Reuter
LOS ANGELES

Le sang dont était taché un gant trouvé derrière la résidence d'O.J. Simpson correspondait à celui de Nicole Brown Simpson et Ronald Goldman, a affirmé hier sous la foi du serment un expert en ADN au procès pour double meurtre de l'ancienne vedette de football.

M. Sims a précisé qu'une des taches de sang se trouvant à l'intérieur du gant droit ne contenait que de l'ADN de M. Goldman, tandis qu'une autre tache contenait un mélange de l'ADN de M. Goldman et de Nicole Simpson.

L'expert a déclaré que les tests avaient aussi confirmé la présence d'ADN de Nicole Simpson dans le sang dont étaient maculées une paire de chaussettes noires recueillies dans la chambre à coucher de Simpson.

Le procès du siècle débute demain

Presse Canadienne
TORONTO

Après bientôt deux ans de secret décrété par le tribunal, le voile va se lever demain dans l'affaire Paul Bernardo, qui est accusé d'agression sexuelle et du meurtre de deux adolescentes.

Le procureur de la Couronne Ray Houlahan doit présenter au jury sa preuve dans une des plus retentissantes affaires criminelles à survenir au Canada.

Les faits : deux jeunes filles de la région d'Hamilton sont enlevées, agressées et assassinées, à un an d'intervalle.

Après une longue et difficile enquête policière, un jeune couple modèle, issu de la classe moyenne, est accusé en rapport avec ces assassinats.

En 1993, Karla Homolka, la femme de Paul Bernardo, a été reconnue coupable d'homicide involontaire et condamnée à 12 ans de prison.

Mariés en juin 1991, Homolka et Bernardo se verront en personne pour la première fois de



puis qu'elle l'a quitté, en janvier 1993; la jeune femme doit maintenant témoigner contre lui.

Les témoignages devraient durer plus de trois mois. Pour la famille Homolka, le procès peut bien finir au plus tôt. « Pour être franc, qu'on en finisse avec cette sale affaire, je vivrai avec », a déclaré récemment Karel Homolka, de St. Catharines, père de la condamnée.

Ce procès affichera complet, dans l'un des plus grands prétoires du Canada. Les parents Homolka comptent entendre le témoignage de leur fille mais ceux de Bernardo devraient s'abstenir, à la demande leur fils.

« Il pense à ma sécurité, a expliqué Ken Bernardo. Il veut tout simplement que nous n'ayons pas d'ennuis. Il souhaite nous protéger, c'est ce qu'il veut depuis toujours. »

Pour leur part les proches des victimes — Kristen French, 15 ans, et Leslie Mahaffy, 14 ans — comptent assister au procès.

Bernardo, 30 ans, est accusé du meurtre au premier degré des deux jeunes filles commises à St. Catharines, où lui et Homolka, 25 ans, habitaient une maison assez singulière, d'un style Nouvelle-Angleterre.

Du procès d'un jour de Karla Homolka, seules les données les plus sommaires sont connues. Un interdit de publication empêche d'en savoir plus afin que les jurés ne risquent pas d'avoir des préjugés.

Depuis deux ans, hypothèses et spéculations vont bon train, dans les cafés autant que sur les réseaux informatiques.

L'interdit de publication s'applique aussi à presque tous les détails des requêtes préliminaires dans le cas de Bernardo.

Il reste encore au juge Patrick Lesage de décider si le public et les reporters pourront voir des extraits de bandes vidéo qui, d'après lui, paraîtront crus et scabreux à beaucoup de gens.

sports experts®



GRANDS SOLDES

DE CHAUSSURES

Toutes les chaussures sont à prix réduit!

Jusqu'à **20%** de rabais sur les nouveaux modèles

30% de rabais sur la sélection du gérant

50% de rabais sur les modèles de fin de série

Chaussures multidisciplinaires



Chaussures de tennis



Chaussures d'intérieur



Bellefleur
185, boul. 1617, boul. Parigny
Sir Wilfrid Laurier
467-7201

Rosebelle
Promenades
Montarville
665-6003

Brossard
Mail Champlain
671-7275

Chambly
Langueuil
Place Longueuil
463-3452

St-Bruno
Les Promenades
St-Bruno
653-1364

St-Jean-sur-Richelieu
Le Carrefour
Richelieu
348-0937

Sorel
Promenades
de Sorel
746-1213

Valleyfield
277, rue Victoria
377-9000

Châteauguay
298, boul. d'Anjou
649-3339

sports experts®

Anjou
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
353-9000

Maisonville
355-2330

La Salle
252-5108

Carrefour Angrignon
365-1286

St-Laurent
la Place Vertu
745-3202

Ville Mont-Royal
Centre Rockland
735-4751

Montréal centre-ville
930, rue St-Catherine O.
966-1914

Pointe-Claire
Centre d'achats Fairview
694-8181

Joliette
50, rue Gauthier Nord
756-1645

Rosemère
Les Galeries Riva-Nord
581-3220

Leval
Carrefour Leval
682-0032

Centre Duvernay
661-2558

Centre Leval
688-1021

Rosemère
Galeries des Mille-iles
437-1933

St-Eustache
200, boul. Arthur-Sauvé
472-5485

St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-9400

St-Sauveur
Les Galeries des Monts
227-6617

St-Adèle
Promenades
St-Adèle
229-2812

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 21 mai 1995.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Du nouveau pour les policiers à l'U de M

MARCEL LAROCHE

Après deux années de consultations étroites, la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a lancé son nouveau programme destiné à former des leaders capables de relever les défis de plus en plus exigeants dans le domaine de la police et de la sécurité publique.

Intitulé le « Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité », ce nouveau programme universitaire permet d'offrir pour la première fois à Montréal une formation s'adressant spécifiquement aux professionnels et aux cadres des différents services policiers et agences de sécurité privées du Québec.

En annonçant hier en conférence de presse la création de ces nouveaux cours qui doivent débiter dès septembre 1995, M. Jacques Boucher, doyen de la Faculté de l'éducation permanente, a exprimé sa fierté d'avoir comme partenaires pour ce projet le Service de police de la CUM, la Sûreté du Québec et la Société canadienne de la sécurité industrielle.

Les neuf cours spécialisés sont destinés aux officiers qui oeuvrent à l'intérieur des services de police municipaux et provinciaux ainsi qu'aux cadres de la sécurité privée qui auront à faire face au cours de la prochaine décennie à d'importants changements dans leur rôle de protecteurs de la société.

« La croissance des problématiques sociales, la demande de la part du public pour une protection accrue contre le crime et le désordre et la diminution des ressources financières rendront leur tâche de plus en plus difficile », de déclarer M. Boucher.

D'autre part, le directeur Jacques Duchesneau, du Service de police de la CUM, qui assistait à cette conférence de presse tenue dans un local de la cavalerie du Mont-Royal, s'est dit extrêmement fier du programme mis de l'avant par l'université.

« Les gens veulent de plus en plus de police régionale et d'interventions professionnelles... Il faut être au diapason de ces changements en offrant un service à la clientèle de premier ordre... », a soutenu M. Duchesneau.

Un spectacle aérien haut en couleur

Le spectacle aérien de Montréal, qui aura lieu les 27 et 28 mai à l'aéroport de Mirabel, promet d'en mettre plein la vue.

Cet événement haut en couleur présentera les as de la French Connection Air Show, dont la formation en vol est la plus serrée qu'on puisse voir, les manoeuvres complexes des neuf avions à réaction de l'escadron de démonstration de l'aviation militaire canadienne, les Snowbirds, la démonstration éblouissante des performances du F-16 Fighting Falcon par la 12th Air Force Demonstration Team de la US Air Force, les prouesses silencieuses d'Oscar Boesch et des avions de la North American Aerobatic Team et une course entre un avion et un véhicule propulsé par un moteur d'aéronef (Smoke-n-Thunder Jet Shows).

Les visiteurs pourront s'attarder dans les kiosques de l'exposition technologique, où seront réunis 25 exposants. Ils pourront admirer plus de 50 avions de toutes sortes et découvrir des installations aéroportuaires. Des tours en hélicoptère et en avion seront offerts (activités payantes). Des ateliers de maquillage et de bricolage seront ouverts pour les enfants. Et on pourra assister sur place aux envolées de l'équipe québécoise de ski acrobatique Québec Air Force avec notamment Lloyd Langlois et Philippe Laroche.



Malgré les excuses du conseil municipal d'Owen Sound, Johanne Harvey songe à revenir au Québec.

Des excuses publiques présentées à une Québécoise victime de vandales ontariens

Presse Canadienne
OWEN SOUND, Ontario

Le conseil municipal d'Owen Sound, en Ontario, a présenté lundi soir des excuses publiques à une Québécoise victime d'actes de vandalisme de la part de certains citoyens hostiles aux francophones.

Les conseillers ont adopté à l'unanimité une résolution présentant des excuses officielles à Mme Johanne Harvey qui, pendant six mois, a été victime d'actes de vandalisme à plusieurs reprises parce qu'elle avait accroché un drapeau du Québec à la fenêtre de sa maison.

« C'est un incident isolé et tout à fait inacceptable », a affirmé le maire de la ville, M. Stew Taylor.

Quelques semaines après l'arrivée de Mme Harvey à Owen Sound, en octobre dernier, des citoyens se sont mis à lancer des oeufs sur la façade de sa maison et sur son automobile, à écrire avec des excréments « Frogs Go Home » sur une des fenêtres et à étendre de l'huile sur les murs.

Il y a deux semaines, Mme Harvey, une mère qui élève seule ses deux enfants, a trouvé son chat agonisant dans une flaque de sang sur le seuil de sa porte.

L'histoire de Mme Harvey a tellement retenu l'attention des médias à travers le pays que le maire de la ville a consacré tout son après-midi, lundi, à accorder des interviews.

« Nous respectons la nature et l'héritage bi-culturels du Canada, a indiqué M. Taylor. J'aimerais sincèrement capturer les personnes responsables et les voir être traînées en justice. »

Le maire Taylor a prié Mme Harvey de donner une nouvelle chance à sa ville.

Toutefois, un groupe de francophones a offert à la Québécoise d'origine de payer les coûts de son déménagement. « Je crois que je vais accepter, a affirmé Mme Harvey. Ce sont mes concitoyens. Ils veulent vraiment me protéger. »

Le conseil municipal d'Owen Sound a souligné qu'il enverrait une copie de sa résolution au quotidien montréalais *La Presse*, qui avait révélé toute cette affaire dimanche dernier.

Sang contaminé : des responsables de la Croix-Rouge jettent le blâme sur la bureaucratie

Presse Canadienne
TORONTO

Les deux hommes responsables du sang à la Croix-Rouge au moment où des milliers de Canadiens ont contracté le virus du sida et de l'hépatite C ont livré leur propre version des événements, hier, devant la Commission Krever sur le sang contaminé.

Avec le recul des années, Roger Perrault et Martin Davey ont estimé que le drame avait été causé par :

— l'incapacité du Canada à s'approvisionner suffisamment en produits sanguins au pays, ce qui l'a forcé à se tourner vers les États-Unis, où la prévalence du sida était plus élevée ;

— l'absence d'une usine de produits sanguins suffisamment importante pour produire des facteurs de coagulation — destinés aux hémophiles — à partir de sang canadien ;

— un retard de plusieurs mois dans le dépistage du sida, en 1985, alors que la Croix-Rouge était empêtrée dans des dédales bureaucratiques avant d'obtenir des provinces les budgets nécessaires ;

— l'absence de politiques nationales sur le sang ou de détermination claire des rôles dévolus à chacun dans tout le système.

Invités par des avocats à montrer du doigt un ou des responsables du scandale — susceptibles d'être éventuellement poursuivis

devant les tribunaux —, les deux hommes ont refusé de se mettre la tête sur le billot, accusant plutôt les événements ou l'inertie bureaucratique, ce qui a irrité des hémophiles présents.

« Si nous avions atteint un degré supérieur d'autosuffisance en plasma frais congelé, cela aurait certainement fait, selon moi, une grande différence », a expliqué M. Perrault.

La Croix-Rouge insiste pour dire que les provinces, qui subventionnent l'organisme, ne lui accordaient pas assez d'argent pour recruter de nouveaux donneurs, embaucher plus d'infirmières et acheter l'équipement nécessaire pour recueillir plus de sang.

Les provinces préféraient que la Croix-Rouge achète à meilleur prix aux États-Unis plutôt que de délier les cordons de leurs bourses, a expliqué le porte-parole de l'organisme, Ken Mews, à l'extérieur de la salle d'audiences.

Mais les États-Unis connaissaient un taux de prévalence du sida cinq fois supérieur à celui observé au Canada au début des années 1980. On croit aujourd'hui que plusieurs hémophiles canadiens ont contracté le virus du sida en recevant des produits sanguins américains contaminés.

Du sang de... San Francisco

D'autre part, on a aussi appris hier que la Croix-Rouge n'avait pas prévenu les hémophiles ontariens en 1985 que le sang qui leur était donné provenait de San Francisco, là où l'incidence du sida était la plus importante en Amérique du Nord.

Les hémophiles des centres de distribution de Toronto, Ottawa, Hamilton et London, en Ontario, ont reçu du sang contaminé provenant du Irwin Memorial Blood Center, à San Francisco, reconnu pour le haut taux de contamination par le VIH de ses donateurs au début des années 80.

La Croix-Rouge avait ordonné le retrait du sang de ces quatre centres après que les Laboratoires Connaught, qui approvisionnaient l'organisme en produits sanguins, eurent dépisté trois lots contaminés en janvier 1985.

Des 3326 flacons de sang distribués aux hémophiles et entreposés chez eux, seuls 208 ont été retournés : 3118 flacons ont donc continué à circuler. Mais les hémophiles n'ont pas été prévenus personnellement de la situation.

Par ailleurs, à Ottawa, le ministre de la justice Allan Rock a indiqué aux Communes que la décision de porter des accusations criminelles dans ce scandale du sang contaminé revient aux seules provinces, pas à son ministère.

La députée bloquiste Pauline Picard estime que les preuves entendues à la Commission Krever « sont tellement accablantes qu'on devrait pouvoir porter des accusations criminelles ».

Saint-Jean-de-Matha se tourne vers la Cour suprême

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le conseil municipal de Saint-Jean-de-Matha, près de Joliette, a décidé de demander à la Cour suprême l'autorisation d'en appeler d'une décision de la Cour d'appel déclarant la mairesse Lorraine Gadoury inhabile à siéger pour un an, à compter du 27 mai.

Lors d'une réunion d'information hier soir, Mme Gaboury a souligné qu'elle avait été élue en novembre 1993 avec son conseil municipal par une majorité absolue au cours d'une élection centrée sur l'opposition des citoyens aux projets d'expansion du terrain d'enfouissement de déchets Bérou-Transvick.

Elle a expliqué que la décision de s'adresser au plus haut tribunal du Canada s'inscrivait dans ce mandat de protection de l'environnement des mathalois contre les visées expansionnistes de Bérou.

La bataille d'un promoteur. C'est ce promoteur qui avait présenté une requête en destitution contre Mme Gaboury. Se-

lon la plainte déposée, elle se serait placée en conflit d'intérêts en 1989 alors qu'elle occupait un poste de conseiller municipal dans cette municipalité.

Elle a participé à un projet de modification du zonage — qui a avorté — dans un secteur où sa fille avait un salon de coiffure dans le sous-sol de sa résidence.

Dans son jugement, la Cour d'appel a reconnu que Mme Gaboury avait agi de bonne foi, tout en se mettant dans une fâcheuse position. Elle devait donc être suspendue de ses fonctions pour une durée d'un an.

Dans une déclaration des membres du conseil municipal, il est écrit :

« D'un point de vue pratique, le juge de la Cour d'appel décrétant une inhabilité d'un an est difficilement applicable en mi-

lieu de mandat, puisque la loi ne permet pas que le maire suppléant ou que l'ensemble du conseil assumant l'interim.

« En renonçant à ce droit d'appel, la municipalité aurait donc dû décréter immédiatement une élection au poste de maire et possiblement une seconde dans un an pour que Mme Gadoury réintègre son poste et termine son mandat. »

À partir de 995 \$ **À partir de 1 100 \$**

À partir de 2 250 \$ **À partir de 2 300 \$**

À partir de 3 650 \$ **À partir de 4 400 \$**

Sublimes et superbes bagues de fiançailles à diamants Birks

Club Prestige de Birks
Avec tout achat de plus de 1 000 \$ vous ne versez que 20 % du montant et réglez le solde en six versements mensuels, sans intérêt.

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

FONDATION MARIE-VINCENT
471, rue de l'Église, Verdun H4G 2M6

Avis de convocation

La FONDATION MARIE-VINCENT tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 6 juin 1995, à 18 h au 1, Place Ville-Marie, bureau 4000 (40^e étage) Montréal (Québec)

Les points à l'ordre du jour seront: le rapport des activités de l'année, la présentation des états financiers 1994-1995, l'élection des membres du conseil d'administration et la nomination des vérificateurs.

Marie Cormier, *avocate*
Secrétaire

RÉSULTATS
Loto-Québec

Banco Tirage du 95-05-16

2	6	9	12	17
19	24	30	32	40
48	50	52	57	59
62	63	65	67	69

Prochain tirage: 95-05-17

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Fait n°21 sur la SP

La sclérose en plaques peut entraîner des pertes d'équilibre, des difficultés d'élocution, une fatigue extrême et des troubles visuels.

Société canadienne de la **Sclérose en Plaques**

1-800-268-7582

Voici l'occasion de décrocher la Palme d'or.

Cadillac Classic Gold
44 995 \$*
Pour un temps limité.

C'est le temps ou jamais de mettre la main sur le symbole ultime de la réussite automobile. La Cadillac Classic Gold vous est présentement offerte à 44 995 \$ ou en location à 695 \$** par mois pour 36 mois avec versement initial de 5 500 \$.*

Cette luxueuse édition spéciale comprend des jantes chromées avec l'écusson Cadillac et plusieurs ornements finis or fin, comme l'écusson du capot, l'écusson du panneau de custode, l'emblème arrière et l'inscription Cadillac. À l'intérieur on trouve des sièges en tissu et cuir ainsi que des garnitures en bois zingana.

La Cadillac Classic Gold. Parce que toutes ces années d'efforts méritent d'être couronnées.

Vos concessionnaires Cadillac

ANJOU - MONTRÉAL
GALERIES ACURA 7130, MÉTROPOLITAIN EST ANJOU, MONTRÉAL
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21H
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
ACURA PLUS 296, BOUL. DE LA SEIGNEURIE BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

INTEGRA RS 95
CLIMATISEUR GRATUIT!
295 \$ / sur 24 mois**

VENEZ ESSAYER LA NOUVELLE ACURA «TL» 96

PAYONS MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

* T.T.P. EN SUS. Comptant 2 500 \$ ou échange. Valeur résiduelle. Garantie 36 000 km incluse. ** SUR MOISLES 95 PORTES

ACCORD LX 1995

à partir de **17 995 \$** CLIMATISEUR GRATUIT!
T.T.P. en sus

AUSSI: CLIMATISEUR GRATUIT SUR CIVIC SE

JUSQU'AU 31 MAI

5,8%*

HAMEL HONDA 130, RUE DUBOIS ST-EUSTACHE (voie de service de la 640)
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 H
491-0440 Mtl: 875-1919

PAYONS MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

5,8 % / 24 MOIS, 6,8 % / 36 MOIS
7,8 % / 48 MOIS SUR CIVIC 4 P. 95

INTEGRA RS 95
CLIMATISEUR GRATUIT!
295 \$ / sur 24 mois**

VENEZ ESSAYER LA NOUVELLE ACURA «TL» 96

ANJOU - MONTRÉAL
GALERIES ACURA 7130, MÉTROPOLITAIN EST ANJOU, MONTRÉAL
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21H
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
ACURA PLUS 296, BOUL. DE LA SEIGNEURIE BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

PAYONS MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

* T.T.P. EN SUS. Comptant 2 500 \$ ou échange. Valeur résiduelle. Garantie 36 000 km incluse. ** SUR MOISLES 95 PORTES

FABRICVILLE

4 DERNIERS JOURS
Le solde se termine le samedi 20 mai 1995

OUVERT DIMANCHE
12 h à 17 h

TOUS LES NOUVEAUX TISSUS DE MARIAGE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À **33 1/3%**

TISSUS POUR ENSEMBLES
ÉCONOMISEZ JUSQU'À **50%**

TISSUS À CHEMISIERS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À **55%**

TISSUS 100% COTON
ÉCONOMISEZ JUSQU'À **60%**

IMPRIMÉS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À **70%**

PATRONS Vogue Butterick
Avec achat de tissu et carte d'or **50% DE RABAIS**

RABAIS de

25%

À 50%

ET PLUS

ARTICLES de COUTURE ASSORTIS
33 1/3% DE RABAIS

TISSUS DE DÉCORATION VARIÉS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À **50%**

NOMBREUSES AUTRES OFFRES SPÉCIALES EN MAGASIN
TROP NOMBREUX POUR EN FAIRE LA LISTE

PRENEZ NOTRE **CIRCULAIRE EN MAGASIN!**

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est 493-6666 ■ RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest 896-1821 ■ VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin 334-0910 ■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 6444, avenue Somerset 483-2885 ■ DORVAL — 2050, boul. St-Régis 683-4550 ■ MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont 737-4755 | <ul style="list-style-type: none"> ■ LASALLE — 8469, boul. Newman 365-8045 ■ CHOMEDEY, LAVAL — 1205, boul. Labelle 688-1039 ■ DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde 682-1880 ■ CHOMEDEY, LAVAL — 1545, boul. Le Corbusier 978-1313 ■ ST-LEONARD — 6854, rue Jean-Talon est 899-0080 ■ CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau 672-6884 ■ TRACY/SOREL — 7000, boul. de la Place Tracy 746-0047 |
|---|--|

GRATUIT SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
RIDEAUX STORES LITERIE ETC. Sans obligation d'achat
493-6666

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.

Le Japon respire après l'arrestation du gourou Asahara

Agence France-Press TOKYO

La mise sous verrous du gourou de la secte Aoum, Shoko Asahara, suscite un profond soulagement dans la population japonaise, dont les nerfs étaient à vif depuis l'attentat meurtrier du métro de Tokyo.

Après huit semaines d'enquête, la police japonaise a arrêté le gourou hier. Avant l'aube, munie d'un mandat d'arrêt émis lundi, la police anti-émeute avait pris position devant la résidence de Shoko Asahara, dans le village de Kamikuishiki, au pied du Mont Fuji, à 120 km à l'ouest de Tokyo.

Avec l'arrivée des premières lueurs du jour, la police a découpé la porte du bâtiment au chalumeau et à la scie électrique puis est entrée en force, à la recherche du gourou, un ex-accusé de 40 ans presque aveugle et spécialiste de yoga reconverti en prophète se réclamant du bouddhisme.

Quatre heures plus tard, la police est ressortie en compagnie du gourou, qui, vêtu de son éternelle tunique de soie mauve, est monté dans un mini-bus blindé. Le gourou, qui méditait seul dans une chambre secrète, n'a opposé aucune résistance à l'arrivée de la police.

« Ne me touchez pas. Je ne le permets pas même à mes disciples. Je sortirai seul », a-t-il dit, selon un porte-parole de la police.

Après une course de deux heures retransmise en direct par les chaînes de télévision, le convoi des voitures de police a abouti au siège de la police métropolitaine de Tokyo, chargée de l'enquête sur l'attentat au gaz sarin du 20 mars qui a tué 12 personnes et en a intoxiqué 5500 autres.

Le chef de la secte Vérité suprême d'Aoum a nié les accusations qui sont portées contre lui. « Comment pouvez-vous penser qu'un homme aveugle comme moi puisse commettre un tel acte ? » a-t-il demandé, cité par la police.

Le porte-parole de la secte Fumihiro Joyu a estimé que l'arrestation du gourou était une injustice, mais a dans le même temps joué l'apaisement, expliquant

que les fidèles de la secte, qui sont 10 000 au Japon, avaient accepté cette arrestation avec calme, comme doivent le faire des bouddhistes.

Le porte-parole a toutefois annoncé que la secte consulterait des avocats pour déterminer la marche à suivre.

Selon des experts en droit, le gourou risque la peine de mort s'il est reconnu coupable d'avoir organisé la production de gaz sarin et l'attentat du 20 mars.

Ils soulignent toutefois que le procès qui s'annonce risque de durer des mois

sinon des années dans un pays où les sectes religieuses sont très protégées par la loi et où les instructions judiciaires sont traditionnellement très laborieuses.

De nombreux Japonais ont cependant exprimé leur soulagement de savoir le chef de la secte sous les verrous. La quasi-totalité de ses lieutenants ont également été arrêtés ces derniers semaines.

« J'avais très peur de prendre les transports en commun et je suis donc un peu rassurée », a souligné Hiroko Otake, employée dans une agence de publicité dans le quartier de Tsukiji, dont la station de métro a été particulièrement touchée le 20 mars.

D'autres personnes interrogées dans la rue ont critiqué la lenteur de la police en regard de l'action rapide des enquêteurs américains après l'explosion meurtrière d'Oklahoma City le 19 avril.

Par ailleurs, deux personnes ont été blessées hier par l'explosion d'un colis piégé survenue au septième étage d'un immeuble abritant le bureau du gouverneur de Tokyo, Yukio Aoshima, a annoncé la télévision japonaise. Un secrétaire du gouverneur, un homme politique indépendant élu le mois dernier, a été atteint aux mains en procédant à l'ouverture du colis. Un employé des services de nettoyage a aussi été blessé par l'explosion.



Shoko Asahara

Anglais langue seconde
Programmes d'immersion - Été 1995
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...

<p>Programme pour jeunes Sessions de trois semaines Du 25 juin au 15 juillet Du 16 juillet au 5 août</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Beau campus au cœur de l'Estrie ● Programme établi depuis 16 ans ● Cours et activités en anglais ● Résidences modernes ● Sessions axées sur le développement de la communication orale 	<p>Programmes pour adultes Sessions de six jours 2-7 juillet, 9-14 juillet, 16-21 juillet</p> <p>Champlain Regional College Lennoxville (Qc) J1M 2A1 Tél.: (819) 564-3684 Sans frais: 1-(800) 561-8321 Télécopieur: (819) 564-5171</p>
--	---

Golf Jetta 95

3,9%

,24 MOIS

77%* 36 MOIS 95%* 60 MOIS

87%* 48 MOIS

DANS L'EST!
NORDEST
10395, boul. Pie-IX
Montréal-Nord
Tél.: 325-3422

Golf Jetta 95

3,9%

,24 MOIS

77%* 36 MOIS 95%* 60 MOIS

87%* 48 MOIS

AU NORD!
Arbour
700, boul. des Laurentides
Laval
Tél.: 343-3422

Golf Jetta 95

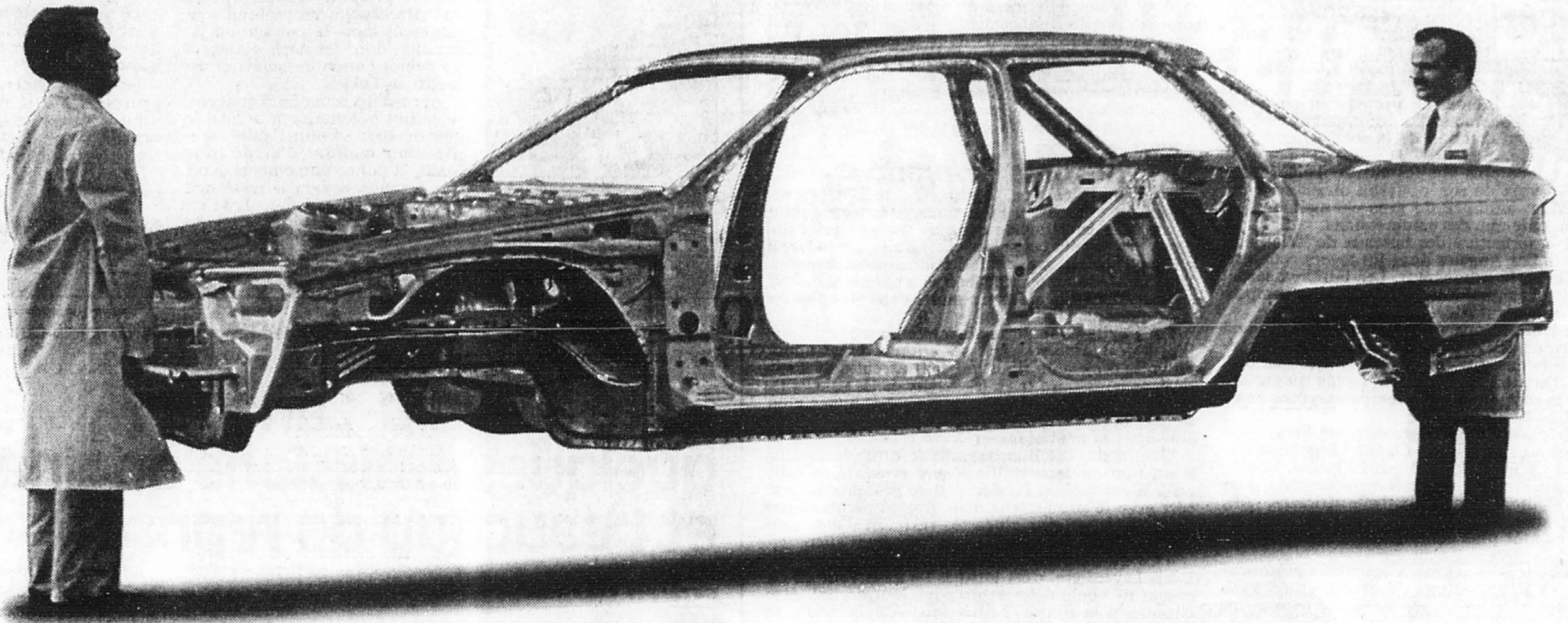
3,9%

,24 MOIS

77%* 36 MOIS 95%* 60 MOIS

87%* 48 MOIS

DANS L'OUEST!
AUTO STRASSE
5905, route Transcanadienne
Saint-Laurent
Tél.: 748-6961



De nos jours il faut savoir se recycler.

Jacques Villeneuve

Pilote sur Reynard-Ford, 2^e place aux 500 Miles d'Indianapolis,
« Recrue de l'année » de la Série Indy PPG en 1994
et vainqueur du Grand Prix de Miami en 1995.



Développée de concert avec Alcan, la Sable AIV (Aluminum Intensive Vehicle), un véhicule à contenu élevé d'aluminium (un alliage entièrement recyclable), conjugue le souci de l'environnement avec des performances accrues. Avec sa structure de carrosserie et ses panneaux de revêtement en aluminium, la Sable AIV pèse 180 kilos (400 livres) de moins que sa version en acier. Plus légère, elle se comporte donc mieux sur la route: maniabilité améliorée, freinages plus efficaces, accélérations plus

rigoureuses. Mais ce n'est pas tout. Cette économie de poids lui permet également d'économiser environ 470 litres d'essence par année et donc de réduire ses émissions polluantes. Ajoutons une plus grande résistance à la corrosion et une capacité d'absorption des chocs égale ou supérieure à l'acier et vous comprendrez pourquoi Ford, déjà le constructeur automobile utilisant le plus d'aluminium au monde, est constamment à la recherche de solutions innovatrices... et recyclables.



DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN

ARTS ET SPECTACLES

Télévision

Téléfilm : l'art de faire plus avec moins

NATHALIE PETROVSKI



C'est une tradition maintenant. Chaque année avant le grand départ pour Cannes, la direction de Téléfilm Canada reçoit à son siège social, à Montréal, la presse de la télé et du cinéma. Le prétexte n'est pas le dévoilement d'un monument mais du plan d'action de la société pour l'année.

Et cette année plus que les autres, Téléfilm Canada, par la voix de son nouveau directeur François Macerola, annonce de gros changements en raison, bien entendu, des compressions. D'abord la fermeture des bureaux de Téléfilm à Londres et à Los Angeles dont les loyers coûtaient trop cher pour le rendement. Les bureaux seront fermés et le personnel mis à pied avec des compensations.

Deuxième, le désengagement graduel de TFC dans le financement des festivals de cinéma sur une période de trois ans. En clair, cela signifie que d'ici trois ans, Téléfilm ne soutiendra plus qu'un seul festival à la fois dans les principales villes canadiennes.

À Montréal, ce festival sera celui de Serge Losique. Le Nouveau festival de Claude Chamberlan, le nouveau vieux festival de Dimitri Eipides, le célèbre Festival international de Rouyn-Noranda, sans oublier la pléthore d'autres festivals africains, juifs, gais et tutti quanti qui se succèdent à Montréal ne pourront bientôt plus compter sur l'aide de Téléfilm Canada.

Tous devront aller cogner à une autre porte sauf peut-être le Rendez-Vous du cinéma québécois qui, de toute façon, n'est pas considéré comme un festival.

Autre gros changement, Téléfilm ne financera plus le lancement de films à l'étranger.

Pas d'engagement, pas de sous

■ Avec un budget s'élevant à 146,4 millions pour 95-96, soit une réduction 4,4 millions, Téléfilm a décidé d'investir prioritairement dans la production.

Mais là aussi, il y aura des changements majeurs. Par exemple, le programme de développement de concepts et de séries dramatiques pour la télé disparaît. Seuls les producteurs qui ont l'engagement d'un télédiffuseur pourront obtenir de l'argent pour développer des séries. Sans engagement, le développement sera à leurs frais.

C'est un gros morceau qui s'en va dans la mesure où le programme a fait vivre pendant quelques années un bassin non négligeable d'auteurs et de petits producteurs qui ont développé des centaines de projets qui n'ont jamais vu le jour.

Le programme n'avait pas été créé pour eux mais pour les gros producteurs rompus aux dramatiques lourdes. Téléfilm espérait que les gros producteurs développeraient une relève. Le contraire s'est produit. Les gros producteurs ont fait appel aux auteurs établis.

Résultat : Téléfilm a été inondé de demandes de la part de petits producteurs qui n'avaient pas l'en-

vergure nécessaire pour se lancer dans une grosse série. Ces derniers ont ainsi fait travailler en pure perte une foule de jeunes auteurs inconnus, qui le sont restés.

Avec la nouvelle mesure — pas de lettre d'engagement, pas de financement — Téléfilm veut aussi pousser les télédiffuseurs dans le dos. Ceux-ci ont en effet la réputation de prendre un siècle avant de s'engager auprès d'un producteur. Maintenant, les télédiffuseurs n'auront plus le choix. Quant aux producteurs, on imagine qu'ils vont devenir plus prudents et ne plus développer des projets à tort et à travers.

Le syndrome Eldorado

■ Du côté du cinéma, la direction de Téléfilm entend faire le ménage. Et ce ménage concerne principalement les films de deux ou trois millions qui n'ont pas la cote ces temps-ci. Hormis *Eldorado* qui a rempli ses salles et ravi le public, point de salut. L'automne du cinéma québécois a été morose. Plusieurs films québécois sont morts dans les salles au bout d'une semaine.

Pour éviter une autre traversée du désert, Téléfilm a décidé de resserrer ses critères de sélection. Finis les projets de films qui sont acceptés de guerre lasse pour faire taire les téteux et les achalants. Finie la pratique « c'est à ton tour cette année mon frère ». Et disparues les frontières étanches entre le cinéma et la télévision.

Désormais, Téléfilm se garde le droit de décider si un film de deux millions sera présenté en salle ou à la télévision. La décision se prendra de concert avec le producteur mais il n'en demeure pas moins que certains cinéastes risquent d'être conduits là où ils ne voulaient pas forcément aller.

« Ce qu'on veut signifier au milieu, explique Louis Laverdière, c'est lorsque les gens vont au cinéma, ils veulent en avoir pour leur argent, être choqués à la limite. Faites-nous flipper, voilà ce qu'on dit aux cinéastes. »

Téléfilm entend donc encourager l'audace, la liberté et la fin de l'autocensure. On veut que les cinéastes n'aient pas peur d'aller au bout de leurs idées et que les producteurs n'aient pas peur de les faire réécrire cent fois sur le métier.

Dans le même souffle pourtant, on abolit le programme d'aide à l'écriture libre destiné aux réalisateurs. Il sera remplacé par un programme d'aide aux scénaristes de métier. Bref, Téléfilm vient de reconnaître que la scénarisation n'est pas un passe-temps, c'est le nerf de la guerre. La direction espère que le milieu suivra et que les cinéastes québécois échapperont à leur ego pour faire équipe avec des scénaristes.

Quelques exceptions toutefois demeurent. Si Jean-Claude Lauzon ou Denys Arcand veulent scénariser leurs propres films, on imagine que Téléfilm se montrera compréhensif et conciliant.

Un virage ambulatoire ?

■ A moins que je me trompe, Téléfilm Canada et son nouveau directeur François Macerola ont envie que les choses bougent, que les cinéastes cessent de gémir pour se remettre à créer et que les producteurs passent le moins de temps possible aux bureaux du siège social. C'est ce qu'on pourrait appeler une sorte de virage ambulatoire version audiovisuelle. Reste à savoir si le milieu verra dans la même direction ou grimpera dans les rideaux.



Julie Snyder, qu'on voit ici avec le directeur des programmes de Radio-Canada, Charles Ohayon, retourne en *Enfer* le 5 juin.

L'été à Radio-Canada : quelques émissions originales et beaucoup de reprises

SUZANNE COLPRON

■ Beaucoup, beaucoup de reprises. Et quelques émissions originales : *L'Enfer c'est nous autres*, *Ami à vie*, *Des jardins d'aujourd'hui*...

Voilà, en résumé, la programmation de la saison estivale de Radio-Canada rendue publique, hier. Saison estivale écourtée, il faut le dire, en raison des éliminatoires de hockey qui se poursuivent jusqu'à la fin juin.

L'Enfer c'est nous autres revient à l'antenne le 5 juin, du lundi au jeudi, à 19 h. Animée par Julie Snyder, l'émission de variétés sera réalisée, durant sept semaines, dans la cour de différentes maisons de la région de Montréal. Les autres semaines, l'équipe se déplacera sur les sites des festivals : le Festival de jazz de Montréal, le Festival d'été de Québec, le Festival Juste pour rire...

Il y aura des nouveautés : « la liste de Snyder », « les reporters d'un soir », « la revue de presse », « les critiques des propriétaires. » Il y aura aussi de nouveaux collaborateurs dont Yves Pelletier, ex-membre de Rock et Belles Oreilles. Dany Laferrrière et Manuel Foglia feront des apparitions occasionnelles.

Ami à vie sera présenté le vendredi à 19 h. Il s'agit d'une première émission consacrée aux rapports entre les humains et les animaux. L'animatrice Elyse Marquis rencontrera, au fil des semaines, Denis Bouchard, Bernard Fortin, Marc-André Coallier, Laurence Jalbert, Nicole Lebalns, Marie Tifo, et plusieurs autres amou-

reux des bêtes. *Des jardins d'aujourd'hui* sera en ondes le lundi, à 19 h 30. Toutes les autres émissions de variétés de l'été sont des reprises : *Sur invitation*, *RBO Hebdo*, *Country centre-ville*, *Taquinons la planète !*, *Pierre Verville tout court*, *Surprise sur prise*, et *Juste pour rire*.

Du côté de l'information, Radio-Canada continuera à diffuser son magazine d'information matinal *Bon matin*. Animé par Michel Viens et produit par le Réseau de l'information (RDI), il sera présenté tous les jours de 7 h à 9 h.

Passeport offrira des documentaires sur des aspects troublants de la politique internationale et *Découverte* proposera des émissions thématiques : l'autoroute électronique, pollution et reproduction, l'arbre et les fourmis...

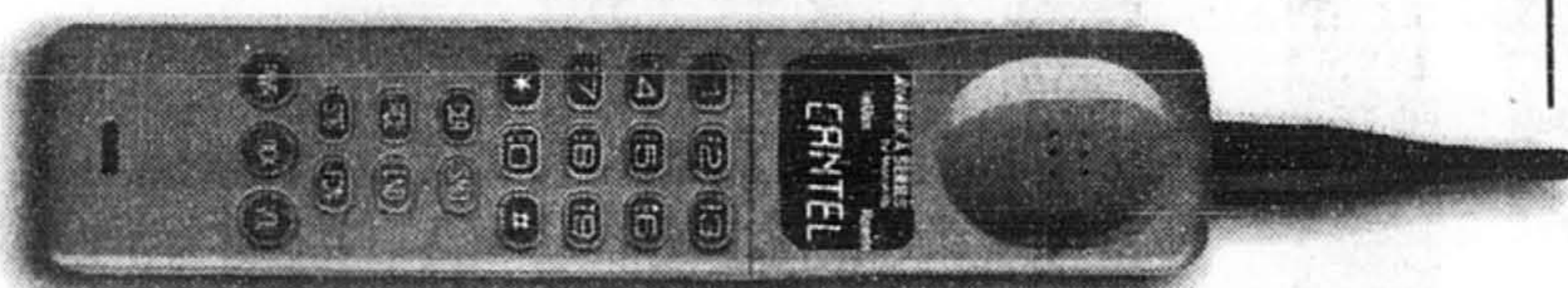
Le programme des *Beaux Dimanches* comprendra des spectacles, des téléfilms et des documentaires. Parmi les nouveautés, notons *Les Soldats de l'espérance*. Cette production américaine, présentée le 27 août, a reçu le Grand Prix spécial du jury au Festival des films du monde de Montréal 1993. Elle raconte la découverte du virus du sida et les premiers ravages de cette terrible maladie.

On verra aussi un film sur la vie de *Nelligan*, un spectacle d'Eric Lapointe, *Les Médiévales : tournoi et joutes* et de nombreuses reprises. Les téléseries *Bangkok Hilton*, *Petit guide féminin de l'adultère*, *Contre vents et passions* et *Jalna* seront également à l'antenne les lundis et mardis soirs.

CANTEL

Nec.

Téléphone GRATUIT!



Plus.

EX PRIME : 6 mois d'appels locaux illimités en soirée!



Ultra.

EX PRIME : 6 mois d'appels locaux illimités en soirée + adaptateur pour allume-cigarete GRATUIT!



Le Portatif de Motorola

- Téléphone GRATUIT! en vous abonnant pour un minimum d'un an à n'importe quel programme* de Cantel
- Solide et résistant
- Pile procurant 70 minutes de temps de conversation
- Conçu pour travailler aussi dur que vous
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais

Le Flip de Motorola

- Votre meilleur atout en affaires!
- Format de poche, pratique et léger (9,9 onces)
- Valeur : plus de 300 \$*

Pour 49,95 \$* par mois, obtenez :

- Un téléphone Motorola DPC 550, qui vous appartient!!!
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
- 30 minutes d'appels locaux gratuits par mois
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50' la minute, appels locaux supplémentaires

Service de téléavertisseur à partir de 5,95 \$ par mois

Le Numérique de Nokia

- Une révolution technologique!
- 99 positions de mémoire alphanumérique
- Compact et profilé (8,3 onces)
- Clarté de transmission et confidentialité de vos appels
- Chargeur rapide
- Valeur : plus de 700 \$*

Pour 59,95 \$* par mois, obtenez :

- Un téléphone numérique 2128 de Nokia, qui vous appartient!!!
- Appels locaux illimités le premier mois, sans frais
- 50 minutes d'appels locaux gratuits par mois
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50' la minute, appels locaux supplémentaires

Cantel : chef de file sur toute la ligne!

En fait, nous sommes le seul réseau national de téléphonie cellulaire numérique au pays, vous assurant ainsi clarté et confidentialité dans vos communications d'affaires. Et fidèle à son rôle de pionnier, Cantel ne cesse d'innover avec des services optionnels tels que la Commande vocale™ et l'Indicateur de messages en attente™. Grâce à des téléphones de fine pointe, des forfaits de temps d'antenne souples, un service à la clientèle hors pair et un réseau d'envergure nationale, Cantel démontre bien son engagement en matière de qualité en affaires. Vous recherchez le nec plus ultra en téléphonie cellulaire? Vous le trouverez chez Cantel. La seule chaîne nationale de centres de communications, où des spécialistes vous renseigneront adéquatement sur l'avantage numérique.

CANTEL

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666
770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1
(819) 663-8580

GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord
(514) 755-5000
LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303

1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543
ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833
ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

LA CABINE TELEPHONIQUE



IMAX : un paradis sous la mer ; on ne veut plus remonter !

HUGUETTE ROBERGE

■ Premier film IMAX en trois dimensions jamais tourné sous l'eau, *Un paradis sous la mer*, présenté hier en première canadienne sur l'écran surdimensionné (hauteur de sept étages) du Vieux-Port avant de prendre l'affiche dès aujourd'hui, est aussi le plus rafraîchissant de l'été, et le plus reposant des programmes offerts par le système IMAX depuis sa conception à Montréal en 1967. Je ne voulais plus remonter !

Le réalisateur Howard Hall, qui assistait à la projection de presse, est devenu un spécialiste de films traitant de la vie sous-marine (cinq Emmy pour des réalisations comme *Spirit of Adventure* et *Tim Carver's World of Adventure*). Il fut premier caméraman pour *Sharks*, le fameux documentaire de National Geographic sur les requins, qui reste encore aujourd'hui, le documentaire de référence.

« *Un paradis sous la mer* est une grande première, a-t-il expliqué, du fait que nous expérimentons sous l'eau une caméra toute spéciale d'un poids de plus de 250 livres, protégée dans sa gaine de 1000 livres. Mais l'aventure a été formidable. Pour certaines scènes, il a fallu rester à l'affût pendant quatre, et même cinq nuits. »

Cela donne... une féerie de 35 trop courtes minutes, qui nous plonge dans le fascinant univers des profondeurs marines. Entre autres privilèges, *Un paradis sous la mer* nous fait danser avec des algues d'une hauteur comparable à celle des gratte-ciel, frôler la joue par la queue d'un requin, pénétrer dans le terrain de jeu très privé et méconnu des otaries (qui se brossent les dents tous les matins !), et assister, hypnotisés, au ballet de millions de petits poissons d'argent, et au spectacle d'un homard au moment de sa mue annuelle.

Le tout, bien sûr, en musique parfaitement synchronisée avec les mouvements sous-marins. A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 17 septembre, ce film IMAX tiendra l'affiche du cinéma du même nom, dans le Vieux-Port, à raison de neuf séances en français chaque jour. Première représentation à 10 h 15 et dernière, à 20 h 15.

Important : le billet d'entrée (11,75 \$ pour les adultes, 9,75 \$ pour les aînés et les étudiants de 13 ans et plus, 7,15 \$ pour les enfants de 4 à 12 ans, et prix

spéciaux pour familles et groupes) permet de visiter l'Expotec 95, intitulée *La chimie en fête*, et qui propose à tous, grands et petits, de vivre la grande expérience de la chimie. L'exposition se déploie sur onze sections, où sont explorés de façon aussi amusante qu'instructive tous les aspects de notre vie : l'alimentation, les médicaments, les boissons, les produits de consommation, les matériaux synthétiques et organiques...

Une visite incluant le visionnement du film IMAX-3D et l'expérience d'Expotec 95 peut durer environ 2h30. Pour renseignements et réservations : (514) 496-IMAX.

Plusieurs coups d'éclat à la NCT

JEAN BEAUNOYER

■ Le nouveau directeur artistique de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, Pierre Rousseau, a déjà réussi plusieurs coups d'éclat quelques mois à peine, après sa nomination.

Il a d'abord bâti sa programmation en trois semaines seulement, il a préparé une saison fort bien équilibrée et il a transformé la traditionnelle conférence de presse annonçant la nouvelle saison en un véritable spectacle.

Non seulement les représentants des médias et les 200 professeurs invités ont-ils été informés du contenu de la saison 95-96 mais ils ont assisté à des extraits des quatre pièces proposées par la NCT.

Cette année, Molière, Dubois, Ionesco et Goldoni seront à l'affiche du théâtre de l'est de la ville.

En septembre, tel que nous vous l'apprenions, il y a quelques semaines, c'est *L'avare* de Molière qui occupera la grande scène de la salle Denise-Pelletier. Luc Durand, qui signe la mise en scène et qui interprète le personnage de l'avare, le redoutable Harpagon, était sur les lieux et a joué un extrait de la pièce alors que le père annonce à ses enfants, son intention de prendre épouse. On sait que le fils entretenait la même intention et avec la même personne.

Ne blâmez jamais les bédouins et le Rhinocéros

En novembre, un des plus beaux textes du théâtre québécois, *Ne blâmez jamais les bédouins* de René-Daniel Dubois.



Rémi Brousseau, le directeur général de la NCT, à gauche, et le nouveau directeur artistique de la compagnie, Pierre Rousseau.

La mise en scène est de Joseph St-Gelais. L'auteur lui-même a joué quelques extraits de la pièce.

En janvier, la NCT entreprend la nouvelle année avec Ionesco alors qu'on présentera le fameux *Rhinocéros*. Soulignons que Pierre Rousseau lors de son audition pour le poste de directeur artistique avait fait savoir qu'il espérait depuis longtemps reprendre cette pièce et que c'était son premier choix. Il a donc été exaucé et c'est René Richard Cyr qui signera la mise en scène.

Parmi les comédiens on peut relever la participation de Benoît Dagenais, Daniel Brière,

Pascale Desrochers et Alexis Martin qui nous a livré un court extrait de la pièce.

Arlequin, serviteur de deux maîtres

Finalement, la saison s'achève avec *Arlequin, serviteur de deux maîtres* de Goldoni dans une mise en scène de Serge Denoncourt, une coproduction des Enfants de Bacchus et du Théâtre de l'Opéra. Rbin Aubert, Claude-Michel Coallier, Nathalie Costa, Karen Hader, Martin Héroux, Joël Marin et David Savard font partie de la distribution.

« On remarquera qu'il n'y a que quatre productions et que nous ne présentons pas de spectacles sur la scène intime cette année mais il s'agit de cette année seulement : ce n'est pas une nouvelle politique », précisait Pierre Rousseau.

Par la suite, le responsable de la salle Fred-Barry, Paul Lefebvre, nous faisait savoir que la programmation des spectacles présentés dans cette salle de 127 places ne pouvait être définitive avant le mois de juin.

Il était question des *Contes quotidiens* et des *Gagnants de Bienvenue* mais on attend toujours les subventions.

En somme, une conférence de presse fort bien animée par les comédiens et qui annonce un beau dynamisme de la NCT.

Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1995

Ensemble 241

Climatiseur

- ✦ Deux coussins de sécurité
 - ✦ Poutres latérales de portes
 - ✦ Moteur V6 de 3 litres
 - ✦ Boîte automatique et traction avant
 - ✦ Porte-bagages
 - ✦ Radio AM/FM stéréo
 - ✦ Essuie-glace à balayage intermittent
 - ✦ Sièges pour 7 passagers
- Et plus encore!

~~21 635 \$~~

17 895 \$

ou 279 \$** PAR MOIS

Location, terme de 30 mois, versement initial de 2 127 \$.

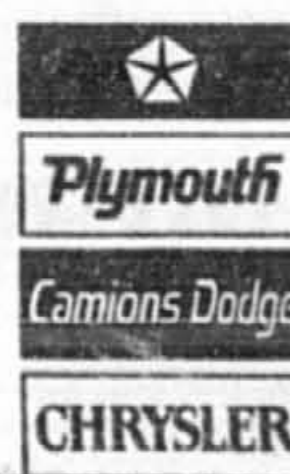
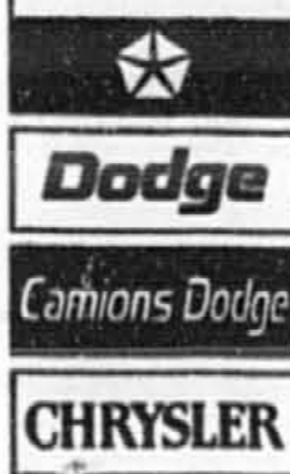


Plus que jamais, c'est le temps d'en profiter. Voyez-y!

Seule Chrysler vous offre des mini-fourgonnettes aussi bien équipées pour si peu.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION. QUELQU'UN DE FIABLE.



* Remise de fabricant incluse. Transport (\$10 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Remise de fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 \$ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

En bref

LE GRAPPIN SUR SCOTT WEILAND

■ Le chanteur du groupe Stone Temple Pilots, Scott Weiland, a été arrêté dans un affaire de drogue. Il aurait été trouvé en possession de cocaïne et d'héroïne. Weiland, âgé de 27 ans, a pu reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de 10 000 \$. Les policiers ont piégé la vedette quand elle s'est rendue dans le stationnement d'un motel de Temple City au volant d'une voiture qui roulait tous feux éteints. Un homme s'est rendu à la rencontre du chauffeur, puis la voiture est repartie comme elle est venue.

BEAUTY AND THE BEAST À TORONTO

■ La première canadienne de la comédie musicale *Beauty and The Beast* (« la Belle et la Bête ») aura lieu le 25 juillet au Théâtre Princess of Wales, à Toronto. Les producteurs auront recours à une quincaillerie informatisée de cinq millions de dollars pour coordonner les mouvements des 1000 pièces scénographiques utilisées dans cette super-production. Il faudra 10 semaines d'aménagement du théâtre pour préparer le spectacle.

ELVIS ACADÉMIQUE

■ Certaines personnes prennent Elvis Presley très au sérieux. Ainsi, l'Université du Mississippi tiendra cet été une conférence Elvis pour examiner le King sous un éclairage académique. Les conférences et discussions au programme étudieront notamment « Elvis comme sujet de la poésie américaine » et « Elvis et la culture matérielle ».

En bref

GRAFFITIS NOIRS DANS LES ÉCOLES

Après avoir fait un malheur à Thedford Mines à la fin de 1993, l'opéra-rock *Graffiti Noirs*, qui traite du suicide chez les jeunes, prendra en 1996 la route des écoles secondaires et des cégeps de la province pour une tournée qui fera découvrir cette œuvre réunissant uniquement des talents thetfordois. Les Productions Alain Turcotte se chargent de contacter les institutions scolaires et un homme d'affaires de la région cherche le financement nécessaire à la tournée, soit environ 250 000 \$.

LOLA FLORES MEURT À 72 ANS

Lola Flores, l'une des plus grandes chanteuses espagnoles de ce siècle, est décédée hier des suites d'une longue maladie. Agée de 72 ans, elle souffrait d'un cancer et son état de santé s'était aggravé depuis un mois à la suite d'une pneumonie. Née en 1923 Jerez de la Frontera, Lola Flores acquit la célébrité au début des années 1950, en signant un contrat de six millions de pesetas (48 000 \$) — une somme astronomique à l'époque — pour six films musicaux. Elle a joué dans une vingtaine de

films et fut surnommée « La Faraona », du titre de l'un de ses long métrages. En dépit de sa longue lutte contre le cancer, Lola Flores resta active jusqu'au début des années 1990, apparaissant régulièrement à la télévision.

OPTIMISME À VICTORIAVILLE

Le Festival international de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV) donne son coup d'envoi demain. Les organisateurs sont optimistes : par rapport à l'an dernier, les préventes ont augmenté de 40 pour cent. Le FIMAV met en vedette quelques gros noms de la musi-

que actuelle, notamment le saxophoniste John Zorn, le guitariste de jazz Bill Frisell, le quatuor à cordes Kronos Quartet et le Québécois René Lussier.

BAD BRAINS ARRÊTÉ À VERDUN

Le chanteur du groupe américain Bad Brains a été arrêté par la police de la Communauté urbaine de Montréal lundi soir pour avoir présumentement agressé le gérant de sa formation. Le chanteur, connu sous le nom de HR, a été emmené à l'Auditorium de Verdun menotté et des accusations d'agression pourraient être portées contre lui. Le groupe

devait ouvrir le spectacle de la populaire formation The Beastie Boys, mais sa prestation a été annulée.

LE PRIX GASTON-GAUTHIER

Les émissions *Ici ados Canada*, diffusée à Radio-Canada, et *Le Noël des autres*, diffusée par Télé-câble des Millelles, ont remporté le Prix de la famille « médias » Gaston-Gauthier. Le Prix Gaston-Gauthier, décerné pour la première fois, vise à récompenser un télé-diffuseur et un câblodiffuseur pour avoir contribué à améliorer la qualité de vie des familles.

VOUS AUSSI, VOUS AUREZ L'IMPRESSSION DE FLOTTER...

Voyez Elvis s'élaner, tourner et défier les lois de la gravité.

Elvis Stojko 1995 la tournée des champions McDonald's vous offre la chance d'admirer Elvis Stojko ainsi qu'une foule

d'autres patineurs de renommée internationale. Voyez-les sauter, bondir, s'élever, vriller et s'élaner pour vous, avec une grâce et une technique à couper le souffle.

Une occasion unique de voir des athlètes de classe mondiale tels Philippe Candeloro,



Philippe Candeloro

Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz
Trois fois champions canadiens au championnat national en danse
Surya Bonaly
Cinq fois championne européenne, médaillée d'argent au championnat du monde
Oksana Grischuk et Evgeny Platov
Champions niveaux olympique et mondial en danse

Philippe Candeloro
Médaille de bronze aux olympiques et au championnat du monde
Radka Kovarikova et Rene Novony
Champions du monde en couple 1995, champions nationaux tchécoslovaques en couple
Elizabeth Manley
Médaille d'argent aux olympiques et au championnat du monde

Josef Sabovic
Médaille olympique de bronze
Maria Urova et Alexander Zhulin
Champions niveau mondial en danse, médaillés olympiques d'argent
Michelle Kwan
Championne américaine niveau professionnel «Pro-Am Ladies»



Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz

Calla Urbanski et Rocky Marsal
Deux fois champions américains en couple
Steven Cousins
Six fois champion national britannique
ARTISTES INVITÉS
Barbara Underhill et Paul Martini
Champions du monde en couple, champions du monde niveau professionnel en couple
DIRECTION ET MISE EN SCÈNE
Randy Gardner et Uchi Kestler

Surya Bonaly et Victor Kraatz ainsi que Shae-Lynn Bourne. De plus, sur chaque billet que vous achetez, 1,50\$ sera remis aux Œuvres de bienfaisance pour enfants Ronald McDonald.

Comment résister à une attraction aussi éblouissante! Prenez le téléphone et composez le numéro ci-dessous pour connaître les prix des billets et obtenir plus d'information.



Elvis Stojko deux fois champion du monde, médaillé olympique d'argent, champion national canadien.

ELVIS STOJKO 1995 LA TOURNÉE DES CHAMPIONS

MCDONALD'S



Forum de Montréal Le mardi 26 septembre à 19 h 30 Billes: 25 \$ et 45 \$
(billets VIP *or* en vente aux guichets) Billes disponibles aux guichets du Forum ou sur le Réseau Admission.
Sur carte de crédit : composer le (514) 790-1245. Frais de service en sus. Une présentation Landmark/Marco.



En vente dès maintenant

INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL

LE MARIAGE AURA-T-IL LIEU?

LES 6, 7 ET 8 JUIN 1995 AU CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL

PRODUCTION 95

PROPOSE UNE PREMIÈRE GRANDE RENCONTRE entre les professionnels de la culture et de l'audiovisuel et les professionnels de l'informatique et du multimédia

THÉMATIQUE

LA CONSTRUCTION DU VILLAGE GLOBAL À L'HEURE DES AUTOROUTES DE L'INFORMATION

AU PROGRAMME:

- 9 CONFÉRENCES INTERNATIONALES • 8 CAUSERIES NATIONALES • EXPOSITION REGROUPANT PLUS DE 50 ENTREPRISES
- 31 ATELIERS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA • 15 BANCS D'ESSAI INTERNET
- ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS PROFESSIONNELS • PRODUITS MULTIMÉDIAS • LANCEMENTS DE CD-ROM

Demandez le programme des maintenant au (514) 842-5333



Massimo Fichera



Hervé Serreyx



Christian Huitema



Francis Macerola



Sandra Macdonald



Pierre Lampron

CÂBLODISTRIBUTION - INFORMATIQUE - ÉDUCATION - INFORMATION - SATELLITES - AUDIOVISUEL - TÉLÉPHONIE - CONTENUS

QUEL SERA LE RÔLE DES NOUVEAUX MÉDIAS DANS LE QUOTIDIEN DE NOTRE TRAVAIL, DE NOS LOISIRS ET DE NOTRE APPRÉHENSION DU MONDE? QUAND LES ÉCHANGES SERONT GLOBAUX, QUE DEVIENDRONT LES CULTURES NATIONALES ET LA SOUVERAINETÉ DES ÉTATS? COMMENT RÉFORMER NOS INSTITUTIONS ET PRÉPARER NOS MÉDIAS POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT? FINALEMENT, POUVONS-NOUS DÉTERMINER AUJOURD'HUI DANS QUEL GENRE DE SOCIÉTÉ NOUS VOUDRONS VIVRE DEMAIN?

PLUS DE 70 CONFÉRENCIERS

RÉPONSE À LA CLÔTURE LE 8 JUIN

3 000 PROFESSIONNELS

Bureau fédéral de développement régional (Québec)

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Commerce, de la Science et de la Technologie

SODEC, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CÉLÈBRES

Ville de Montréal

La Presse

Informatique Intégrable Inc.

Partenaires Canadian Heritage

Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires Internationales

Société de développement des entreprises célèbres, Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Cable TV

SONY

Bell

RECOURS COLLECTIF COUR SUPÉRIEURE

QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-06-00008-926

FRANÇOISE NADON

Représentante

VILLE D'ANJOU
VILLE DE BAIE D'URFÉ
VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX
VILLE DE DORVAL
VILLE DE KIRKLAND
VILLE DE LACHINE
VILLE LASALLE
VILLE DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL-EST
VILLE DE MONTRÉAL-NORD
VILLE DE MONTRÉAL-OUEST
VILLE MONT-ROYAL
VILLE D'OUTREMONT
VILLE DE PIERREFONDS
VILLE DE POINTE-CLAIRE
VILLE DE ROXBORO
VILLE DE SAINTE-GENEVIÈVE
VILLE SAINT-LAURENT
VILLE DE SAINT-LÉONARD
VILLE SAINT-PIERRE
VILLE DE SAINT-RAPHAËL-DE-L'ÎLE-BIZARD
VILLE DE VERDUN
VILLE DE WESTMOUNT

Défenderesses

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

NOUVEL AVIS AUX MEMBRES

1. PRENEZ AVIS que jugement a été rendu le 18 avril 1995 modifiant certaines questions et conclusions du recours collectif et dont la description du groupe est modifiée comme suit :

« Toutes les personnes physiques qui ont résidé sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal en août et septembre de l'une ou l'autre ou plusieurs des années ci-après indiquées et qui présentent les symptômes de la rhinite allergique saisonnière (fièvre ou rhume des foies) en août et septembre de l'une ou l'autre ou plusieurs des années ci-après indiquées parce qu'elles sont allergiques au pollen de l'*Ambrosia artemisiifolia* et *Ambrosia trifida* en fleurs (herbe à poux) durant l'une ou l'autre ou plusieurs des années suivantes : 1991, 1992, 1993, 1994.

2. Le recours collectif est exercé dans le district de Montréal.

3. La représentante, Françoise Nadon, représentante des ventes, réside et est domiciliée au 4386, de la rue Mentana, Montréal H2J 3B3. L'adresse des défenderesses est à leur hôtel de ville respectif. Le statut de représentante pour le recours collectif a été attribué à la demanderesse Françoise Nadon.

4. Les principales questions de faits ou de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes :

a) Quelles sont parmi les municipalités défenderesses celles qui n'ont pas respecté les dispositions de l'article 7.03 du règlement No 90 de la C.U.M. et de l'article 7 de la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture en août et septembre de l'une ou l'autre ou de plusieurs des années 1991 à 1994 inclusivement ?

b) les municipalités défenderesses ont-elles l'obligation légale de respecter l'article 7.03 du règlement No 90 de la C.U.M. et l'article 7 de la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture envers chacun des membres du groupe en raison du phénomène de dispersion du pollen de l'herbe à poux dans l'air au-dessus de tout le territoire de la C.U.M. ?

c) le fait que lesdites municipalités ne procédaient pas ou n'éliminaient pas les plants d'herbe à poux sur tous les terrains dont elles sont propriétaires, qu'elles utilisent ou qu'elles occupent avant le 1er août de chaque année constitue-t-il une atteinte au droit de chacun des membres à la qualité de l'environnement conféré par l'article 19.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement ?

d) est-ce que le non-respect de la loi par les municipalités défenderesses a pour effet de contribuer directement à la pollution par le pollen d'herbe à poux sur le territoire de la C.U.M. ou vivant et résident chacun des membres du groupe ; substance hautement allergène et qui cause les réactions allergiques dont sont victimes les membres du groupe ?

e) le recours en injonction pour obliger les villes défenderesses à respecter l'article 7.03 du règlement No 90 de la C.U.M. constitue-t-il un moyen adéquat pour les membres du groupe en vue de résoudre leur problème de santé causé par la présence de l'herbe à poux dans l'environnement ?

f) les membres du groupe peuvent-ils se prévaloir du recours en injonction prévu à l'article 19.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour faire cesser la contamination de l'air par les villes défenderesses qui émettent le pollen de l'herbe à poux sur le territoire de la C.U.M. ?

g) chacun des membres du groupe est-il en droit de réclamer des défenderesses la somme de 2 000 \$ pour les mois d'août et septembre de l'une ou l'autre ou de plusieurs des années 1991 à 1994 inclusivement pour les inconvénients, le coût des médicaments, la perte de jouissance de la vie et l'atteinte à leur intégrité physique, l'atteinte à la qualité de leur environnement et l'atteinte à leur liberté de circuler dus à l'un ou plusieurs symptômes de la fièvre ou du rhume des foies causés par le pollen de l'herbe à poux émis par les défenderesses ?

h) le défaut des défenderesses d'exécuter l'obligation légale prévue à l'article 7.03 du règlement No 90 de la C.U.M. constitue-t-il une faute civile pouvant engendrer la responsabilité conjointe et solidaire des défenderesses pour les dommages subis par chacun des membres du groupe ?

i) chacun des membres du groupe a-t-il été exposé au pollen de l'herbe à poux émis par chacune des défenderesses en raison de leur dispersion dans l'air au-dessus de tout le territoire de la C.U.M. et peut-il leur réclamer conjointement et solidairement les dommages qu'il en a subis ?

j) le pollen de l'herbe à poux émis par les défenderesses est-il un contaminant hautement allergène causant les réactions allergiques dont sont victimes les membres du groupe ?

k) les réactions allergiques et symptômes subis par chacun des membres du groupe sont-ils les symptômes suivants :

- la rhinite allergique,
- la congestion nasale,
- la sécrétion excessive de mucus ou rhinorée,
- les démanagements et irritations nasales,
- la conjonctivite allergique,
- l'asthme allergique ?

5. Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes :

— ACCUEILLIR l'action en recours collectif de votre requérante et des membres du groupe contre les défenderesses conjointement et solidairement ;

— ORDONNER aux défenderesses de procéder à l'éradication et à l'élimination de tous les plants d'herbe à poux *Ambrosia artemisiifolia* et *Ambrosia trifida* en fleurs se trouvant sur les terrains de : elles sont propriétaires, ou qu'elles utilisent ou qu'elles occupent, et ce avant le 1er août de chaque année ;

— CONDAMNER les défenderesses conjointement et solidairement à payer à chacun des membres un montant de 2 000 \$ pour les inconvénients, le coût des médicaments, la perte de jouissance de la vie et l'atteinte à leur intégrité physique, l'atteinte à la qualité de leur environnement et l'atteinte à leur liberté de circuler pendant les mois d'août et de septembre 1991 comme dommages ;

— CONDAMNER les défenderesses conjointement et solidairement à payer à chacun des membres un montant de 2 000 \$ pour les inconvénients, le coût des médicaments, la perte de jouissance de la vie et l'atteinte à leur intégrité physique, l'atteinte à la qualité de leur environnement et l'atteinte à leur liberté de circuler pendant les mois d'août et de septembre 1992 comme dommages ;

— CONDAMNER les défenderesses conjointement et solidairement à payer à chacun des membres un montant de 2 000 \$ pour les inconvénients, le coût des médicaments, la perte de jouissance de la vie et l'atteinte à leur intégrité physique, l'atteinte à la qualité de leur environnement et l'atteinte à leur liberté de circuler pendant les mois d'août et de septembre 1993 comme dommages ;

— CONDAMNER les défenderesses conjointement et solidairement à payer à chacun des membres un montant de 2 000 \$ pour les inconvénients, le coût des médicaments, la perte de jouissance de la vie et l'atteinte à leur intégrité physique, l'atteinte à la qualité de leur environnement et l'atteinte à leur liberté de circuler pendant les mois d'août et de septembre 1994 comme dommages ;

— RÉSERVER les recours des membres du groupe contre les défenderesses pour chacune des années subséquentes où le règlement No 90, à l'article 7.03, ne sera pas respecté ;

— CONDAMNER les défenderesses conjointement et solidairement à payer les intérêts sur lesdites sommes plus l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 C.C.Q. à compter de l'assignation ;

— CONDAMNER les défenderesses aux entiers dépens, y compris les frais d'experts et d'expertises, et les frais des techniciens pour les relevés horticolas.

7. Le recours collectif exercé par la représentante pour le compte des membres du groupe consistera en :

— une action en injonction et en dommages-intérêts découlant du non-respect par les défenderesses de leur obligation légale de respecter les dispositions de l'article 7.03 du règlement No 90 de la C.U.M. et de l'article 7 de la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture.

8. Tout membre faisant partie du groupe, qui ne s'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif.

9. La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission spéciale) a été fixée à trente (30) jours après la date du présent avis aux membres.

10. Un membre qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion.

11. Tout membre du groupe qui a formé une demande doit disposer le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion.

12. Un membre du groupe autre qu'un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif.

13. Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable à la demande des défenderesses. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire.

MONTRÉAL, le 17 mai 1995.

ALARIE, LEGAULT, BEAUCHEMIN, PAQUIN, JOBIN & BRISSON

1259 Berri, Montréal, Québec, H2L 4C7

(514) 844-6216

Avocats de la représentante

UNE AUTRE SEMAINE D'OFFRES IRRÉSISTIBLES!

UNE FOIS DE PLUS, LA QUALITÉ ET LA FIABILITÉ SONT
AU RENDEZ-VOUS CHEZ EATON À DES PRIX IRRÉSISTIBLES!

Soyez prêt pour le renouveau printanier! Chez Eaton,
vous trouverez les bons articles à des plus-que-bons prix!
Et n'oubliez pas que notre garantie appuie votre achat!

ENSEMBLES MATELAS-SOMMIERS DE FIN DE SÉRIE OFFERTS À PRIX DE LIQUIDATION!

Rabais de
49\$ à 79\$

«Luxury» Spinal Guard.
Étaient 369.00 à 549.00

MAINTENANT
Une place, **319.99**
Deux places, **419.99**
Grand, **469.99**

Rabais de
39\$ à 69\$

«Supreme» Spinal Guard.
Étaient 319.00 à 469.00

MAINTENANT
Une place, **279.99**
Deux places, **349.99**
Grand, **399.99**

Rabais de
39\$ à 49\$

«Regular» Spinal Guard.
Étaient 269.00 à 399.00

MAINTENANT
Une place, **229.99**
Deux places, **299.99**
Grand, **349.99**

MAGNÉTOSCOPE JVC

Prix courant 449.99\$

Notre prix **399.99\$**

- VHS stéréo, haute fidélité; décodeur MTS intégré
- «VCR Plus+» avec commande à possibilité «Cable Box» (dispositif de commande «Cable Box» en option)
- Révision instantanée avec dispositif «Hi-Spec» • 4 têtes ovales N-A avec effets spéciaux anti-parasites • Menu bilingue sur écran avec bouton de commande «Menu» sur le magnétoscope • Commande à cadran de repérage pour la plupart des marques. Modèle HR-VP125.

ACHAT SPÉCIAL KODAK!

Eaton et Kodak vous présentent cet ensemble «Star 1075ZD» comprenant: pile au lithium, 2 rouleaux de pellicule et un étui. **199.99\$**

UN DUO DYNAMIQUE POUR LA LESSIVE OFFERT À PRIX DE LIQUIDATION

Machine à laver

Modèle EW424.

Prix courant 559.99 \$
Notre prix de liquidation

537.99\$

Sèche-linge

Modèle ED324.

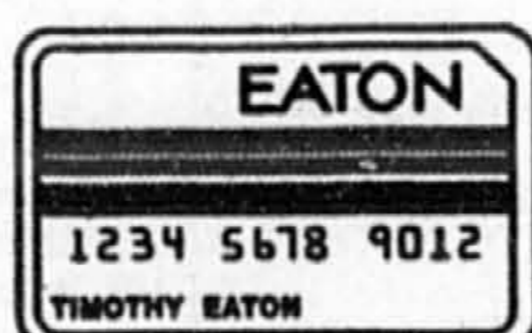
Prix courant 359.99\$
Notre prix de liquidation

337.99\$

Offerts à ou par tous les magasins Eaton. Rayons des électroménagers, des meubles, des appareils audio-vidéo et des appareils-photo, 256, 257, 259, 556, 260, 270, 271, 460 et 512. Venez ou composez: **284-8484**

✓ Vous aurez droit à la livraison rapide pour tous nos ensembles matelas-sommiers incluant les formats spéciaux.
✓ Renseignez-vous auprès de nos experts Eaton au sujet de nos 30 ensembles de matelas à prix avantageux et de notre offre d'essai de 30 jours.
✓ Nous ferons la cueillette de votre vieux matelas, moyennant de légers frais.
✓ La garantie «tout est garanti», eh oui!
Les prix de nos articles sont aussi avantageux que ceux de

nos concurrents. Mais nous faisons plus. Nous vous aidons à prendre la meilleure décision, lors de vos achats et ce, sans aucune pression. De plus, notre personnel qualifié pourra se rendre à votre domicile, si nécessaire. Et puis, n'oubliez pas notre garantie Eaton. Tout est garanti. Mais oui, tout et en tout temps.
✓ PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ EATON
Un service à long terme pour plus de tranquillité d'esprit. Détails en magasin.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

SOIRÉE GRATUITE

DANS TOUS LES CINÉ-PARCS LE MERCREDI 17 MAI !



HORAIRE DES CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC LAVAL (849-FILM) Route 15 (sortie 14) LE VILLAGE DES DAMNÉS (13+) 2e film: LE POURCHASSÉ LA CLOCHE ET L'IDIOT (G) 2e film: LE MASQUE FORREST GUMP (v. f.) (13+) 2e film: ZONE CRITIQUE MAUVAIS GARÇONS (13+) 2e film: AUX FRONTIÈRES DE L'AU DELÀ	CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (472-6660) Route 15 (sortie 121) MAJOR PAYNE (v. f.) (G) 2e film: BILLY MADISON (v. f.) LÉGENDES D'AUTOMNE (13+) 2e film: INSTINCT DE VENGEANCE L'ÉPIDÉMIE (13+) 2e film: HARCELEMENT ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (16+) 2e film: LE SPÉCIALISTE HIGHLANDER III (v. f.) (13+) 2e film: LA MACHINE INFERNALE	CINÉ-PARC ORFORD (843-9575) Routes 10 et 95 (sortie 123) L'ÉPIDÉMIE (13+) 2e film: LA CLOCHE ET L'IDIOT HARCELEMENT (13+) 2e film: HIGHLANDER III (v. f.) CINÉ-PARC TROIS-RIVIÈRES Route 20 (sortie 115) L'ÉPIDÉMIE (13+) 2e film: HARCELEMENT HIGHLANDER III (v. f.) (13+) 2e film: LA CLOCHE ET L'IDIOT	CINÉ-PARC TRACY (742-3545) Route 30 (sortie 178) L'ÉPIDÉMIE (13+) 2e film: HARCELEMENT HIGHLANDER III (13+) 2e film: LA CLOCHE ET L'IDIOT CINÉ-PARC BROMONT (534-3245) Autoroute des Cantons de l'est (sortie 78) LA CLOCHE ET L'IDIOT (G) 2e film: LE LIVRE DE LA JUNGLE
---	--	---	---

CHRISTOPHER REEVES KIRSTIE ALLEY LE VILLAGE DES DAMNÉS version française de THE DAMNED	JIM CARREY LE MASQUE version française de THE MASK	TOM CRUISE BRAD PITT ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE version française de INTERVIEW WITH THE VAMPIRE
SHARON STONE SYLVESTER STALLONE LE SPÉCIALISTE version française de THE SPECIALIST	WESLEY SNIPES ZONE CRITIQUE version française de DROP ZONE	Adam Sandler Billy Madison version française
CHRISTOPHE LAMBERT HIGHLANDER III version française	MARTIN LAWRENCE WILL SMITH MAUVAIS GARÇONS version française de BAD BOYS	BRAD PITT ANTHONY HOPKINS LÉGENDES D'AUTOMNE version française de LEGENDS OF THE FALL
UN FILM DE TOBE HOOPER AVEC ROBERT ENGLUND LA MACHINE INFERNALE version française de THE MANGLER	DUSTIN HOFFMAN RENE RUSSO MORGAN FREEMAN L'ÉPIDÉMIE version française de OUBREK	SHARON STONE GENE HACKMAN INSTINCT DE VENGEANCE version française de THE QUICK AND THE DEAD
JEFF DANIELS JIM CARREY LA CLOCHE ET L'IDIOT version française de DUMB AND DUMBER	JEFF GOLDBLUM AUX FRONTIÈRES DE L'AU-DELÀ version française de HIDEAWAY	DAMON WAYANS MAJOR PAYNE version française
TOM HANKS GARY SINISE SALLY FIELD Forrest Gump version française	DEMI MOORE MICHAEL DOUGLAS HARCELEMENT version française de DISCLOSURE	CHRISTOPHE LAMBERT LE POURCHASSÉ version française

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Suzanne Colpron

19:30 **2** — **CARTE VERTE**
Comédie sentimentale avec Gérard Depardieu et Andie McDowell. Un Français cohabite avec une Américaine pour tromper un enquêteur de l'immigration.

10 — **DICK RIVERS EN CONCERT AU CAPITOLE**
Extrait du spectacle de Dick Rivers enregistré au Capitole, à Québec.

20:00 **10** — **ÉMISSION SPÉCIALE**
Points saillants de la passation du pouvoir du président François Mitterrand à son successeur Jacques Chirac.

13 — **NATIONAL GEOGRAPHIC'S THE GREAT INDIAN RAILWAY**
A la découverte des trains de l'Inde, le plus grand système de chemins de fer au monde.

20:30 **17** — **POUR TOUT DIRE AVEC ANNE-MARIE DUSSAULT**
Invité: Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien.

21:00 **60** — **TÊTES D'AFFICHE**
La vie et la carrière de Marilyn Monroe.

22:00 **10** — **AD LIB**
Le lancement de l'album Ici de Daniel Lavoie.

13 — **GREAT PERFORMANCES**
Le New York City Ballet exécute l'oeuvre Jazz du chorégraphe Paul Martins sur une musique de Wynton Marsalis.

23:00 **10** — **DIMANCHE À LA CAMPAGNE**
Comédie dramatique de B. Tavernier. Un vieux peintre veuf reçoit son fils et sa fille dans sa maison de campagne.

23:15 **10** — **SIGNÉ CROISSETTE**
Capsules de 10 minutes sur le 48e festival international du film de Cannes. Cette émission sera en ondes tous les soirs jusqu'au 25 mai.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2	9	9	Ce soir	RBO Hebdo	Cinéma / CARTE VERTE (4) avec Gérard Depardieu, Andie McDowell				Le Téléjournal	Le Point (22-25)	Sport / Météo (23-25)	Cinéma / JERRY...	2
	13													13
TVA	4	7	8	Le TVA	Piment fort / Serge Grenier	La Poule aux oeufs d'or	Dick Rivers en concert au Capitole	Les Machos / Dernière	Qui vive!	Ad Lib / Daniel Seff, Chantal Petitclerc, Dr Gilles Lapointe	Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23-56)			4
	10	40												10
RQ	15	17	24	Passe-Partout	Téléservice / Jean Ferrat	Le Retour de Sherlock Holmes	Pour tout dire avec...	Visa santé		Points de vue / Les Caraïbes après Christophe Colomb (5/7)	La Période de questions / Téléservice (23-50)			15
	30	45												30
TQS	16	30	35	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Jeff Smallwood, Nancy Martinez	Les Simpson	Cinéma / HISTOIRE D'AMY FISHER (5) avec Drew Barrymore, Anthony John Denison			Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus Extra		16
	49													49
CBC	4			Newsday	The Nanny	Hockey / Blackhawks - Maple Leafs					CBC Prime Time News	Newsday		4
	5			Newswatch	Inside Oc							Newsday at Eleven		5
CTV	12			Pulse	E.T.	Murphy Brown	Beverly Hills, 90210	Roseanne	Ellen	Seinfeld	Friends	CTV News	Pulse	12
	8	13		Newsline	Wheel of Fortune	Jeopardy!	13 Baseball / Blue Jays - Rangers	8 voir horaire					Nightline	8
ABC	8			News (17:00)	ABC News	Star Trek: The Next Generation	Roseanne	Ellen	Grace Under Fire	Coach	Primetime Live	News	Nightline (23:35)	8
	22													22
CBS	13													13
	3			News	CBS News	E.T.	Rescue 911	Cinéma / A RIVER RUNS THROUGH IT (5) avec Craig Sheffer, Brad Pitt					The Late Show with David Letterman (23:35)	3
NBC	7			News	CBS News	Jeopardy!	Wheel of...							7
	8													8
PBS	5				NBC News	Jeopardy!	Wheel of...	Life in the Fat Lane II	Dateline NBC	Law & Order			The Tonight Show (23:35)	5
	10					American...	Extra...							10
PBS	33			MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly Bus.	Points North	National Geographic's the Great Indian Railway			Great Performances		Cinéma / TAP (5) avec G. Hines		33
	18											The MacNeil / Lehrer Newshour (23:57)		18
ONT	57			ITN News	Nightly Bus.	MacNeil / Lehrer Newshour	Eugene Onegin					Yes, Minister	Capital City	57
	6			Global News (17:30)	A Current Affair	E.T.	Beverly Hills, 90210	Sliders		Northern Exposure		Global News	Sports	6
CABLE	12			Bisou / Léa	Voit	Panorama	Roman de...	Pousse-Pousse	Bergerac	Sciences / Globe Trotter		Panorama		12
	24			Mellops	Bill Nye	Photography	Future Sense	Studio 2	Demob	View from Here		Studio 2		24
A & E				Police Story		The Rockford Files	Biography: Richard Burton	American Justice		20th Century		Law and Order		A & E
				Jazz / Jeff Johnson Quartet	Flow	Duchess (19:05)	The Man Who Corrupted...	Cinéma / ROCKET TO THE MOON (4) avec J. Malkovich, J. Davis		The Prisoner				BRAVO
CANAL D				Animalier: ...des glaces	Kilomètre-heure		Hollywood (11/12)	Têtes d'affiches: M. Monroe	Le Saint			Cinéma / UN DIMANCHE À LA...		CANAL D
				Beyond 2000	@ discovery.ca		Hunters of the Animal Kingdom	Sea Wings	Discovery in Bloom		@ discovery.ca			DISC.
FOX				Fresh Prince	The Simpsons	Star Trek: The Next Generation	Beverly Hills	Sliders		Matlock		Ricki Lake		FOX
				Star Trek: The Next Generation	Cheers	Roseanne				Fresh Prince	Cheers	Cops	M*A*S*H	FOX(Ont)
MP				Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo		Les Aventures du Grand Talbot		Musique Vidéo		MP
				World News	Capital Report	NewsWorld's Early Edition	Face Off	Bus. World	Petrie in Prime	CBC Prime Time News		The National	Sports / O.J.	NW
RDI				Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital actions	À tout prix		Le Téléjournal	Sans détour	Le Canada aujourd'hui		RDI
				Plongée Qc	Sports 30 Mag		Hockey / Blackhawks - Maple Leafs						Capital actions	RDS
SE				L'île des adieux (18:15)			Johnny Suède		L'Agent double 00 (21:35)			Coupe Memorial		SE
				The Man in the Attic (18:15)			The Outer Limits: Under the Bed	Searching for Bobby Fischer				M. Morlock: affaire d'état (23:10)		TMN
TSN				Inside Sports	Sportsdesk	NHL Playoff	Secrets of Speed	WWF Action Zone	TSN Boxing Special		Sportsdesk	Memorial Cup Hockey		TSN
				Chiffres (18:05)	Cuisine / Vis.	Journal FR2	Envoyé spécial		Cinéma / LES CAVALIERS AUX YEUX VERTS (4) (2/3)	Journal... (22:35)	Vis. / Signé...	Contact		TV5
YTV				Super Dave	Flintstones...	Beakman's...	Reboot	NBA: Inside...	Tarzan	Swiss Family	Neon Rider	Catwalk	Super Dave	YTV

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Des normes de sécurité sur les lieux de tournage...

■ Au lendemain de la mort tragique du machiniste Jean-François Bourassa, le président du Syndicat des techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec (STCVQ) a invité hier les gens de l'industrie à se concerter pour établir des normes de sécurité sur les lieux de tournage.

Des normes existent en Colombie-Britannique, en Ontario et aux États-Unis. Le syndicat travaille présentement à l'adaptation de ces normes pour le Québec.

« Il nous faut des normes de sécurité plus formelles », a dit le président Brian Baker. Le STCVQ regroupe 980 techniciens du cinéma. Plus de 60 productions ont été tournées au Québec, en 1994, et tout indique qu'il y en aura autant cette année.

SPECTACLES

Salles de répertoire

AMATEUR
Cinéma Parallèle : 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
AU COEUR DE LA DÉMENCE
Paradis : 21 h 10.
CHEVALIER DU DÉMON (LE)
Paradis : 21 h 15.
CLOCHE (LA) ET L'IDIOT
Paradis : 19 h 15.
DEER HUNTER (THE)
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.
FESTIVAL DU FILM JUIF DE MONTREAL
Cinéma ONF : 14 h, 16 h, 19 h, 21 h.
FORREST GUMP V.F.
Paradis : 21 h 10.
GOHA
Cinéma québécoise : 18 h 35.
INSTINCT DE VENGEANCE
Paradis : 19 h.
LIVRE DE LA JUNGLE (LE)
Paradis : 19 h 10.
MURIEL'S WEDDING
Cinéma de Paris : 14 h 45.
READY TO WEAR (PRÊT À PORTER)
Cinéma de Paris : 21 h 30.
STORY OF XINGHUA (THE)
Cinéma de Paris : 17 h, 19 h 15.
VIVRE SA VIE - UNE HISTOIRE D'EAU
Cinéma québécoise : 20 h 35.

Théâtre

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., Ave. des Pins)
Poor Superman, de Brad Fraser. Trad. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.
GESU (1200, Bleury)
Le droit d'aimer, de Richard Gibeault. Mise en scène de Serge Carrier : 20 h.
NCT (Salle Fred-Barry, 4353 e., Ste-Catherine)
Faux fuyants, de Daniel Beaudoin. Du merc. au sam., 20 h 30.
MONUMENT NATIONAL (Théâtre du Maurier, 1182, St-Laurent)
Matroni et moi, de Alexis Martin : 20 h 30, sauf lun.
THÉÂTRE DU COLLÈGE LIONEL-GROULX (100, Duquet, Ste-Thérèse)
Les paravents, de Jean Genet : 20 h.

Pour Enfants

LA MAISON THÉÂTRE (155 e., Ontario)
Pigami, de Nino d'Introna, Graziano Melano et Giacomo Ravicchio. Sam., dim., 15 h.
THÉÂTRE BISCUIT (221 O., St-Paul)
Un petit bonhomme de chemin. Mise en scène de Benoit Dubois avec la participation de Vladimir Ageev. Avec Diane Loizelle et Nadine Walsh. Sam. et dim., 15 h.

Danse

ESPACE TANGENTE (840 e., Cherrier)
José Navas et Luis Viana. Série Émergence. Jeu, et ven., 20 h 30.
THÉÂTRE LA CHAPELLE (13700, St-Dominique)
Augusta, de Jo Lechay. Jeu, et ven., 20 h 30.

Variétés

CHAPITEAU (417, Berri)
La galerie des vertiges. Mise en scène de Bernard Meney. Présentation de l'École nationale de cirque : 20 h.
CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Loulou Hughes : 20 h 30.
L'ÉCUME DES JOURS (4123A, St-Denis)
Place aux poètes avec Paul Chamberland et José Acquiello : 20 h. Jazz : 22 h.
CAFÉ CAMPUS (57 e., Prince-Arthur)
Monkeywalk : 20 h 30.
LE BERRI BLUES (1170, St-Denis)
Dutch Mason Blues Band : 21 h.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Tes oreilles pour des yeux - Nouveaux Noms : 20 h 30.
QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Bob Walsh et Billy Craig : 21 h 30.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN (5170, Chemin Côte Ste-Catherine)
Jeanne, de Vincent de Tournet et Peter Sipos : 20 h.
CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Soirées de musique et de poésie : 21 h.
LE GODINEZ (1567, St-Denis)
Groupe de jazz The Tune Poets : 21 h 30.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Geneviève Neuville : 21 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Jeff Johnston, pianiste : de 18 h à 21 h. Charlie Biddle : de 21 h à 1 h.

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR
Les Chantres Musiciens. Saint-Saëns, Schmidt, Mendelssohn, Wagner : 20 h.
BASILIQUE NOTRE-DAME
Benjamin Waterhouse, organiste. Symphonies nos 2 et 8 (Widor) : 20 h.
ÉGLISE ST-MATTHIAS (131, Côte Ste-Antoine)
Linda Madsen, flûtiste. Bach, Telemann, De Vienne, Madsen : 20 h.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Ignat Solzhenitsyn, pianiste. In Changing Light (Sharma). Concerto pour piano no 5 (Beethoven), Symphonie no 2 (Borodine), Rhapsodie roumaine no 1 (Enesco), Grands Concerts : 20 h.
PLACE DES ARTS (Hall central)
Causeries OSM. Invité: Rodney Sharman : 18 h 45.



Gilles Auger dirigera trois fois le Métropolitain

CLAUDE GINGRAS

Trois chefs français : Jacques Mercier, José-André Gendille et Emmanuel Villame, le Québécois Gilles Auger et l'Américain Joseph Rescigno se partageront la saison prochaine le pupitre de l'Orchestre Métropolitain...

Détail peut-être significatif, l'unique Québécois du groupe, Gilles Auger, se voit confier trois des sept concerts. Cinq seront donnés salle Maisonneuve, un autre salle Wilfrid-Pelletier, et le septième à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Gilles Auger dirigera l'unique Symphonie de Grieg (une première montréalaise), la Royal Fireworks Music de Handel et des pages de Wagner, ainsi que des concertos avec le pianiste André Laplante (Couronnement de Mozart), le violoniste Marc-André Savoie (Tchaïkovsky) et le flûtiste Robert Langevin (K. 313 de Mozart).

Parmi les oeuvres confiées aux chefs français, mentionnons la Missa solemnis de Beethoven (Mercier), les Variations sur un thème de Mozart, de Reger (Gendille), et la deuxième Symphonie de Tchaïkovsky (Villame). Le pianiste Richard Raymond jouera le deuxième Concerto de Liszt lors du concert où Rescigno dirigera la huitième Symphonie de Beethoven et la sixième Symphonie de Dvorak.

La saison des Musici La prochaine saison des Musici de Yuli Turovsky comprendra six concerts principaux, à Pollock et à Maisonneuve, douze concerts «Heure de pointe» en avant-midi et en après-midi le jeudi à la salle Tudor du magasin Ogilvy, et six répétitions publiques du samedi après-midi à la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Parmi les oeuvres du programme : le Triple Concerto pour piano, flûte et violon d'Anton Kuerti, qui jouera aussi le Concerto K. 503 pour piano de Mozart; l'Oratorio de Noël de Saint-Saëns avec les Petits Chanteurs du Mont-Royal; la version originale du Concerto pour clarinette de Copland par Charles Neidich; le Concerto funèbre de Hartmann par Eleonora Turovsky, violon-solo de l'orchestre; les Lieder eines fahrenden Gesellen de Mahler, transcription de Schoenberg, par le baryton Kevin McMillan; le deuxième Concerto pour piano de Chostakovitch par Marisa Tanzini.

Comme violoncelliste, Turovsky sera le soliste des Three Meditations de Leonard Bernstein et de l'arrangement de Gaspar Casado du Concerto pour cor K. 447 de Mozart. Il proposera aussi sa propre transcription du Quintette en do majeur de Schubert.

Cent cinquante personnes pour le XXe siècle

CLAUDE GINGRAS

Le table ronde animée par Jean-Jacques Nattiez réunissait vendredi soir les directeurs artistiques des six organismes participant aux «Journées du XXe Siècle» : Charles Dutoit (OSM), Walter Boudreau (SMCQ), Lorraine Vaillancourt (Nouvel Ensemble Moderne), Yuli Turovsky (I Musici), Véronique Lacroix (Ensemble Contemporain) et Alain Thibault (ACREQ).

Il y avait à peine 150 personnes et la discussion ne nous a rien appris de nouveau.

Quelques extraits, en substance.

DUTOIT : La musique contemporaine s'est enfermée dans son propre ghetto. Ansermet intégrait la musique nouvelle dans ses programmes traditionnels et c'est ce que fait l'OSM.

BOUDREAU : Je ne sais pas ce que je fais ici. Je vais prêcher, comme d'habitude. Pour dire que la SMCQ est là pour donner un podium aux compositeurs québécois. Mais on n'est pas là pour décider qui va rester.

VAILLANCOURT : Pour moi, la musique du XXe siècle, c'est d'abord la vie. On trouve des spécialistes pour la musique du passé, mais peu pour celle de notre époque. Le NEM cherche à former cette mémoire.

TUROVSKY : Si on ne peut pas lire Dostoevsky dans le texte, on lit une traduction. C'est ce que nous faisons aux Musici : traduire la musique pour que le public en retrouve l'émotion.

LACROIX : L'Ensemble Contemporain élimine les cloisons en mettant une oeuvre classique à chaque programme. Nous avons le même geste pour la musique actuelle que pour Beethoven ou Bach.

THIBAUT : La musique a tendance à m'ennuyer. Je prévois l'extinction de tous les orchestres et de tous les théâtres d'opéra.

VENTE SOUS LA TENTE du 15 au 19 mai 1995. 400 Véhicules Neufs et Usagés Coûtant plus 100 \$*. Tous les prix sont affichés sur les véhicules. 3535 Côte-de-Liesse Voie de Service du Métropolitain Saint-Laurent 748-7777. Logos Mazda, Lexus, Toyota, Nissan, Gabriel.

Festival du film juif de Montréal



Tzedek, les justes

Mercredi 17 mai à 21 h Le Nombres du monde

Réalisation : ARIEL ZEITOUN Avec MICHEL BOUENAH

L'histoire épique de l'ascension et de la chute d'une famille, qui met en évidence les changements dramatiques qui sont survenus des années 1930 au début des années 1960 en Tunisie.

Jeudi 18 mai à 21 h Tzedek, les justes

Réalisation : MAREK HALTER Première montréalaise (S.T.F.)

Dans ce film dont la réalisation s'est étalée sur trois ans, Halter présente ses voyages à la recherche de ces hommes et de ces femmes justes qui, sous la tyrannie, ont défié l'autorité et sauvé la vie de près de 500 000 juifs.

Prix d'entrée : 7 \$ et 5 \$ (ainés-és et étudiants-és) Les billets sont en vente à compter de midi le jour de la représentation.

ONF Montréal • 1564, rue Saint-Denis • Renseignements : 496-6895

FAMOUS PLAYERS SPÉCIAL EN MATINÉE 4.99 \$ TOUS LES JOURS! La FIEVRE du MARDI

Ces horaires couvrent la période du 14 au 18 mai 1995

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS. Horaires détaillés pour Parisien, Laval, Centre Eaton, Dorval, Greenfield Park, Versailles, Le Mirage.

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON cinéRABAIS MARDIS et MERCREDIS 4.99 \$

Horaires détaillés pour BERRI, COMPLEXE DES JARDINS, MAUVAIS GARÇONS, L'ÉPIDÉMIE, etc. Liste de films et horaires de projection.

ADORABLE, INTELLIGENT ET SEXY... Meg Ryan, Kevin Kline. Bons Baisers De France. Dolores Claiborne.

Cinéma: les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines. *Marée Rouge* — et la version originale anglaise *Crimson Tide* — mettant en vedette Denzel Washington et Gene Hackman, a pris la tête du box office dès sa première semaine à l'affiche. La comédie *French Kiss*, avec Meg Ryan et Kevin Kline, a progressé de quelques crans au box office pour se hisser en troisième position. Quant à *Don Juan de Marco*, il prend toujours place au palmarès des dix films les plus courus et ce après six semaines à l'écran.

BOX-OFFICE

Le Top 10

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Marée Rouge	129 124\$	32	129 124\$
Crimson Tide	126 907\$	18	126 907\$
French Kiss	40 254\$	8	143 149\$
Mauvais garçons	30 745\$	26	566 209\$
Le village des damnés	30 086\$	30	30 086\$
Don Juan de Marco V.F.	29 155\$	14	453 897\$
Bons baisers de France	28 328\$	15	107 997\$
Les trouble-fête	27 655\$	21	27 655\$
While you were sleeping	27 544\$	11	279 055\$
Don Juan de Marco	17 750\$	8	438 682\$

À souligner

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Gazon maudit	14 217\$	9	248 080\$
Une femme française	8 212\$	5	148 202\$
Farinelli	6 389\$	5	480 307\$
Le fils préféré	5 845\$	1	21 455\$

Toujours à l'affiche

	Recettes du week-end	Nombre de semaines	Recettes cumulatives
Forrest Gump V.F.	5 035\$	33	2242 629\$
Légendes d'automne	3 853\$	18	1543 606\$
Farinelli	6 389\$	15	480 307\$

OSM / Une joie irrésistible

CLAUDE GINGRAS

La soirée s'ouvre sur une espèce d'incertitude. Elle se termine sur une irrésistible joie collective.

Invité par une société financière, tout un public nouveau est là, qui applaudit entre les mouvements et dérange un peu les habitués. Mais l'OSM a besoin d'auditeurs et il ne faut fermer les portes à personne.

L'incertitude dont je parlais plus haut se réfère à l'oeuvre commandée par l'OSM au compositeur Rodney Sharman, de Vancouver, et dont c'était la création hier soir, en début de concert et en présence de l'auteur.

La pièce de huit minutes est traversée presque continuellement par un motif lancinant de quelques notes, motif d'abord joué par une flûte, puis deux flûtes, puis trois flûtes, et graduellement par d'autres instruments ou groupes, les changements de timbres donnant au tout son titre de *In Changing Light*. Cela est habilement tourné, mais cela sent aussi le procédé.

La vraie *Changing Light* est à venir puisqu'on passe à Beethoven et son Concerto *Empereur*. Soliste: le pianiste russe Ignat Solzhenitsyn, fils de l'écrivain bien connu. Mais, pour la carrière, il a préféré la translittération anglaise à celle de «Soljenitsyne» utilisée en français pour le père.

Le jeune homme a 22 ans. Grand, massif, peu souriant, il en paraît le double. Ce qu'on entend est en accord avec ce qu'on voit. On pense à Gilels: une puissance de jeu imposante dans les allegros extrêmes et, tout à l'opposé, une émotion profonde, voire une grande délicatesse,

dans l'adagio central. Le soliste a cependant causé quelques problèmes d'accompagnement et il y eut quelques ratés chez les cors.

L'après-entracte donnait toute la vedette à l'orchestre. Pour la pièce de résistance, Dutoit avait pensé à la deuxième Symphonie de Borodine. Pourquoi pas? Tantôt dramatique, tantôt rêveuse, l'oeuvre s'écoute bien et l'orchestre y sonne magnifiquement. On aimerait un peu plus de nostalgie, à la Tchaïkovsky, mais, comme chacun sait, Dutoit est un homme pressé.

Dutoit nous réservait une surprise pour la fin. Déjà, il semblait bien téméraire de programmer une chose comme la première *Rhapsodie roumaine* d'Enesco après une longue symphonie. Dutoit est allé plus loin: il choisissait, comme sélection finale du dernier «Grand Concert» de la saison, cette pièce déjà inscrite dans une série populaire et, qui plus est, jouée comme simple rappel l'été dernier à Lanaudière.

Eh bien! l'effet fut prodigieux. Vive, cajoleuse, animée d'un mouvement en perpétuel recommencement, la pièce fut enlevée avec une énergie qui remplit la salle de cette joie collective dont je parlais au début.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Soliste: Ignat Solzhenitsyn, pianiste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; reprise ce soir, 20 h. Dans le cadre des «Grands Concerts» et des «Journées du XX^e Siècle».

Programme:
In Changing Light (1995) (création) — Sharman
 Concerto pour piano et orchestre no 5, en mi bémol majeur, op. 73 (*Empereur*) (1809-10) — Beethoven
 Symphonie no 2, en si mineur (1869-76) — Borodine
Rhapsodie roumaine no 1, en la majeur, op. 11 no 1 (1901) — Enesco

LES ÉCHOS DE LA CROISSETTE

Agence France-Presse

CANNES

D'ABORD QUELQUES RATÉS

À 24 h de l'ouverture du 48^e festival international du film, Cannes a quelques ratés de démarrage. Les premiers invités attendent à l'aéroport une navette du festival, dont la ronde a quelques difficultés à se mettre en marche. Par contre, le festival innove: partout dans les couloirs du palais des festivals des châteaux d'eau, fontaines automatiques débient gratuitement une eau minérale qui devrait venir en aide aux estomacs durement sollicités durant les 12 jours de festival.

SHARON STONE, STAR NO 1

Sharon Stone dont le film *Mort ou vif* fait la clôture du festival le 28 mai devrait présider cette année le dîner donné au profit de l'AMFAR, association américaine anti-sida; la mode en avait été lancée il y a deux ans à Cannes par Elizabeth Taylor.

L'APP S'EXPOSE

Pour marquer ses 10 ans de photo internationale, l'Agence France-Presse expose une cinquantaine de photos marquantes du Festival de Cannes dans les couloirs du Palais des festivals. On y retrouve notamment Jean-Luc Godard après qu'il eut reçu un gâteau en plein visage, ou encore l'arrivée tumultueuse de Madonna au pied des marches du palais en 1991.

LE PLUS COURT ET LE PLUS LONG

Le film le plus court en compétition est australien. Il s'agit de *Despondent divorcee* de Jonathan Ogilvie, il dure 2 mn 34 et... fait partie des courts métrages. Le film le plus long en compétition est européen, c'est celui d'Emir Kusturica, *Underground*, il dure 3 h 12, suivi de près par celui de Theo Angelopoulos *Le regard d'Ulysse*, 3h.

BON APPÉTIT!

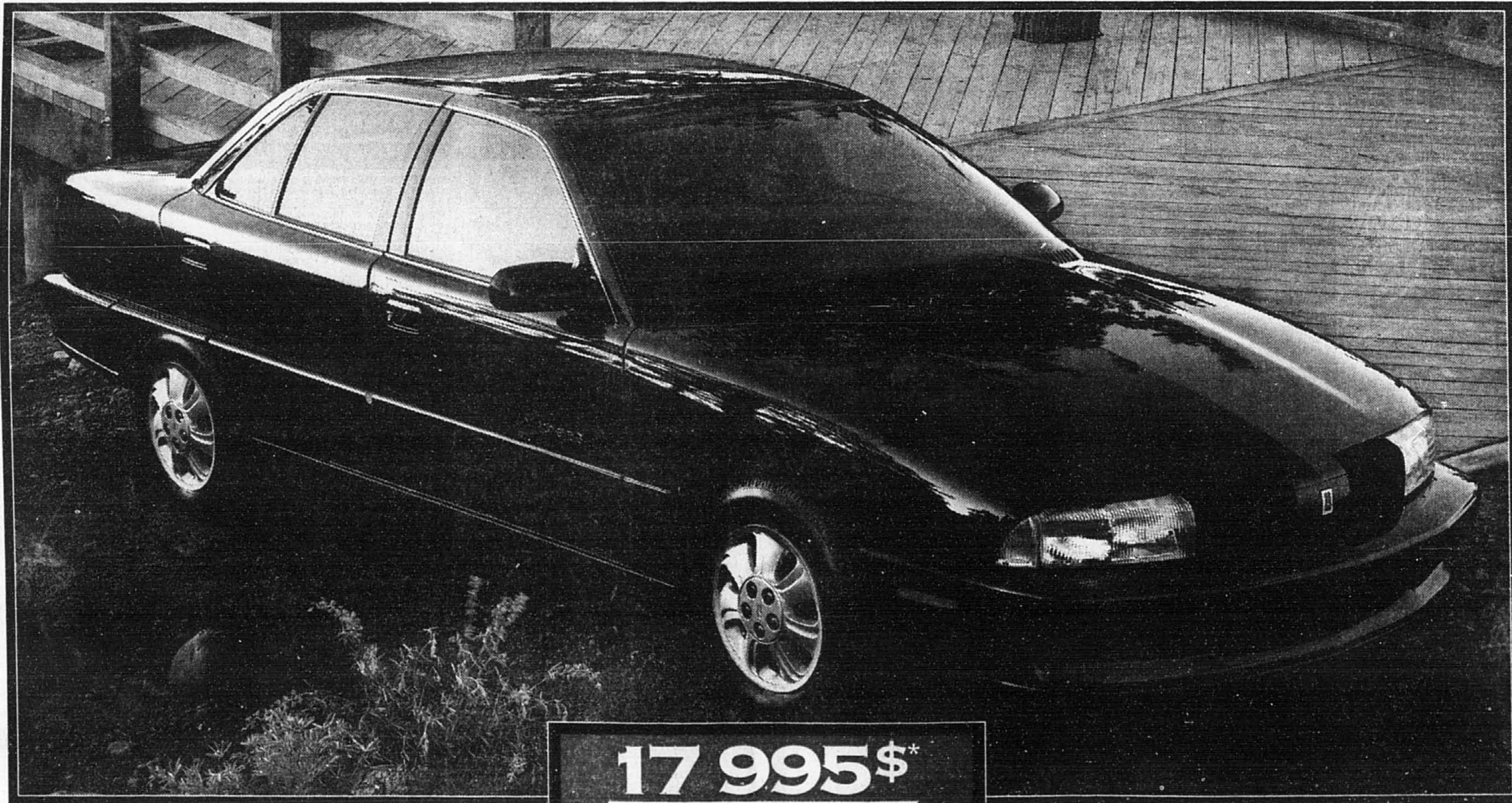
Dîner à l'Eden Roc, la résidence préférée des stars américaines à Cannes, coûte un minimum de 150 dollars sans les vins et surtout sans cartes de crédit qui ne sont pas acceptées.

MADONNA: VIENDRA, VIENDRA PAS?

Une seule préoccupation pour le protocole et la presse à 24 heures du festival: Madonna viendra-t-elle ou non? pour les uns elle devrait venir annoncer le film d'Alan Parker dans lequel elle va jouer le rôle-titre d'Evita Peron. Pour les autres, Madonna a d'autres chats à fouetter.

ACHIEVA S 1995 ÉDITION POLO

SPÉCIALE DANS LES MOINDRES DÉTAILS.



17 995\$*

329\$/MOIS** (36 MOIS)

- Édition spéciale en série limitée
- Peinture vert métallisée et habillage spécial *Polo*
- Moteur 6 cylindres de 3,1 litres à IMC
- Boîte automatique à 4 vitesses
- Sac gonflable côté conducteur
- Freins ABS aux quatre roues



Oldsmobile

L'OBSESSION DU DÉTAIL

- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs télécommandés
- Radiocassette AM/FM avec 4 haut-parleurs
- Lève-vitres électriques

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Transport (595 \$) et taxes en sus. **Paiement mensuel basé sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2522 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 375 \$ exigé. Frais de 5 \$ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM Total[®] sont offertes sur tous les véhicules neufs Oldsmobile 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

